

N° 364 janvier
2009 - 4,60€ - 7 FS

écologie • alternatives • non-violence

silence

Alternatives en Savoies

Désobéissance
Semons la biodiversité
Pays Basque
Chambre d'agriculture menacée

LASSERPE pique une crise !



Avant le procès AZF à Toulouse,

3 questions à... Pascal Desjours du collectif Plus jamais ça

S!lence : 7 ans après l'explosion d'AZF, le 21 septembre 2001, qu'y a-t-il de changé ?

Sur le plan local, l'usine AZF a été démolie, remplacée par un "cancéropôle" installé sur un site dont la dépollution, même si elle a été plus importante que ce que la réglementation impose, reste insuffisante. Ce qui permet de raviver le slogan « du producteur au consommateur »...

Il reste de l'autre côté d'un bras de la Garonne l'usine de la SNPE, plus dangereuse a priori qu'AZF. Si elle a abandonné, sous la pression populaire (et le choix politique), la production locale de phosgène (l'augmentant sur ses autres sites, français et étrangers, Grenoble, République Tchèque...) elle continue sa production de carburants (d'Ariane, mais aussi des "fameux" missiles à tête nucléaire M51) à base de perchlorate ou d'hydrazine.

Les Ballastières de la Garonne, proches du site, restent, et certainement pour longtemps encore, malgré les forts discours politiques et technocratiques, des dépotoirs à milliers de tonnes de nitrocellulose, résidus de stockage de la seconde guerre mondiale. Celle-ci entre dans la composition, entre autres, du vernis à ongles, des balles

de ping-pong et... de la poudre explosive, et a la particularité de s'enflammer à l'air, voire d'exploser si l'on sait s'en servir.

Que peut-on attendre du procès ?

Sur le plan de la "gestion" de l'accident et de ses retombées, contrairement à ce qui s'est passé lors des diverses marées noires survenues ces dernières années, aucune collectivité locale ou territoriale sinistrée ne s'est portée partie civile dans le cadre de l'enquête menée en vue d'un procès en responsabilité. Total a grassement dédommagé les dégâts causés par l'explosion de sa succursale, et ce ne sont que quelques associations de riverains habilitées et des individus qui portent le fer pour tenter de forcer les rouages de la justice à mettre en cause la gestion insuffisante de la sécurité de l'usine, diligentée par la maison-mère Total, comme en atteste des documents internes versés au dossier mais non repris dans les attendus du procès, qui permettent ainsi à Total de ne pas apparaître dans le procès. C'est ce qui a provoqué l'action massive de recueil de demandes de citation directe de Total lors du procès qui devrait démarrer en février 2009. Ce dernier recours a pour objectif de placer Total en avant, sachant que, suivant les attendus du procès, le risque maximal pour le groupe est de devoir payer une amende de l'ordre de 40 000 €, soit à peine deux minutes de ses bénéfices, et des milliers de fois moins que les investissements nécessaires à la sécurisation de ses sites.

Aujourd'hui, avec l'essoufflement des engagements premiers et des reconstructions même imparfaites, on constate une sorte de statu quo ou de fatalisme, en attendant peut-être le procès prévu en 2009 qui ravivera certainement des douleurs enfouies.

quoi de neuf ?

**VENEZ NOUS VOIR
les 22 et 23 janvier !**

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 17 h à 20 h et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi de 10 h à 18 h et le repas de midi vous est offert. Le nouveau numéro vous est aussi offert. Prochaines expéditions : **22 et 23 janvier, 19 et 20 février, 19 et 20 mars...**

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **10 h les samedis 31 janvier** (pour le numéro de mars), **28 février** (pour le numéro d'avril), **28 mars** (pour le numéro de mai)...

Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h.

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **26 novembre 2008**.

CARNETS DE ROUTE

Du fait de l'importance du dossier de ce mois, nous avons reporté au mois suivant la suite des reportages en dessin de Sébastien Valette et les rencontres faites par Pablo, Tchandra et Julien qui, fin novembre, sont à l'est de la Turquie.

Lyon

➤ **Recherche de bénévoles.** Pour animer le stand de Silence lors du salon Primevère qui se tiendra à Eurexpo les 20, 21 et 22 février, nous cherchons des bénévoles pour nous aider. Cette année sera particulière : nous y diffuserons une bière biologique en soutien à la revue. Si vous disposez de 2 à 6 h pour nous aider pendant ces trois jours, vous pouvez prendre contact avec le groupe local : *Patrick, patrick.silence@orange.fr* ou *Clémence, tél. : 04 78 28 07 83*.

➤ **Concert de soutien à S!lence.** Un concert de soutien à S!lence est organisé le vendredi 30 janvier à partir de 18h30 avec La bande à Balk' (musique des pays de l'est), le spectacle Chaos Anatomique de La compagnie Scolopendre suivi d'un concert surprise. Buffet à prix libre sur place. Tarif à 3 et 5 €. Cela se passe à *L'autre côté du pont, 25, cours Gambetta, 69003 Lyon, tél. : 04 69 16 93 84*.

Site internet

Silence s'est doté d'un site internet (*www.revue-silence.net*). Ce site est entièrement animé par des bénévoles. On y trouve déjà nos points de vente, un bulletin d'abonnement et progressivement nous espérons y mettre en ligne des articles provenant de numéros épuisés. Nous y avons également mis un formulaire courriel pour que vous puissiez nous envoyer des informations par ce biais.

FIN DES PARACHUTES DORÉS

FIN DE LA CRISE ?



Plus jamais ça, ni ici ni ailleurs ? qu'est-ce qui a changé pour les autres zones à risque ?

Certains protagonistes (opportunistes ?) des débats et luttes ayant suivi l'explosion ont ainsi facilité la mise en place de l'ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle), organisme financé par des fonds publics et privés (Total, EDF, Conseil Régional...) et dont l'objectif affiché est de développer une culture du risque chez les citoyens (« le risque zéro n'existe pas, acceptons-le »).

Ceci est très exactement un accompagnement de la loi dite Bachelot de juillet 2003 qui a pour principal objet de proposer aux riverains de sites dangereux, de déménager moyennant une certaine aide s'ils sont dans le périmètre de danger d'une usine. Sachant qu'avec ces calculs des périmètres de risques qui se font en introduisant un facteur de probabilité de survenue de l'accident, autour d'AZF, on aurait laissé les habitations et leurs habitants sur place puisque la probabilité d'explosion était nulle ! S'ils refusent, ce sera à leurs risques et périls, et ils n'auront pas la possibilité de se retourner contre les responsables de l'installation s'ils sont victimes de nuisances ou d'accident...

Depuis 2001, nombre de combats contre l'installation d'une usine ou d'un site dangereux ou polluant ont vu le jour, dont pas mal, à notre connaissance, ont obtenu gain de cause. Par contre, nous ne pouvons que déplorer l'aspect NIMBY (Not in my backyard — pas dans mon jardin) de luttes qui, une fois le conflit passé, voient disparaître les mouvements mis en place à leur occasion.

■ Plus Jamais Ça, Ni ici Ni ailleurs - Croix de Pierre, 105, avenue de Muret, 31300 Toulouse, pjcuna.cdp@wanadoo.fr.

SOMMAIRE

édito / dossier du mois

Alternatives en Savoies

de Michel Bernard

4 à 34

désobéissance

Semons la biodiversité

de Frédéric Géral

45

pays basque

Quand l'État chambre l'agriculture locale

entretien avec Michel Berhorigoin

46

Grenelle de l'environnement

De la croissance, encore de la croissance, toujours de la croissance...

d'Alain Marcom

48

noirs et blancs

Vers une société multicolore

entretien avec Patrick Lozès

50

logement

Pour l'application de la loi de réquisition

reportage de Pierre-Emmanuel Weck

56

BRÈVES	35	politique	41	environnement
	36	décroissance	42	nord-sud
	36	alternatives	42	paix
	38	nucléaire	43	société
	38	vélo	44	agenda
	39	énergies	44	annonces
	40	santé	51	courrier
	40	ogm	53	livres

Offrir Silence !

Si vous offrez cinq abonnements découverte pour six mois (20 x 5 = 100 €), vous bénéficiez de votre réabonnement gratuit pour un an (46 €). Du fait de nos délais d'enregistrement... ils recevront le numéro de février 2009 vers la fin janvier, si nous recevons votre chèque avant le 4 janvier 2009.

Groupes locaux

Vous êtes nombreux à nous demander les adresses proches de chez vous pour organiser des rencontres. Mais déontologiquement, nous ne pouvons pas communiquer les adresses. Il faut procéder à l'inverse : envoyez-nous vos coordonnées et nous passerons un appel dans la revue. Voici quelques groupes locaux qui existent déjà.

- **Lyon.** Patrick, patrick.silence@orange.fr ou Clémence, tél. : 04 78 28 07 83.
- **Indre-et-Loire.** Zazu Ferrandon, zazu@neuf.fr.
- **Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, Murette, 63290 Paslières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr.
- **Paris :** Mireille Oria, 52 bis, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris, tél. : 01 43 57 20 83.

SILENCE CONTINUE EN 2009 !

Pour sauver la revue, nous avons mis en place, cet été, un plan de redressement qui nécessite de collecter d'ici la fin de l'année 2008, 80 000 € : la moitié sous forme de dons (soit 40 000 €), l'autre moitié sous forme de nouveaux abonnements, ce qui correspond à une remontée de 4000 à 5000 abonnés.

Pour le mois de novembre, nous avons reçu 2195 € de dons (soit un total de 32 561 € depuis le 1^{er} juillet, soit 81 % de l'objectif) et le nombre d'abonnés pour ce numéro est de 4485 (soit 48 % de l'objectif).

Un grand merci aux nombreux particuliers et aux associations qui nous envoient des soutiens.

Depuis octobre, nous avons vu notre compte en banque repasser dans le vert. Mais la situation reste fragile : deux salariés sont actuellement au chômage en attendant des jours meilleurs.

Silence devrait pouvoir poursuivre sa route en 2009 si les soutiens de nos lecteurs et lectrices ne faiblissent pas. Si au niveau des dons, nous devrions atteindre notre objectif, nous sommes encore loin du compte pour les abonnements. Le nombre de nouveaux abonnés dépasse de peu le nombre de ceux qui ne se sont pas réabonnés. C'est donc sur cette recherche de nouveaux abonnés que doit porter notre effort.

Nous avons mis en place un abonnement par virement automatique trimestriel qui commence pour les plus démunis à 7 € par trimestre (voir au centre de la revue) : à ce prix-là, tout le monde peut s'abonner.



HLM Solaires à Chambéry

D.R.



Gîte La Cordée

Marie Clem's



Ferme des Baraques

Michel Bernard



Jardin des Cimes

Marie Clem's

editorial

Virages

Les deux départements de Savoie qui constituent la Savoie historique¹ forment également la région la plus haute de France : la moitié se trouve à plus de 2000 m d'altitude² avec le sommet de l'Europe en prime : le mont Blanc qui culmine à 4807 m.

A part quelques centres urbains, les Savoies sont constituées d'une multitude de petits villages³. Villages où les résidences secondaires poussent comme des champignons sous la poussée d'un tourisme international avide de champs enneigés et d'alpinisme.

Cela a comme conséquences que dans plusieurs vallées, dans les stations de ski et au bord des lacs, les prix de l'immobilier sont supérieurs à ceux du centre de Paris... et comme chaque fois que la place est chère, les alternatives ont bien du mal à s'y développer.

Alors, même s'il faut pas mal de virages avant d'arriver à les rejoindre, elles restent aussi créatives que dans d'autres régions : énergies renouvelables, agriculture biologique, accueil paysan, coopératives d'activités, plantes médicinales, groupements d'achats, solidarités diverses...

De là à ce que cela entraîne un virage économique et politique, il y a encore du chemin à parcourir, mais c'est en avançant que l'on découvre de nouveaux horizons.

Nous sommes loin d'avoir exploré tous les itinéraires possibles dans ce dossier, mais les adresses ici communiquées devraient vous permettre de remonter le fil si vous vivez ou passez par cette région.

Michel Bernard ■

1. La Savoie a été rattachée à la France en 1860 et séparée alors en deux départements.
2. Et donc presque vide d'humains.
3. Les deux départements totalisent 1 100 000 habitants. Seules onze agglomérations ont plus de 10 000 habitants, les 600 autres communes en ont 470 en moyenne.

dossier	ASDER, Un potentiel d'énergies	5
	Oxalis, Vivre et travailler autrement	10
	Bivouac, un immeuble sain et social	14
	A la découverte des plantes sauvages	16
	La Maison mosaïque	19
	La Cordée ou la recherche de cohérence	20
	La ferme des Baraques	22
	Le jardin des cimes	25
	Une Farandole	26
	Lion des neiges Mont blanc	28
	EquiThés, atelier d'alternatives	30
	Une écologie contemplative ?	32

ASDER

Un potentiel d'énergies

Depuis 1981, l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER) conseille, aide et permet la concrétisation de nombreuses réalisations dans le secteur de l'efficacité énergétique, avec ou sans énergies renouvelables, faisant de la Savoie un des départements pilotes en ce domaine.

*Tourisme et maîtrise de l'énergie. En Savoie, le tourisme génère 50 % de la richesse du département. La France a développé des programmes immobiliers en altitude nécessitant des besoins de chauffage et des transports gourmands en énergie. Si un certain nombre de stations s'interrogent actuellement, c'est surtout au niveau des gîtes et des chambres d'hôtes que l'on trouve des sites exemplaires du point de vue de la maîtrise de l'énergie. L'ASDER accompagne les propriétaires dans leur projet d'économiser l'énergie pour les guider vers des solutions adaptées (valoriser leur patrimoine, l'intégrer dans l'environnement local, rendre leur bâtiment éco-performant) et les aider à demander des subventions. En Savoie, outre des campings, hôtels, auberges, restaurants ou centres de vacances, une centaine de gîtes ou chambres d'hôtes, dont une partie en agro-tourisme, s'est engagée dans ce genre de démarche.
Didier Chomaz.*

EN 1974, LA FRANCE A TOUT MISÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE. UN choix contesté par beaucoup car n'étant ni durable (peu d'uranium), ni sûr (risque d'accident, déchets radioactifs), ni en faveur de l'indépendance nationale (cela ne remplace ni le pétrole ni le gaz). D'autres choix auraient été possibles dès cette époque, notamment en agissant pour la maîtrise des consommations d'énergie et en développant le recours aux énergies renouvelables.

L'ASDER a vu le jour en Savoie comme d'autres structures équivalentes dans d'autres départements. Mais en Savoie, du fait des personnalités qui animent l'association (en particulier Gérard Savatier, fondateur puis salarié de 1982 à 2006) du contexte politique (des élus de droite et de gauche qui, au départ, acceptent de faire des expérimentations, puis qui sont convaincus que cela marche, une implication du conseil général puis du conseil régional), d'un développement industriel, le développement des énergies renouvelables va y être plus rapide qu'ailleurs en France.

Ainsi, l'ASDER a participé à des études de dimensionnement des installations et de suivis des performances, notamment en lien avec un fabricant local, Clipsol¹ qui a industrialisé le plancher solaire direct².

L'ASDER va être moteur dans la naissance du Comité de liaison énergies renouvelables (CLER), qui cordonne les groupes, les bureaux d'études et les petits industriels dans une optique de maîtrise de l'énergie et non d'augmentation de la production énergétique³.

Très tôt, l'ASDER met en place un point info-énergie à Chambéry, avec le soutien de la ville, du département et de la région. Il permet aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises d'avoir des conseils pour maîtriser et produire leur énergie. Cette expérience pilote contribuera à la mise en place, à partir de 2000-2001, d'un réseau national coordonné par l'ADEME⁴ et plus spécifiquement destiné au grand public. Ces points info-énergie, 300 conseillers sur toute la France aujourd'hui, s'appuient sur trois principes : la gratuité, l'indépendance et l'impartialité⁵.

➤ ASDER, Maison des énergies, 562, avenue du Grand-Ariétaz, BP 99499, 73094 Chambéry Cedex 9, tél. : 04 79 85 88 50, www.asder.asso.fr.

1. Clipsol, chemin Combaruche, 73100 Aix-les-Bains, tél. : 04 79 34 35 36, www.clipsol.com.
2. Le plancher solaire directe ou PSD fonctionne ainsi : dans une construction neuve, on fait passer dans le sol un serpentin où circule de l'eau, un fluide en provenance directe d'un capteur solaire, assurant une chaleur de base, qu'il faut ensuite compléter par un chauffage classique (gaz, fioul ou bois) les jours sans soleil. L'économie de chauffage est d'environ la moitié de la consommation pour une maison bien isolée.
3. Voir présentation du CLER dans le n° 359 de *Silence*, spécial Seine-Saint-Denis.
4. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Une agence du ministère de l'Ecologie, www2.ademe.fr.
5. Ce qui oblige par exemple à communiquer la liste des installateurs de capteurs solaires... sans dire ce que l'on pense de la qualité des services de chacun.

➤ Énergie

■ **De Toit à moi**, 325, avenue du Comte-Vert, 73000 Chambéry, www.detoitamoi.fr. Association qui propose d'acheter de manière collective des installations photovoltaïques

■ **Cithélia**, chef-lieu, 73000 Montagnole, www.cythelia.fr. Ont réalisé en 2004 une maison zéro énergie .

■ **Sortir du nucléaire**, Maison des associations, boîte M6, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry.

■ **Forces motrices du Gélon**, La Gorge, 73110 La Rochette, tél. : 04 79 25 52 40. Producteur d'électricité à partir d'un barrage microhydraulique.

■ **Incub**, Pascal Lenormand, Futenex, 73410 Albens, tél. : 04 79 88 07 18. Bureau d'étude né en 2007 pour accompagner des projets liés à la basse énergie.

■ **Minergie**, Prioriterre, 30, route des Creusettes, 74330 Poisy, tél. : 04 50 67 92 43. Promotion des maisons basse énergie.



ASDER

L'agriculture, un vaste champ potentiel pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables. L'ASDER a été missionnée pour réaliser un travail de diagnostic et de conseil énergétique auprès d'exploitants agricoles, faire le point sur les consommations d'énergie et avancer des propositions sur des projets d'équipements économes en énergie, ou utilisant les énergies renouvelables. Par exemple, sur une ferme ovine savoyarde, le fioul représentait 67 % de l'énergie consommée et l'électricité 37 %, énergie en majorité destinée au bloc de traite et à la transformation fromagère. S'il est difficile de préconiser des économies d'énergie sur les transports (tracteurs et véhicules), un potentiel d'économies existe sur l'électricité avec des installations de chauffe-eau solaires et de chaudières automatiques à bois déchetés. Michaëlle Rabiller.

Pionnier de la formation

En 1989, l'ASDER lance le premier stage professionnel de longue durée sur les énergies renouvelables. Il se déroule sur neuf mois et accueille des personnes sur dossier de motivation et non en fonction des diplômes. Depuis sa création, cette formation a été suivie par plus de 700 personnes dont la plupart ont ensuite trouvé du travail dans ce secteur : artisans, technico-commerciaux, conseillers techniques, agents des collectivités territoriales, techniciens ou ingénieurs de bureaux d'étude... De nombreux stagiaires ont aussi créé leur entreprise.

La formation se déroule en six mois de cours de janvier à juin à la Maison des Energies, suivi de trois mois de stage en entreprise pendant l'été et enfin une soutenance en octobre.

Plus de 700 personnes ont été formées à l'ASDER et la plupart ont ensuite trouvé du travail dans ce secteur.

Depuis 2004, l'ASDER a ouvert d'autres formations plus courtes pour répondre à des besoins émergents dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'écoconstruction.

En Savoie, il existe maintenant un autre pôle de formation à Savoie-Technolac⁶ où se déroulent d'autres stages dans ce domaine : les Compagnons du Solaire, Polytech'Savoie ou encore l'INES, Institut national de l'énergie solaire.

La maison des énergies

Pour l'ASDER, il était important de disposer d'un bâtiment démonstratif pour être en cohérence avec les conseils prodigués auprès du public. Avec la mairie de Chambéry, le projet de la Maison des Energies a pu voir le jour en 2003. Un cahier des charges a été élaboré selon les principes du bioclimatique et avec l'envie que le bâtiment puisse présenter le maximum de techniques différentes, aussi bien au niveau des matériaux que de l'efficacité énergétique et de l'emploi des énergies renouvelables.

Cette maison de 650 m² est à ossature bois. Des "fenêtres" dans les murs permettent de voir les isolants. Le bois utilisé est local, le charpentier venant de Haute-Savoie. Tout le bâtiment est équipé en basse consommation. Au final, on a un bâtiment à 65 kWh/m²/an pour le chauffage et de 40 kWh/m²/an pour l'électricité.

Il comprend au rez-de-chaussée une salle pour l'accueil du public avec de nombreux présentoirs,



ASDER

Maisons Basse Énergie. La région Rhône-Alpes a lancé un appel à projets s'adressant aux particuliers visant à générer la construction ou la rénovation de 100 logements individuels répondant à des critères techniques très ambitieux favorisant les économies d'énergie. Les objectifs à atteindre étaient de 50 kWh/m²/an dans le neuf et 60 kWh/m²/an dans la rénovation (trois fois moins qu'une construction neuve conforme à la réglementation en vigueur). Une centaine de maisons a été sélectionnée dont quatorze en Savoie. Chaque opération bénéficie d'un appui technique et administratif, puis d'un suivi des travaux et des performances énergétiques réalisé par l'ASDER. Les maîtres d'ouvrages ont adopté différentes techniques ou technologies : briques monomur, ossature bois, isolation, traitement des ponts thermiques, triple vitrage, étanchéité à l'air, VMC double flux, énergies renouvelables, matériaux naturels, récupération d'eau de pluie, toilettes sèches... Delphine Mugnier.

► Frontenex vue générale

Des efforts communaux de maîtrise de l'énergie probants. Des communes s'engagent, avec le soutien de l'ASDER, dans des programmes de maîtrise de l'énergie par l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Ici, à Frontenex (1700 habitants, à 10 km d'Albertville), les travaux d'isolation et de remplacement de chaudières de bâtiments communaux, un diagnostic de l'éclairage public, etc., ont permis de diminuer de 16 % la consommation énergétique annuelle de la collectivité depuis 2002. La diminution d'émission de gaz à effet de serre induite est estimée à près de 30 tonnes d'équivalent CO₂/an, soit 13 % des émissions de 2002. Pour conforter sa démarche en faveur de la maîtrise de l'énergie, la commune dispose d'un logiciel spécifique pour suivre ses consommations en énergie et réagir rapidement en cas de dérive. **Hervé Rychtarik.**



Ville de Frontenex

maquettes et présentations de matériaux, ainsi qu'une salle de formation. Au nord, une chaufferie à vocation pédagogique où l'on peut voir une forêt de raccords correspondant à de multiples méthodes de chauffage mises en place dans le bâtiment. Un panneau explique, fort judicieusement, que ceci ne correspond pas à ce que l'on installe réellement. Ces tuyaux relient capteurs solaires thermiques placés en toiture, chaudière à bois déchiqueté, ventilation mécanique, circulation d'eau de la nappe phréatique pour la climatisation en été, le pré-chauffage en hiver...

À l'étage, on a une série de bureaux avec pour chacun une fenêtre présentant différents volets isolants. Il y a un réservoir pour la récupération des eaux de pluie, qui alimente les toilettes. Sur le toit, outre les capteurs solaires thermiques, 68 m² de photopiles fournissent environ 30 % de l'électricité du bâtiment. Une partie de la toiture est en terrasse végétalisée permettant de réduire les surfaces imperméabilisées trop présentes en milieu urbain et renforçant l'isolation du bâtiment.



▲ HLM Calamine à Chambéry.

Des garanties de résultats sur les installations solaires collectives (bailleurs sociaux, copropriétés, etc.). Pour toute installation solaire de plus de 50 m² de capteurs thermiques de production d'eau chaude sanitaire, l'ADEME demande la mise en place d'un contrat de garantie de résultat solaire. L'ASDER propose une prestation de suivi mensuel de ces contrats. Elle alerte le maître d'ouvrage dès qu'un défaut est constaté. En plus d'offrir une certaine réactivité de maintenance, ces suivis permettent un bon retour d'expérience qui rassure les maîtres d'ouvrage. En 2008, cinq contrats de garantie de quatre ans arrivaient à terme pour des immeubles gérés par des bailleurs sociaux. Résultat : un taux de couverture moyen par le solaire de 60 % de la production d'eau chaude, soit autant d'économies financières pour les locataires et de rejet de gaz à effet de serre pour la planète. **Sabine Roëa.**

► Habitat

- Réseau Ecobâtir, Bernard Lab, 23, résidence des Alpes 73000 Jacob-Bellecombette.
- Tangentes, 45, route d'Apremont, 73000 Barberaz, tél. : 04 79 33 28 73.
Regroupement d'architectes et d'artisans spécialisés dans la construction écologique et basse énergie.
- Alain et Pascale Ricaud, 73000 Montagnole, tél. : 04 79 68 96 47. *Maison, conçue par lui architecte, pour être passive.*
- Philippe Perrin, bâtiment "les Fougères", 3, rue Hector-Berlioz, 73100 Aix-les-Bains, tél. : 04 79 88 99 67. *Eco-infirmier, spécialiste de la santé dans le bâtiment, administrateur de la CRII-Rad, laboratoire indépendant d'information sur la radioactivité (Valence).*
- Atelier Dédales, Mireille Bonnaz-Martinet, La Chaz, 73110 Arvillard, tél. : 04 79 44 28 58. *Architecte sensibilisée habitat sain.*
- Maison nature, ZA du Chiriac, 120, rue Louis-Armand, 73200 Albertville, tél. : 04 79 32 62 36, <http://maisonnature.free.fr>. *Magasin qui fournit tous les produits nécessaires pour l'habitat sain, également semences Kokopelli, produits de jardinage bio, papier recyclé, papiers peints écologiques, couches bébés écologiques, literies, ustensiles de cuisine...*
- Habitat bien-être, Christophe Belet, La Thieulaz, 73200 Plancherine, tél. : 06 10 40 78 34. *Conseils et fournitures pour construire, rénover ou décorer en matériaux sains.*
- Atelier du vivant, Corinne et Christian Post, 58, avenue de Genève, 74000 Annecy, tél. : 04 50 67 74 39, www.habitat-sain74.com. *Conception et réalisation pour une architecture écologique : matériaux écologiques, énergies renouvelables.*
- Maison nature, ZI Pringy-Argonnay, 459, route de Rutys, 74370 Pringy, tél. : 04 50 64 60 53, www.maison-nature.com. *Tous matériaux pour l'habitat écologique.*

ASDER

6. Savoie-Technolac, BP 234, 73374 Le Bourget-du-Lac Cedex, tél. : 04 79 25 36 36, www.savoie-technolac.com.



Valorisation des ressources locales en milieu rural, l'exemple d'une chaufferie bois communale pour alimenter une dizaine de bâtiments. Saint-Alban-des-Villard est une petite commune située à 1100 m d'altitude en Maurienne. L'ASDER a accompagné les élus municipaux dans leur réflexion de valorisation de la forêt communale (200 ha de résineux) comme source d'énergie renouvelable. Un réseau de chaleur bois de 220 kW alimente maintenant plusieurs bâtiments communaux (épicerie, salles communales, mairie, gîte) et privés (logements). Outre ce type de projets ruraux, l'ASDER accompagne des installations d'une toute autre ampleur comme celui de l'union de copropriétés à La Plagne, qui prévoit une chaufferie bois de 3000 kW, ou celui du centre technique municipal de Chambéry, de 750 kW, qui alimente ateliers et serres de la ville. Gaëlle Vaugeois.

Le prix de revient du bâtiment a été de 1300 € par m² (1100 sans le photovoltaïque) : le même que celui d'un bâtiment classique.

▼ Scierie de Saint-Martin-la porte-en-Maurienne, Gilles Charpin, architecte

Une équipe dynamique

Aujourd'hui, l'ASDER compte une vingtaine de salariés ayant chacun une spécialisation dans un domaine précis (voir les illustrations). L'équipe de salariés conseille et accompagne les particuliers, entreprises ou collectivités dans leurs projets d'économies d'énergie ou d'équipements d'énergies renouvelables (informations techniques, informations sur les aides financières possibles, listes d'installateurs agréés...).

L'association met en place régulièrement de nouvelles activités comme la promotion du label basse consommation pour les particuliers, l'expertise au cours de débat sur les écoquartiers avec les communes, ce qui nécessite d'ouvrir des dossiers sur la place des transports collectifs, sur une approche plus globale que la seule question énergétique.

Concernant l'urbanisme, l'ASDER apporte ses compétences dans le soutien à la densification. Celle-ci favorise les économies de terrain, d'énergie et de gestion des réseaux. Ceci se fait dans le cadre du SCOT, schéma directeur qui, en Savoie, bloque les surfaces constructibles, en particulier dans le secteur Aix-Chambéry-Montmélian, où se trouvent les deux tiers de la population du département.

L'ASDER travaille également à l'amélioration de l'efficacité énergétique des stations de ski. C'est un problème complexe : ces stations ont vu le jour dans un contexte d'énergie peu chère et gaspillent énormément. Certaines stations ont pour unique source d'énergie l'électricité. La présence de très nombreuses résidences secondaires, de copropriétés complexes, avec logements minuscules qui ne peuvent devenir des logements principaux, tout cela concourt à un gaspillage d'énergie. Une prise de conscience est en train de s'opérer et des communes de montagne sollicitent l'accompagnement



Fort développement des photopiles. Beaucoup de réalisations et projets sont en cours en Savoie, allant du projet individuel à des projets de grande ampleur. Une véritable envolée, puisque la puissance installée en photopiles en Savoie, avec une centaine d'installations supplémentaires en 2007, est supérieure au cumul de toutes les années précédentes. La centrale photovoltaïque de la ville de Chambéry de 1000 m² va être dépassée par la centrale intercommunale en construction à Saint-Martin-la Porte-en-Maurienne. Ses 1500 m² produiront annuellement 164 500 kWh. Cette toiture solaire est installée sur une scierie construite à 100 % en bois issu de forêts gérées durablement. Une partie des déchets de la scierie alimentera, à 4 km, une usine fabriquant du silicium destiné, à terme... à la production de modules photovoltaïques. L'ASDER a apporté ses conseils tout au long du projet à la communauté de communes Maurienne Galibier qui en est maître d'ouvrage. D'autres projets d'envergure issus du secteur privé sont en cours en Savoie. Thierry Pottier.



▲ Agglomération Chambéry-Le Bourget-Aix-les-Bains

Plan climat pour réduire l'empreinte écologique d'un territoire. Initialement lancé au niveau national, les plans Climat s'adaptent aujourd'hui localement : le département de la Savoie, comme l'agglomération de Chambéry (Chambéry Métropole) ont lancé un plan Climat territorial. L'objectif est d'identifier, sur le territoire, les principales activités responsables d'émissions de gaz à effet de serre pour mettre au point des plans d'action allant dans le sens d'une politique climatique.

L'ASDER appuie techniquement ces collectivités lors de l'élaboration de leurs plans Climat. L'expérience de l'ASDER en matière d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables aide à l'identification des priorités d'action, notamment concernant l'habitat. Karine Le Diouron.



Réunion de concertation pour une démarche d'écoquartier. Un projet d'écoquartier (1200 logements) a été lancé par la commune de Cognin (agglomération chambérienne) sur un plateau de 40 ha. Une concertation citoyenne a été animée par le CAUE 73 et Savoie vivante (CPIE de Savoie). Les citoyens de la commune et les voisins du plateau concerné ont été invités à s'exprimer, ainsi que le réseau associatif local : promotion des déplacements doux, protection du patrimoine, associations naturalistes et l'ASDER pour les aspects de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

Résultat : des exigences en terme d'énergie et de bâtiment (consommation de moins de 50 kWh/m²/an, matériaux naturels favorisés), au niveau des déplacements (accès routier et parkings voitures en périphérie, ligne de bus et pistes cyclables demandées ...) et des services sur place (école, commerces, lieu d'échange...).

Yohann Didier.

technique de l'ASDER pour des audits énergétiques globaux.

L'ASDER travaille aussi avec les offices d'HLM, qui ont pris conscience de la faible isolation de leur parc et de l'impasse du chauffage électrique : cela entraîne pour les locataires des notes de chauffage importantes alors qu'ils ont de petits budgets. L'ASDER mène une action de sensibilisation pour limiter l'usage du chauffage électrique et favoriser des rénovations de bâtiments avec une bonne isolation.

Même si le département de la Savoie est classé en tête pour les réalisations solaires, il reste un énorme travail à faire. Le bâtiment est un secteur qui se renouvelle très lentement et l'isolation pourrait largement contribuer à diminuer la facture énergétique et limiter les impacts environnementaux, pour peu que les promesses du Grenelle de l'environnement ne restent pas lettre morte.

Pour Gaëlle Vaugeois, conseillère Energie auprès des collectivités locales, qui nous a reçus, la question des énergies renouvelables n'est plus aujourd'hui un problème technique, mais une question de comportement et de choix des décideurs et des consommateurs. ■

▼ Vue sud de la Maison des énergies



▼ Espace info énergie à la Maison des énergies





Marie Clém's

Vivre et travailler autrement

Après avoir connu plusieurs statuts, Oxalis est devenu depuis il y a années une coopérative d'activités qui permet à de nombreuses personnes de démarrer une activité originale.

➤ Oxalis SCOP, 73340 Bellecombe-en-Bauges, tél. : 04 79 63 31 11

LE PREMIER DÉBAT QUI VA SERVIR À INITIER OXALIS REMONTE À 1986. UNE DIZAINE DE PERSONNES de Chambéry et d'Aix-les-Bains, impliquées dans l'éducation populaire, s'interrogent alors sur la façon d'incarner ces valeurs dans la vie quotidienne et leur engagement professionnel. Dans un premier temps, ils initient deux clubs d'investissement pour la gestion alternative et locale de l'économie, ou CIGALE¹, et organisent des débats sur ce que pourrait être l'entreprise idéale.



Béatrice Poncin, fondatrice... sur le départ.

Marie Clém's

Plusieurs de ces personnes vivent ensemble dans une ZUP, le "vivre ensemble" permettant d'expérimenter ce que peut être le "faire ensemble".

Les allers-retours entre Chambéry et les Bauges sont nombreux et longs et, en 1991, le groupe choisit de ne plus vivre que sur les Bauges. Deux instituteurs ont trouvé un poste à proximité, les autres essaient de se financer par de l'accueil. Cela lance une réflexion sur l'articulation bénévolat-professionnalisation. Et quand la ferme est mise en vente, un débat porte sur l'opportunité de l'acheter... alors qu'elle ne présente pas les caractéristiques recherchées pour un projet collectif. Le groupe éclate et seuls restent Béatrice Poncin et Jean-Luc Chautagnat qui achètent la ferme. Ils vont essayer de se rémunérer en diversifiant leurs activités : élevages d'ânes de randonnées, jus de fruits, accueil de classes environnement, accueil social avec activités environnement... et formation professionnelle. Le projet est alors défini ainsi : on apprend en faisant, on investit ce que l'on gagne (pas d'emprunt), on développe des activités complémentaires. Ils ont la volonté de travailler en collectif et alors que de nouvelles personnes arrivent, l'association Oxalis (du nom d'une plante de sous-bois) voit le jour.

Oxalis bénéficie alors d'emplois aidés (objecteurs de conscience, contrat de formation) pour animer des chantiers de jeunes (toujours pour rénover le bâtiment) et mener des actions de développement local. Jusqu'en 1997, l'association tourne ainsi avec une moyenne de cinq personnes, en cogestion, sans hiérarchie, avec des roulements dans les activités.

Investissement dans les Bauges

Ils trouvent une maison à louer dans les Bauges. Le lieu va leur permettre d'organiser des camps de jeunes pour y faire du sport de plein air, mais également des chantiers de rénovation des bâtiments. Tout est fait bénévolement. Une première association voit le jour : *Presqu'île*. Sept personnes s'installent dans la ferme avec la volonté d'y accueillir en vacances ou en stages un mélange de jeunes en difficulté sociale et de jeunes locaux. Ils espèrent que le mélange permettra de faire naître des réflexions. Cela se fait en lien avec le travail de certains, éducateurs dans des services sociaux.

Limites de l'autogestion

Ce fonctionnement horizontal permet d'avoir des relations intéressantes entre les personnes, crée une dynamique positive, mais pose d'autres problèmes : la rotation des tâches est très difficile à appréhender pour des structures extérieures qui cherchent à conserver le même interlocuteur ; au sein du groupe, il y en a qui aiment mieux certaines tâches que d'autres... ainsi, par exemple, la comptabilité sera négligée.

1. Les CIGALE sont nées dans les années 1980. Chacune regroupe des personnes ayant des économies. Le club décide d'investir dans le capital d'entreprises solidaires pour leur donner un coup de pouce dans un délai limité (au maximum cinq ans). Une Cigale ne peut investir seule dans un projet, ni dans un seul projet. Ses membres se trouvent impliqués dans la vie de l'entreprise et constituent de fait un réservoir d'aides de toute sorte (compétences, savoirs, économie, relations sociales...). Pour en savoir plus : Fédération des Cigales, 61, rue Victor-Hugo, 93500 Pantin, tél. : 01 49 91 90 91, www.cigales.asso.fr.

L'ancienne ferme aménagée
en nombreux bureaux



En janvier 1997, ils décident de créer une société coopérative ouvrière de production (SCOP) pour encadrer les activités économiques (confitures, ânes, accueil à l'époque). Par ailleurs, l'association est maintenue pour les activités de chantiers de jeunes, la formation et les activités bénévoles. Au début, c'est un peu formel, les personnes étant salariées des deux structures.

En 1998, une rupture avec un partenaire pour la formation professionnelle provoque la nécessité de développer de nouvelles activités. L'association se tourne alors vers la région et vers l'Europe pour obtenir le financement d'une initiative d'accompagnement à la création d'activité, dans les Bauges. Elle bénéficie de l'aide de *Peuple et culture*². Après une première année d'étude de faisabilité, un séminaire collectif est organisé pour définir ce que doit être une démarche cohérente. On distingue alors trois niveaux : on définit ce qui nous fait plaisir individuellement ; on définit ensuite ce que l'on aime faire ensemble ; ce n'est qu'ensuite qu'arrive l'économique. Or le bilan révèle que tous les accompagnements effectués sont des projets indi-

viduels et non collectifs. Cela suppose de favoriser les rencontres donc par exemple de prendre en charge collectivement les frais de déplacement. Ces rencontres peuvent se faire entre tous les coopérateurs lorsqu'il s'agit de questions générales comme de fixer le pourcentage reversé dans le pot commun³ ; ou par petits groupes, par exemple pour discuter du développement d'un métier ou de la complémentarité de divers métiers. Toute une réflexion est menée autour de l'articulation autonomie-coopération.

Une coopérative d'activité propose à des personnes ayant un projet économique, le plus souvent individuel, de le tester dans le cadre de la coopérative.

viduels et non collectifs. Les membres s'interrogent alors sur la manière de mettre du collectif dans ces pratiques. Un débat avec l'Union régionale des SCOP les incite alors à se transformer en coopérative d'activité. Le virage administratif est pris en 2001.

Une coopérative d'activité

Une coopérative d'activité propose à des personnes ayant un projet économique, le plus souvent individuel, de le tester dans le cadre de la coopérative : la personne devient coopératrice. Elle bénéficie alors d'un encadrement administratif, d'un salaire... en échange du reversement d'une partie de son chiffre d'affaires.

Cela intéresse de nombreuses personnes qui ne rentrent pas dans les normes administratives ou qui ne veulent plus travailler seules. Par exemple, des intermittents du spectacle qui veulent avoir en complément une activité qui ne rentre pas dans leur statut ; ou encore un maraîcher bio qui n'a pas la surface nécessaire pour avoir le statut d'agriculteur, et de manière plus générale tous ceux qui sont pluriactifs.

En 2001, la structure de coordination comprend deux salariés pour une dizaine de coopérateurs. Devant l'indifférence des élus locaux, *Oxalis* renonce alors à rester uniquement sur les Bauges et propose à qui le veut de rejoindre la coopérative. Le succès sera rapide : le nombre de coopérateurs atteint 160 fin 2008. Des antennes régionales commencent à s'ouvrir dans le Limousin, en Aquitaine... le nombre de salariés permanents — comprendre autres que les coopérateurs — est passé à 15.

L'augmentation de taille s'est accompagnée de toute une réflexion pour que soit maintenu l'esprit

La coopérative d'activité représente une vraie solidarité économique et humaine avec une mutualisation de moyens. Chacun développe son activité, ce qui respecte la personne et ses envies, mais chacun participe à la vie coopérative pour favoriser la coopération. Même avec 160 personnes, il n'y a pas de délégation : tout le monde participe aux réunions générales. Pour l'affirmer

Qui sont les coopérateurs ?

Au total, 45 des 160 coopérateurs ont une responsabilité. On compte une cinquantaine de consultants :

- ▶ en développement durable, agenda 21, pour les collectivités
- ▶ en accompagnement d'associations
- ▶ en environnement
- ▶ en informatique
- ▶ en communication

Il y a aussi 6 boulangers bio qui vendent en marché ou en AMAP. Plusieurs artisans comme menuisier ossature bois, coiffeur à domicile, artistes, et des pluriactifs : un tailleur de pierre-fossoyeur-animateur, un régisseur son-réparateur d'ascenseur...

La moyenne d'âge est de 40 ans (de 21 à 55 ans). Il y a autant d'hommes que de femmes mais avec un écart homme-femme au niveau des rémunérations : les femmes gagnent en moyenne deux fois moins que les hommes. Ceci s'explique partiellement par une moindre recherche d'argent de leur part, mais aussi par la reproduction du modèle de la société (métiers féminins moins rémunérés).

► Autour d'Oxalis

■ **Anes et compagnies**, Les Dalphins, 73340 La Motte-en-Bauges, tél. : 04 79 63 80 01. *Randonnées avec ânes.*

■ **Éditions du Croquant**, Alain Oriot, Broissieux, 73340 Bellecombe-en-Bauges, tél. : 06 89 21 35 25. *Maison d'édition spécialisée en sciences sociales.*

■ **Marc Maurice Sage-Segard**, Le Buisson, 74540 Gruffy, tél. : 04 50 77 66 49. *Artisan membre d'Oxalis qui aide à la réalisation à la chaux, accompagnement à l'autoconstruction.*

► A lire

■ **Salarié sans patron ?**, Béatrice Poncin, éd. du Croquant, 2004, 240 p. 12 €.

Le mouvement coopératif a montré la voie des salariés sans patron. L'une des fondatrices d'Oxalis montre ici la richesse qu'offrent maintenant les coopératives d'emploi et d'activité pour ceux et celles qui se lancent dans des métiers originaux ou avec des démarches alternatives.

■ **Trajectoires indicibles, Oxalis, la pluriactivité solidaire**, de Béatrice Poncin, éd. du Croquant, 2002, 190 p. 9 €.

Une histoire détaillée de la genèse d'Oxalis, de ses remises en question, de ses orientations jusqu'à la coopérative d'aujourd'hui.

2. *Peuple et culture* est un réseau d'associations d'éducation populaire. Actuellement 34 associations y adhèrent. 108-110, rue Saint-Maur, 75011 Paris, tél. : 01 49 29 42 80, www.peuple-et-culture.org.

3. Ce montant est égal actuellement à 15 % de la valeur ajoutée, ce qui, selon les marges faites dans les différents secteurs, se situe entre 3 % et 14 % du chiffre d'affaires.

➤ A voir

■ **Trajectoires**, de Laetitia Chalendon, DVD, éd. du Croquant, 2007, 36 mn, 9 €.

Reportage sur Oxalis à partir de témoignages de coopérateurs.

➤ Politique

■ **Chiche 73**, Maison des associations, boîte A5, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry, (Mickaël Chambru, tél. : 06 23 48 64 10)

■ **Les Verts région Savoie**, 45, rue Dacquin, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 33 71 04.

■ **Collectif Lambda vote**, Maison des associations, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry, www.lambdavote.com. *Collectif d'incitation à la participation à la vie politique et aux élections.*

■ **La Libre pensée**, Maison des associations, N2, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry.

■ **Attac Savoie**, Jean-Claude Mancini, 2411, route de Pontfret, 73200 Mercury, tél. : 04 79 32 86 16.

■ **Alarme citoyens**, espace associatif, 21-23, rue des Fleurs, 73200 Albertville, tél. : 04 79 37 05 43 (Claude Vial).

■ **Fédération anarchiste**, www.fa73.lautre.net.

■ **Attac Haute-Savoie Genevois**, maison des associations, rue Docteur-Baud, 74100 Annemasse, www.local.attac.org/attac74

■ **Gilles Maistre**, maire Vert, 74130 Entremont.

■ **Cellule verte Haute-Savoie**, 395, route des Perrières, 74260 Les Gets, tél. : 08 75 35 19 97, www.cellule-verte.org. *Centre de ressources pour les ménages autour des concepts du développement durable. Réseau pour favoriser les débats et les initiatives.*

■ **L'Institut CGT d'histoire sociale de Haute-Savoie**, 29, rue de la Crête, BP 55, 74963 Cran-Gevrier cedex, tél. : 04 50 67 92 09.

Mode de décision

Comment prendre des décisions de manière consensuelle lorsqu'on est un groupe important ? Une des méthodes actuelles prévoit que chacun dispose de cartons de couleurs qu'il place devant lui :

- vert : je me sens bien avec cette décision
- bleu : je suis d'accord pour laisser adopter cette décision
- jaune : j'aimerais avoir plus d'explications
- violet : j'aimerais exprimer des réserves et faire d'autres propositions
- rouge : je ressens le besoin de modification

Lorsque tout le monde affiche du bleu ou du vert, la décision est adoptée.

plus clairement, Oxalis a encore une fois changé de statut passant d'une SCOP-SARL, dans laquelle la direction est confiée à un gérant, à une SCOP-SA où cette direction est confiée à un conseil d'administration. De même fin 2008, Béatrice Poncin a quitté son poste de directrice, remplacée par une direction collégiale de quatre personnes.

Des groupes de projet se sont mis en place sur l'informatique, l'accompagnement, la communication, le développement, l'environnement... Chaque groupe élabore des propositions qui sont faites à tous, adoptées, amendées ou renvoyées au groupe (voir encart). Actuellement, il y a trois réunions annuelles : une sur les décisions stratégiques et deux à thèmes en fonction de ce que proposent les groupes.

Dans la SCOP-SA actuelle, Jean-Luc Chautagnat⁴ continue de s'occuper de la formation, deux postes sont consacrés à la comptabilité, un à l'accompagnement administratif, un demi à la communication, etc.

L'égalité des salaires a été un temps appliquée puis, par décision collective, un différentiel a été mis en place, tenant compte des responsabilités : les salaires actuels vont de 1500 à 2300 euros nets.

Le conseil d'administration regroupe une quinzaine de personnes : des entrepreneurs représentant différents types de métiers et quelques salariés.

On ne naît pas solidaire, on le devient

La solidarité implique la réciprocité. Pour certains, c'est une révélation de savoir que l'on peut travailler ainsi. C'est la découverte de nouvelles valeurs.

Quand on adhère à la coopérative, on en devient salarié dès le premier mois, souvent avec un statut CAPE, Contrat d'appui au projet d'entreprise, un cadre juridique qui permet de tester en grandeur réelle l'activité et de valider sa viabilité économique, un contrat aidé. Certains mettent longtemps à atteindre un chiffre d'affaires suffisant pour en vivre. Cela implique que les autres coopérateurs compensent.

Quand une initiative atteint un fort développement économique, le risque existe que la personne soit tentée de se retirer de la structure collective

pour bénéficier entièrement des retombées de son activité.

Le risque inverse est qu'il y ait trop d'activités qui ne fonctionnent pas et que cela plombe économiquement la structure.

Les deux se produisent. En 2007, deux membres sont partis après avoir réussi le développement de leur activité, ne supportant plus l'esprit de coopération. De l'autre côté, une vingtaine de départs ont été motivés par le manque de réussite de l'entreprise tentée. Il convient de rajouter deux départs à la retraite.

Le collectif, développé à tous les niveaux de décision, aide à prendre la bonne décision lorsque l'esprit coopératif fait défaut ou quand l'activité économique est trop faible. Mais bien sûr, ce n'est pas une garantie et toute la difficulté pour le collectif est de bien gérer l'équilibre entre les désirs de chacun et la réalité.

La coopération montre quand même que des projets a priori jugés non rentables peuvent le devenir : le collectif permet une dynamique, une mise en valeur. Les réunions par thèmes, souvent pragmatiques, permettent à tous de prendre la parole, quel que soit leur niveau d'étude. Cette prise de parole est parfois une révélation. La coopérative d'activité tire les projets vers le haut. La complémentarité des projets individuels joue à fond. Et certains n'existent que parce que le collectif est là.

Partage du repas et des idées.



4. Jean-Luc siège toujours au conseil d'administration de l'association qui, elle, a déplacé son siège au Châtelard avec toujours comme but l'aide à l'émergence de projets locaux. Elle a ainsi participé à la mise en place d'une radio, d'une plate-forme bio. Comme les gens adhèrent pour aider à créer un projet, l'association connaît des hauts et des bas. Elle fonctionne actuellement avec deux salariés.



Oxalis

Coopération et décroissance

La coopérative d'activité attire plus de 80 % de personnes installées à la campagne, très souvent engagées dans une logique de décroissance. Beaucoup font par exemple le choix d'une activité individuelle pour éviter d'avoir un patron, quitte à gagner moins, à travailler moins ou les deux.

Alors que, dans le système économique, il n'est pas toujours possible de développer une activité moins rémunératrice ou un travail à temps partiel, c'est envisageable dans une coopérative d'activité.

La prise en charge des questions administratives par les salariés d'Oxalis permet ainsi d'éviter des limites d'échelles. Elle permet de penser l'entreprise dans un contexte de décroissance.

■

L'association Oxalis

Aujourd'hui l'association Oxalis propose différentes activités : des formations à l'éco-construction (construction paille, isolation ouate de cellulose, cloisons en chanvre banché, enduits terre, enduits chaux, tadelakt...). Elle propose tout un panel d'activités autour de l'éducation à l'environnement (découvertes des plantes médicinales et aromatiques, étude du milieu naturel, développement des énergies renouvelables...). Elle est adhérente du réseau régional d'éducation à l'environnement Graine. Elle anime un café associatif où se déroulent de multiples événements culturels.

➤ Oxalis association, place du Vieux-Bourg, 73630 Le Châtelard, tél. : 04 79 63 31 07, www.oxalis-asso.org.

Réunion d'une commission thématique



Oxalis

➤ Solidarités locales

■ Les Triandines, route de Saint-Cassin, 73160 Cognin, tél. : 04 79 96 33 32, <http://les-triandines.free.fr>. Jardin solidaire, membre du réseau Cocagne.

■ La Nef, BP 411 74013 Annecy cedex, tél. : 04 50 51 86 22. Banque alternative.

■ Sel du Genevois, MJC Sud, salle MC Solaar, avenue de Verdun, 74100 Annemasse, tél. : 04 50 38 27 96 (Véronique).

■ RESF 74, Réseau éducation sans frontières, 7, rue du Môle, 74100 Annemasse, resf74@yahoo.fr. Pour que chaque enfant puisse suivre sa scolarité sans être menacé d'expulsion.

■ CLIC-Faucigny, Comité de liaison et d'initiatives contre le racisme, la xénophobie et toute forme de discrimination, BP 18, 74301 Cluses cedex, <http://clic-faucigny.org>. Organise chaque année, le dernier week-end d'avril, une fête du métissage à Cluses, avec différentes associations.

■ Solidarité dépendance 74, rue du Val Vert, 74600 Seynod, tél. : 04 50 51 76 54. Demande que la dépendance des personnes âgées soit prise en charge par la Sécurité sociale.

➤ Librairies

■ Librairie Jean-Jacques Rousseau, 175, rue Croix-d'Or, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 70 18 10.

■ Librairie le Bois d'Amarante, 37, rue Jean-Pierre-Veyrat, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 33 06 84.

■ Librairie Ecolibri, 2, chemin des Sapins, 74100 Vetraz, tél. : 04 50 38 79 25.

■ Editions Jouvence, BP 90107, 74161 Saint-Julien-en-Genevois, tél. : 04 50 43 28 60.

➤ À lire

■ Panique à l'Impérial palace, Michel Carvallo, éd. Asile, 59, route des Frassettes, Ferrières, 74370 Prinay, 2007, 288 p. 23 €.

L'histoire d'Annecy Jazz Action, un mouvement musicien déjanté qui jusqu'en 1975 a poursuivi l'action de mai 1968 à Annecy et ailleurs.

Bivouac, un immeuble sain et social

En bordure de Chambéry, Pascale et Laurent ont donné la moitié de leur jardin pour la construction d'un bâtiment sain à loyer très réduit.

► **Association Bivouac**,
70, impasse de Belledonne,
73000 Bassens, tél. : 04 79 85 51 90.

► **Habitat et humanisme Savoie**,
maison des associations,
67, rue Saint-François, 73000
Chambéry, tél. : 04 79 33 95 86.

► La Mandragore

La Mandragore se présente comme une association pour l'information, la promotion et le développement d'alternatives de vie.

Cela passe par différents domaines comme l'alimentation, l'éducation, l'épargne solidaire, les Sel, des repas partagés, des prêts, du troc, l'écoconstruction, le recyclage, les économies d'énergie... bref tous les sujets développés dans *Silence*. Ils organisent l'Ecofestiv un samedi de mai avec la participation de nombreuses initiatives locales.

■ **La Mandragore**, maison des associations, 67, rue Saint-François-de-Sales 73000 Chambéry, tél. : 04 79 65 37 98 (Etienne) ou 04 79 28 26 08 (Pascale) ou 04 79 44 19 83 ou 06 23 81 01 20 (Guillaume Gardette),
www.lamandragore.net.

LAURENT EST MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ D'EMMAÛS PROCHE DE CHEZ LUI, QUAND, EN février 2004, est fêté le cinquantième anniversaire de l'appel de l'abbé Pierre. A cette occasion, cette communauté organise une journée portes ouvertes pendant laquelle, à de nombreuses reprises, revient la question du manque de logements pour les plus pauvres. Banalisation des chiffres : il y a en France autant de mal-logés que de résidences secondaires !

De retour le soir chez lui, il discute avec sa femme Pascale : à part trouver cela scandaleux, que peuvent-ils faire ? Ils disposent d'une maison sur une commune en pleine révision de son PLU, Plan local d'urbanisme et qui réfléchit à comment arriver à respecter l'obligation des 20 % de logements sociaux. Cette maison dispose d'un terrain de 990 m². Cela a été le terrain de jeux de leurs enfants. Mais ceux-ci étant maintenant grands, ils se posent alors la question de savoir s'ils ne pourraient en donner une partie pour y construire un petit bâtiment avec des logements sociaux. Ils consultent alors les règlements d'urbanisme et constatent qu'il est possible de construire 150 m² habitables sur une telle surface.

D'un projet individuel...

Lecteurs de *Silence* entre autres, ils pensent d'abord prendre une année sabbatique pour construire une maison en paille en autoconstruction, avec deux logements qu'ils loueraient à bas prix. Ils en parlent autour d'eux. A leur grand étonnement, plusieurs personnes expriment leur envie de partager ce projet avec eux : participation technique, de réflexion, en investissant leurs économies.

Cela pose vite la question de savoir à qui appartient le projet, ce que cela signifie pour leurs enfants (25, 23 et 19 ans aujourd'hui) dont c'est l'héritage...

L'association *Bivouac* voit le jour en 2005. Des soirées de réflexion sont mises en place, les débats sont vifs comme par exemple celui à propos de la mise en place de toilettes sèches : "les futurs habitants n'ont pas à s'adapter à nos choix. Ce sont eux qui vont y vivre et pas nous".

Ils décident finalement de couper le terrain en deux et les enfants acceptent que le terrain donné ne soit plus dans leur patrimoine. Plusieurs personnes commencent à donner des aides concrètes gratuitement : un géomètre pour les modifications cadastrales, un architecte qui travaille dans le logement social pour les accompagner jusqu'au permis de construire... Celui-ci est très intéressé par la question des bâtiments basse consommation : c'est, selon lui, un moyen intéressant de faire baisser les charges pour les plus démunis.

... à un projet collectif

Les débats abordent des questions importantes. Comment tenir les choix de maîtrise d'ouvrage (écologiques) et ne pas être présents dans la décision de qui habitera ces logements ("on ne va pas choisir nos pauvres") ? L'association choisit alors de co-construire avec un organisme extérieur. Ce sera *Habitat et Humanisme*, association dont l'objet est, entre autres, la réhabilitation, la construction de logements à caractère social, ainsi que l'éventuel accompagnement social des personnes logées. Ils se mettent d'accord pour avoir un bâtiment sain, économe avec un chantier propre.

De longues discussions ont lieu pour définir comment, administrativement, on passe de l'association *Bivouac* – qui a défini le projet – à la remise des clés à *Habitat et Humanisme*.

Au départ, sont prévus un F2 pour un jeune couple et un F4 pour une famille. Après réflexion, on y ajoute un F2. Cela augmente la densité et fait baisser le prix au m².

Ils se posent la question de la reproductibilité de l'opération, pas tant technique que comme un exemple de "quelque chose de possible à un groupe de personnes".

Dans les réunions, les débats n'ont pas échappé à certaines caricatures : la sensibilité féminine, le pragmatisme masculin, les intellectuels, les techniciens...



Marie Clem's

Pascale et Laurent, initiateurs du projet Bivouac.

L'enfer des normes

Ils buttent un temps sur l'articulation financière : ils pensaient fonder une société civile immobilière (SCI) où Pascale et Laurent auraient mis le terrain. Des amis et *Habitat et humanisme* auraient apporté du capital. Malgré des statuts réalisés en commun entre *Habitat et Humanisme* et *Bivouac*, garantissant la volonté non lucrative de l'opération, ils se heurtent à l'impossibilité d'obtenir des financements publics : "Une SCI est forcément à but lucratif" !

Finalement, la maîtrise d'ouvrage est transférée à *Habitat et humanisme*, celle-ci et *Bivouac* continuant à co-construire l'opération jusqu'à la remise des clés. Devant le fait que donner le terrain est impossible sans évaluation de prix — taxes oblige — Pascale et Laurent vendent le terrain à *Habitat et Humanisme* et reversent l'argent de la vente en prenant des parts sociales d'*Habitat et humanisme* qui doit elle-même modifier son fonctionnement puisque, habituellement, les gens qui prennent des parts le font au niveau départemental et non sur un projet.

Dans l'association, ils sont rejoints par Philippe Vachette, à l'origine des déchetteries en Savoie, lui-même en réflexion dans un projet d'habitat groupé écologique qui a les mêmes problèmes de structure, de lien avec le social...

La réflexion se fait également avec la commune : le code d'urbanisme impose normalement deux places de parking par logement (soit ici 6 places). Le réseau de bus est dense. Ils obtiennent une dérogation pour une seule place par logement, dont une couverte. Le F2 adapté pour des personnes à mobilité réduite, au rez-de-chaussée, ainsi que le F4 disposent d'un jardin, le F2 en étage, d'une terrasse.

Ils projettent de construire avec ossature bois, isolation de chanvre, huisserie en bois, bardage en robinier. Sur ce dernier point, l'architecte rappelle que dans bien des esprits le bois vieillit naturellement au fil du temps "c'est moche et ça fait sale". Celui-ci propose un vitrage anti-effraction pour économiser sur les volets. Une réflexion leur fait préférer les volets, qui permettent de se sentir plus chez soi.

Malgré leur inquiétude, car l'opération est en zone classée, le projet, avec sa toiture terrasse végétalisée reçoit l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Réunir le capital

Le projet coûte environ 380 000 €. Pour réunir cette somme, l'association *Bivouac* va communiquer dans des fêtes locales², organiser des débats, rencontrer d'autres associations. Certains offrent des services (cours de qi gong par exemple) dont la rémunération va au projet... Malgré cela, il manque encore de l'argent.

Pour financer la différence, il est proposé de passer de la notion de loyer à celle de coût global, comprenant les charges qui, dans ce cas, sont plus réduites du fait de la performance thermique du bâtiment.

Des voisins comme les autres ?

Le montage financier fait que les futurs habitants ne connaîtront qu'*Habitat et humanisme* comme interlocuteur. Ils ne sauront pas quel rôle a joué l'un des voisins.

Et les autres voisins ? La question de les informer a été posée de multiples fois. C'est au cours d'une fête de quartier, en 2007, que la question est abordée, sans que son côté social soit mis en avant : faut-il en parler et stigmatiser les prochains habitants ou ne pas en parler par crainte que ce soit stigmatisant ?

En janvier 2008, le permis de construire est affiché. Le processus qui a conduit à cette construction n'est pas mentionné, seul *Habitat et humanisme* apparaît. Les travaux sont en cours. La résidence Buisson sera habitée en 2009.

Que devient Bivouac ?

Après quatre ans de discussions et la concrétisation du projet, que va faire l'association *Bivouac* ?

C'est une question qui s'est posée dès le début, l'objet de l'association lors de sa déclaration officielle le précise : "(...) L'association a également pour but de promouvoir auprès du public et des organisations diverses son action ou celles de ses partenaires, afin que d'autres expériences de ce types puissent voir le jour".

Bivouac et ses trois logements sont un objet concret issu de la réflexion et de l'histoire de chacun des protagonistes qui étaient déjà engagés depuis dix ou vingt ans dans d'autres associations : Ligue des droits de l'Homme, Emmaüs, Attac, association de parents d'élèves, défense de la culture, syndicats...

Ils ont donc depuis longtemps la volonté de se rappeler ensemble que la complication, source de découragement, n'est pas la même chose que la complexité, source de créativité et que, si l'article premier de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen disait en août 1789 : "les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit..." la bataille pour le "et demeurent" reste engagée.

L'association *Bivouac* souhaite que cette histoire particulière donne envie pour d'autres histoires particulières, malgré et grâce au contexte paradoxale de l'urgence vitale d'un toit et la complexité de sa mise en œuvre.

➤ Femmes

■ Collectif Droits des femmes

73, boîte R1, maison des associations, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 62 43 94 (Muriel).

■ CIDFF, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles,

maison des associations, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 33 96 21.

■ SOS Femmes violences,

maison des associations, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 33 95 85.

■ Contact Savoie,

maison des associations, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry, tél. : 06 22 78 96 17. *Groupe de paroles pour parents, familles et ami-e-s d'homosexuel-le-s ou bisexuel-le-s.*

■ Cœurs de femmes,

Aïcha Demonnaz, 42, avenue du Pré-de-Foire, 73600 Moutiers, tél. : 06 60 72 85 69.

■ La Margelle,

14, chemin du Martinet, 74200 Thonon-les-Bains, tél. : 04 50 70 00 08. **Centre d'accueil pour femmes victimes de violences.**

1. Philippe Vachette a passé un accord avec *Habitat et humanisme* pour concrétiser un projet d'habitat groupé écologique, avec intégration de logements sociaux.

2. Notamment lors de l'*Écofestiv* de Chambéry organisé par l'association *La Mandragore*, voir page précédente.

A la découverte des plantes sauvages

Et si, localement, la nature nous offrait de quoi nous nourrir et nous maintenir en bonne santé ? Annie Dijoud-Richel nous fait découvrir le potentiel de notre environnement local.



Découverte des plantes sur le terrain

► Annie Dijoud-Richel, Bande, 73360 Saint-Pierre-de-Genèbroz, tél. : 04 79 36 54 98.

ANNIE DIJOU-D-RICHEL S'EST INTÉRESSÉE À L'ÉCOLOGIE DÈS SON ADOLESCENCE. Lorsqu'elle a eu des enfants, elle s'est interrogée sur le rôle ancien de la mère qui soigne. Jeune, elle avait été malade et avait constaté les limites de l'allopathie (médecine classique). Elle avait alors essayé l'homéopathie, mais en a aussi trouvé les limites. Elle s'est alors plongée dans les livres pour découvrir d'autres formes de médecine.

En 1981, à la naissance de sa fille aînée, elle commence à apprendre les plantes et découvre que cela correspond à des remèdes simples, peu coûteux, bien adaptés à l'usage familial avec en prime le plaisir de la cueillette dans la nature. Elle se documente sur la diététique et la naturopathie, consciente que pour éviter de tomber malade, il fallait faire du préventif.

Elle rencontre différentes personnes comme Marie Delmas, en 1985, à Grenoble. Cette ancienne herboriste a écrit le livre *Vivre sans gluten*¹. Elle l'accompagne sur le terrain et prend

conscience de l'importance de la transmission orale. Elle découvre avec elle les plantes sauvages comestibles et le travail de François Couplan².

Elle se met à cuisiner en intégrant ces plantes. Les jeunes pousses de printemps sont un régal : au moment où le potager est vide, elles nourrissent et rassasient bien plus que les légumes du commerce. En plus, elles sont parfaitement adaptées aux besoins de notre corps, à la sortie de l'hiver. Ail de l'ours, pissenlit et ortie nettoient notre corps en douceur tout en apportant vitamines et minéraux en quantité.

De plus en plus passionnée, Annie décide de se former en phytothérapie et suit la formation de l'Ecole lyonnaise des plantes médicinales en 1988³. Cela lui donne des bases théoriques et lui permet de découvrir les huiles essentielles, la gemmothérapie (soins à partir des bourgeons des arbres) et les fleurs de Bach (ou élixirs floraux). Elle apprend ainsi à soigner par les plantes, mais aussi à les cultiver, à les cueillir... Elle croise ses connaissances avec des amies ethnobotanistes. Elle applique ses

1. Elle a publié *Tisanes, recettes et remèdes d'autrefois*, éd. Le Mercure dauphinois, 2002.

2. Auteur de *L'encyclopédie des plantes comestibles en Europe*, 2 volumes, éd. Debard, 1983.

3. Ecole lyonnaise des plantes médicinales, 13, rue Alsace-Lorraine, 69001 Lyon, tél. : 04 78 30 84 35.

Un éco-hameau



Maison et gîte de Jacques et Annie Dijoud-Richel

Annie Dijoud, avec son mari Jacques Richel, actuel président de l'ASDER (voir p. 5), ont aménagé leur maison de la manière la plus écologique possible. En 1993, ils installent un chauffe-eau solaire sur leur toit (4,4 m²) relié à un ballon de 300 litres. En 1999, ils ont été les premiers en Savoie à installer un toit photovoltaïque. Les capteurs occupent 17,3 m² sur le toit pour



Maison de Lydie Dijoud-Richel

une puissance maximale de 1800 W. Ils ont fait l'installation eux-mêmes, ce qui, subventions déduites, ne leur a coûté que 7380 €. La moyenne sur huit années de fonctionnement est de 1735 kWh par an. Le bâtiment a été rénové et isolé avec du chanvre pour les murs et de la laine de lin pour la toiture. Les peintures et vernis sont biologiques. L'éco-gîte peut accueillir une dizaine de per-

sonnes. Il est équipé de sanitaires avec eau chaude solaire et toilettes sèches. L'éclairage est à basse consommation.

Leur fille Lydie et son compagnon viennent de faire construire, sur une parcelle voisine, une maison de 135 m², en briques autoisolantes de 37,5 cm d'épaisseur. Un chauffage à granulés de bois performant alimente un plancher chauffant au rez-de-chaussée et des radiateurs à l'étage. La toiture est isolée par 20 cm de ouate de cellulose. Il y a aussi un puits canadien* et une récupération des eaux de pluie. Lydie, formée en diététique et en naturopathie, travaille au magasin bio *Casabio* de Chambéry et anime un cours de cuisine biologique.

Sur une troisième parcelle, Pierre-Yves et Geneviève Pélousse sont en passe de terminer l'autoconstruction d'une maison basse énergie à faible empreinte écologique (matériaux sains et locaux, ossature bois en épicéa local, remplissage des murs avec la terre des fondations mélangée selon les endroits avec de la paille, des cailloux, des roseaux, du bois déchiqueté... le tout provenant du voisinage). La maison a une surface de 178 m². Elle présente une



Maison de Pierre-Yves et Geneviève Pélousse

importante serre solaire plein sud (35 m² de vitrage), L'inertie est assurée par un mur sud en banchage de roseaux, terre et copeaux de bois et des cloisons internes en terre. Tous les murs sont protégés par des enduits à la chaux. Les finitions sont à base de badigeons à la chaux, peintures et lasures naturelles ou d'enduits de terre. Des "fenêtres" dans les murs permettent aux visiteurs d'en voir les constituants. Un puits canadien assure le pré-chauffage de l'air entrant et la ventilation. Un simple poêle à bûches de 7 kW complète le chauffage, les besoins étant très limités. Un capteur solaire eau devrait compléter le dispositif. La maison dispose de toilettes sèches. La maison a bénéficié d'aides dans le cadre du programme 100 maisons basse énergie lancé par la région Rhône-Alpes. Pierre-Yves a travaillé 24 mois à temps plein sur la construction... moyennant quoi le coût final n'est que de 850 euros/m².

(* Le puits canadien est un tuyau enterré sur une grande longueur. L'air extérieur est aspiré par un ventilateur. Il se tempère au contact du sol, qui est à température quasi constante à 2 m de profondeur, avant d'arriver dans l'habitation.

connaissances en famille, avec ses enfants encore jeunes, en essayant ainsi de se nourrir et de se soigner le plus naturellement possible.

Au départ, elle pensait que cela ne pouvait signifier que les petits bobos, mais un sérieux problème de santé d'une de ses filles lui a démontré le contraire.

La richesse de la nature

A partir de 2001, elle décide de transmettre ce savoir pratique. Elle organise dans son village une première formation de deux ans à raison d'un samedi après-midi par mois.

Salon avec poêle à bûches
chez Pierre-Yves et Geneviève Pélousse

► Santé

■ **Naturessence, Le bar à thym**, 22, place de Monge, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 70 96 40, www.naturessence.fr. *Lieu d'échange et de rencontre autour des élixirs floraux, de l'aromathérapie, stages et sorties botaniques...*

■ **Association Calenduline**, 441, chemin des Baraques, 73190 Challes-les-Eaux, tél. : 04 79 31 44 42, <http://calenduline.free.fr>. *Association pour la diffusion des savoirs et traditions sur les plantes sauvages : plantes médicinales et plantes comestibles avec des stages de cuisine notamment.*

■ **Nature et santé**, 14, rue Gambetta, 73200 Albertville, tél. : 04 79 37 14 24. *Boutique de produits bio, avec conseils sur les compléments alimentaires.*

■ **Atelier des Lutins**, Martine Vallet, La Croix, 73400 Marthod, tél. : 04 79 31 25 67. *Martine Vallet donne des stages pour apprendre à chacun à travailler le feutre et à faire de la teinture végétale.*

■ **L'art de marcher**, Daniel Zanin, Le Collomb, 73610 Saint-Alban-de-Montbel, tél. : 04 79 60 67 28, www.marche-consciente.com. *La marche est un moyen de méditer dans l'action. Avec la marche consciente ou marche afghane, c'est un véritable yoga que l'on fait en se déplaçant, le yoga du son permet de compléter et d'assurer l'équilibre énergétique et paix intérieure.*

■ **Groupe Santé**, 17, avenue du Stand, 74000 Annecy, tél. : 04 50 08 05 15.



Marie Clem's

Elle met l'accent sur ce que l'on peut trouver dans l'environnement local. Elle interroge ainsi les anciens qui ont souvent des souvenirs du genre "ma mère me soignait avec...". Elle reconstitue ainsi des savoirs locaux. Elle diversifie les stages : cueillettes et cuisines de plantes sauvages sur un week-end, stages d'herboristerie familial...

Le public est très varié, de tout âge et de tout milieu, mais avec essentiellement des femmes. Les motivations pour venir suivre un stage sont également diverses, d'où des échanges très riches. Certains cherchent seulement à redécouvrir une complicité avec la nature, d'autres à utiliser les plantes dans leur quotidien, d'autres à résoudre des problèmes de santé dans leur famille... Plusieurs stagiaires envisagent ensuite une reconversion professionnelle, soit dans le domaine de la santé, soit pour s'installer en agriculture. C'est le cas de Christine Muscat⁴ qui, aujourd'hui, la seconde dans son travail.

Elle s'intéresse à la théorie des signatures : la forme d'un organe de plante indiquerait quel organe il soigne : la pulmonaire soigne le poumon,

la noix le cerveau... Habitant dans un hameau en hauteur, elle a vu ces dernières années s'installer des relais de téléphonie mobile qui émettent de fortes ondes électromagnétiques. Après avoir testé

L'important, dans l'apprentissage de la connaissance des plantes, est de savoir reprendre contact avec la nature, avec sa sensibilité, de remettre les pieds sur terre.

différentes plantes, il semblerait que l'achillée millefeuille, qui présente une structure dentelée comme de petites antennes, permette de diminuer l'électrosensibilité. Elle cherche aussi à trouver des plantes qui aident à éliminer les toxiques issus de notre alimentation. La championne toute catégorie est l'ortie. L'ortie se déplace avec les activités humaines. Les "mauvaises herbes" sont des plantes que l'on ne connaît pas assez. Elles sont indicatrices de l'état du sol.

Ayant une formation initiale de physicienne, elle est enchantée d'avoir trouvé aujourd'hui une autre manière d'entrer en relation avec la vie et ses mystères. Elle constate que l'analyse biochimique des plantes ne donne pas beaucoup d'indications sur les vertus de celles-ci. On peut en apprendre souvent plus en s'intéressant à l'origine de son nom, aux légendes qui y sont associées, aux dictons d'autrefois.

Elle a découvert l'importance des rituels de cueillette ainsi que l'importance de l'attention que l'on porte à la préparation artisanale des remèdes.

Une plante fraîche peut se manger, être infusée en tisane ; ce sont les manières les plus simples et les plus efficaces. Les huiles essentielles ou la gemmologie (conservation des bourgeons d'une plante) sont des méthodes d'urgence, très puissantes, à utiliser en curatif et non en préventif.

L'important, dans l'apprentissage de la connaissance des plantes, est de savoir reprendre contact avec la nature, avec sa sensibilité, de remettre les pieds sur terre, dans une société bien trop "hors-sol".



Conférence d'Annie Dijoud-Richel

4. Elle s'est lancée dans la vente de plantes séchées, de tisanes et de sirops : Terres du lac, Christine Muscat, Le Rocheray, 73610 Lépin-le-Lac, tél. : 04 79 36 25 24.



➤ **Maison mosaïque**,
5, rue du Champet, 73000
Chambéry, tél. : 04 79 71 94 90

➤ Médias

■ **La Voix des Allobroges**, 377,
avenue du Comte vert, 73000
Chambéry, tél. : 09 50 58 73 74,
www.lavoixdesallobroges.com.

*Le canard savoyard qui ouvre
son bec. Trimestriel tiré à 3000
ex. depuis 2003.*

■ **Radio Alto**, résidence La
Madeleine, 73340 Lescheraines,
tél. : 04 79 54 19 89, sur 94,8
FM ou sur internet [www.radio-
alto.info](http://www.radio-
alto.info).

■ **Le Journal**, Aaple, BP 27,
74001 Annecy cedex, tél. : 06
81 17 45 71. *Trimestriel
savoyard édité depuis plus de
vingt ans, coordonné par Gérard
Fumex.*

■ **...et faits planète**, 59, rue du
Pont, 74130 Bonneville.
*Association née en 2007 pour la
mise en réseau d'acteurs de la
solidarité ; pour l'information
citoyenne et l'éducation au déve-
loppement afin de promouvoir le
développement durable.*

■ **Le Crétin des Alpes**, 1731
route d'Agy, 74300 Saint-
Sigismond, tél. : 04 50 34 34
75. *Revue petite mais précieuse
autour des réflexions d'Ivan
Illich.*

■ **www.fsd74.org** : site du
forum social départemental de
Haute-Savoie. *Ce forum se tient
tous les deux ans, les années
paires, au début de l'été.
Agenda local.*

La Maison mosaïque

Plutôt que de vieillir en maison de retraite, cette association porte un projet d'habitat groupé intergénérationnel autogéré.

L'ASSOCIATION MAISON MOSAÏQUE A VU LE JOUR EN 2001 À CHAMBÉRY. SON PROJET EST DE mettre en place des lieux de vie pour 12 à 15 personnes désirant développer une dynamique collective et sociale entre les générations. Ces lieux de vie doivent permettre un équilibre entre les générations qui tiennent compte des besoins, des aspirations et des rythmes de vie des uns et des autres. Ce mode de fonctionnement offre aux personnes qui le choisissent une alternative à notre société individualiste et consumériste.

Ces lieux de vie doivent permettre un équilibre entre les générations.

Ce projet s'inspire d'une réalisation déjà existante à Saint-Péray (Ardèche, face à Valence). Là, une résidente est propriétaire, les autres locataires. La maison accueille deux jeunes parents avec trois enfants, deux personnes vieillissantes, une femme en activité professionnelle. Tous ont un espace de vie "privé". Des locaux collectifs ainsi qu'un grand jardin permettent les rencontres, les activités, les fêtes. Cette réalisation a bénéficié d'aides de la Fondation de France et du conseil régional Rhône-Alpes.

Plus de coopérations

Le projet de Chambéry est conçu en relation avec un organisme de HLM et devrait ouvrir en 2009. Il s'agit de logements en location au sein d'une résidence HLM. Le partenariat avec les HLM permet d'éviter l'écueil de l'argent : les locations sont en fonction des revenus.

La différence avec le reste de la résidence proviendra de la mise en place de locaux collectifs (une laverie-buanderie, une salle de bricolage, une bibliothèque, une salle de réunion, un bureau, une cuisine, un garage) pour la mise en place d'activités ouvertes à tous et animées par ses membres. Un grand potager permettra de recueillir quelques légumes du jardin. Ces activités seront ouvertes sur le quartier pour élargir le lien social. Ce projet bénéficie de l'aide des mêmes partenaires que la première maison.

Il est envisagé un groupement d'achat de nourriture pour disposer de produits frais et sains, en lien avec des producteurs locaux. Un studio sera affecté à l'accueil provisoire (jusqu'à 6 mois) de personnes en difficulté.

La Cordée ou la recherche de cohérence

Le gîte de la Cordée, au-dessus de Beaufort, est construit de manière saine et fonctionne de manière économe grâce aux efforts de Claude et Danielle Rabiller.

Auprès de mon arbre

Association née en 2003 dans le but de sensibiliser à la magie des arbres et les protéger. Ils ont mené des actions non-violentes comme l'occupation d'arbres : parc Paul-Mistral à Grenoble (hiver 2003 - 2004), bois de Ferney-Voltaire face à l'aéroport de Genève (avril à juin 2004), acacias à Thonon-les-Bains (été 2004), ginkgos bilobas à Evian (mars-avril 2007). L'association anime une pépinière associative.

■ Auprès de mon arbre, 383, route d'Excuvilly, 74140 Sciez, tél. : 04 50 72 20 52, admarbre@gmail.com.

CLAUDE RABILLER ÉTAIT AGRICULTEUR DANS LA MAYENNE. IL ÉTAIT ASSOCIÉ À UN AUTRE couple sur une exploitation d'une quarantaine d'hectares en polyculture élevage : bovins lait, céréales et une trentaine de truies.

Claude et Danielle étaient impliqués dans le syndicalisme agricole au sein de la Confédération paysanne et dans plusieurs associations environnementales. Un jour, ils ont vu une annonce dans la revue du syndicat, *Campagnes solidaires* : "couple d'agriculteurs en Beaufortin, Savoie, cherche associés...". Ils connaissaient déjà ce couple avec lequel ils avaient milité au sein d'une association de coopération avec l'Amérique latine¹ et avaient passé des vacances chez eux.

Bien que Claude ait 50 ans, la discussion s'engage au sein de la famille et en janvier 1990, il s'installe au-dessus de Beaufort. Danielle, alors secrétaire, le rejoint avec les enfants (19, 16 et 13 ans à l'époque) à la fin de l'année scolaire.



Claude et Danielle, actifs retraités

Danielle : "Oser, c'est encore le meilleur moyen de réussir !".

Pains et fromages

En Savoie, ils s'associent avec Gilles et Marie en formant un Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC). Gilles et Marie ont un troupeau de brebis laitière en agriculture biologique avec transformation en tome. Le cheptel est augmenté et, afin de permettre aux deux familles de vivre, le GAEC va faire du pain biologique au levain et s'engager dans une diversification au niveau des fromages.

Danielle prend en charge l'activité de boulangerie bio, en utilisant au départ l'ancien four communal, qui date du 18^e siècle, ce qui évite un investissement au cas où l'activité ne se développerait pas. La vente se fait sur la ferme, sur un marché de Beaufort et lors de fêtes estivales. A la différence du fromage, qui nécessite d'avoir des caves pour gérer les stocks (au moins cinq semaines d'affinage), le pain est fabriqué et vendu en 24 heures. Cette activité lui permet de dégager presque un SMIC.

Un toit à construire

Le problème n° 1 pour tout arrivant en Savoie reste le logement. Du fait d'un tourisme de montagne important, il y a peu de logement à louer à

l'année : les propriétaires préfèrent les louer en saisons touristiques. A son arrivée, la famille loge dans un gîte de 53 m² loué exceptionnellement à l'année. Ne trouvant pas de maison plus grande à louer ou à acheter, ils décident alors d'acheter un terrain agricole pour construire eux-mêmes leur maison (un agriculteur peut construire sur un terrain agricole). La seule possibilité est un terrain de 1800 m² en forte pente, à 200 m de la ferme. Ils décident alors de faire une maison la plus écologique possible.

Un ami de Mayenne leur avait parlé du bois cordé. Cette technique, importée du Québec, permet de monter des murs avec des bûches en bois bien sec, que l'on scelle avec un mortier de chaux sable et sciure, de chaque côté (intérieur et extérieur). Entre les deux mortiers, on isole avec des copeaux de bois. Le bois cordé se prête bien à l'autoconstruction, à leur projet de maison écologique... même si c'est très long à mettre en œuvre. Manuel, leur fils aîné, va prendre une année sabbatique pour suivre le projet et s'improviser "chef de chantier". Les plus jeunes, David et Michaëlle s'investissent aussi beaucoup dans le chantier : maçonnerie, électricité, plomberie, isolation n'ont bientôt plus de secret pour eux.

1. Au Pérou, ils avaient découvert la mise en place d'une filière lait industrielle avec des vaches Holstein (originaire des Pays-Bas) ; elle ne fonctionnait pas car, du fait du mauvais état des routes, le lait tournait pendant les transports ! Et ceci au détriment des cultures vivrières.

2. Actuellement, des formations au bois cordé sont assurées par Alain Richard, Spirale, 5, rue de la Libération, 17480 Le Château-d'Oléron, tél. : 05 46 47 84 91.

3. Les panneaux ont été placés dans un coin du potager pour avoir un rendement optimum, les pentes des toits étant localement mal orientées. Cela a provoqué un problème administratif, du fait de l'obligation de les intégrer normalement en toiture. Depuis, leur exemple a été suivi par d'autres.

4. Bolivia inti, 1, rue Julien Grolleau, 44200 Nantes, tél. : 02 51 86 04 04, www.boliviainti-sudssoleil.org.

5. Accueil paysan, MIN, 117 rue des Alliés, 38030 Grenoble cedex 2, tél. : 04 76 43 44 83, www.accueil-paysan.com.

6. voir page 5.

7. 3 tasses à thé de cendre de bois + 2 litres d'eau, on laisse macérer, on ajoute du bicarbonate de soude : on a une lessive liquide prête à l'emploi.

Intérieur de la maison,
spacieuse et économe



Marie-Clement

Après deux jours de formation au Biolopin, dans le Jura², le chantier peut commencer. Une ossature bois est mise en place par un charpentier. Pendant les deux étés qui suivent, les murs de bois cordés seront montés avec l'aide de plus de 60 personnes, jeunes pour la plupart, venus se faire la main sur ce chantier peu ordinaire. La maison n'aurait jamais pu être construite sans ces aides improvisées et bénévoles.

Pour le financement, comme ils sont limités, ils imaginent une méthode astucieuse : le terrain étant en pente, ils font un premier niveau orienté au sud qui sera un gîte et prévoient au-dessus leur appartement avec une entrée de plein pied côté est. De juillet 1993 à février 1994, ils construisent le gîte de 73 m², prêt à être loué pour les vacances de février. Ils s'y installent ensuite pendant qu'ils construisent l'étage. Début juillet 1994, ils montent à l'étage, ce qui permet de louer le gîte pendant l'été... mais les oblige à vivre avec une partie des murs remplacés par des bâches. Ils finissent les murs à la Toussaint 1994, juste à temps pour se protéger de la neige et du froid.

La location rapide du gîte a assuré dès le début le remboursement de l'emprunt. Un atelier pour le pain est organisé près de la chaufferie, ce qui donnera plus de confort à la pratique de cette activité.

Une démarche de plus en plus économe

La première chaudière bois-bûches les lâche pendant l'hiver 2002. Elle sera remplacée par une chaudière à granulés de bois. Si le solaire thermique était envisagé dès la construction, ce n'est qu'en 2001 qu'il a été installé grâce aux aides des collectivités locales : 12 m² de capteurs thermiques assurent l'eau chaude sanitaire de la maison et du gîte d'avril à novembre et un préchauffage le reste de l'année³.

En novembre 2006, une nouvelle étape a été franchie avec la pose, sur le toit, de 20 m² de capteurs photovoltaïques pour l'électricité. L'installation produit environ 2300 kWh par an soit environ 50 % de leur consommation et de celle du gîte. La maison bénéficie de lampes basse consommation, de coupe-veille électriques, de récupération des eaux de pluie pour le potager, de réducteurs de pression sur les robinets. Les vieux appareils électroménagers sont remplacés à chaque fois par ce qu'il y a de plus performant. Il y a tri des déchets chez eux et dans le gîte, avec compostage



des restes alimentaires. Ils ont également mis en place un cuiseur solaire pour les jours ensoleillés et un poêle économe provenant de l'association Bolivia Inti⁴ permettant une cuisson avec très peu de bois. Des toilettes sèches devraient voir le jour en 2009.

Accueil paysan

L'association Accueil paysan existe depuis 1987. Elle a son siège à Grenoble⁵. L'association est implantée en Savoie depuis 1992. Ils y ont adhéré dès le début. Ce choix n'est pas un hasard, c'est parce que cette forme d'accueil donne la priorité aux relations humaines et non au confort standard. Danielle en a été administratrice, puis responsable de la fédération régionale de 2000 à 2007. La fédération avait l'aide d'un animateur à mi-temps qui assurait des formations pour les agriculteurs voulant se lancer dans le processus d'accueil et obtenir l'agrément. La Fédération a également mené tout un travail en direction des institutions pour que celles-ci leur accordent les mêmes aides qu'aux autres réseaux comme Gîtes de France. Cela n'est pas complètement satisfaisant, car l'obtention de subventions est liée à un niveau de prestations, et certains préfèrent y renoncer.

Retraite active

Claude a pris sa retraite en 2002, Danielle en 2007. Les enfants ont quitté la maison, pas dégoûtés par l'autoconstruction puisqu'actuellement, ils sont tous les trois en chantier : Manuel rénove une maison en Bretagne, David fait un agrandissement à ossature bois et bottes de paille à Rennes, et Michaëlle, qui travaille à l'ASDER⁶, rénove un appartement à Chambéry. Tous les trois utilisent des matériaux naturels : chaux, terre, fibre de bois, ouate de cellulose, paille, chanvre...

Claude et Danielle aident sur ces nouveaux chantiers et consacrent beaucoup de leur temps pour l'accueil au gîte, un important mode de communication et de sensibilisation. Ils se passionnent pour multiplier les alternatives écologiques concrètes. Ils ont ainsi installé deux ruches en 2006, adopté la lessive à la cendre de bois⁷ et vous attendent pour échanger des idées autour de nouvelles démarches. Car comme le dit Danielle : "Oser, c'est encore le meilleur moyen de réussir !".

► **Claude et Danielle Rabiller, gîte La Cordée,**
Le Bersend, 73270 Beaufort-sur-Doron, tél. : 04 79 38 71 90,
<http://gitelacordee.free.fr>

► Environnement

■ **Roue libre**, maison des associations, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 33 96 30, <http://roue-libre.free.fr>. *Promotion du déplacement à vélo.*

■ **Ecomobilité**, 217, place de la Gare, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 96 34 13. *Gère la vélostation et un service de covoiturage sur l'agglomération.*

■ **Frapna-Savoie**, 26, passage Sébastien-Charléty, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 85 31 79. *Section départementale de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.*

■ **Ecovolontariat**, Michaël Biehler, 275, avenue de la Boisse, 73000 Chambéry, tél. : 06 71 67 75 38 ou 06 03 76 26 79.

■ **Greenpeace**, Maison des associations, boîte M6, 67, rue Saint-François-de-Sales, 73000 Chambéry.

■ **Planète vivante**, Cyril Deloche, 33, rue des Combes, 73000 Chambéry.

■ **Amis de la Terre Savoie**, 31 bis, rue Jacotot, 73100 Aix-les-Bains, tél. : 06 37 54 47 60.

■ **Vivre en Maurienne**, Villarbernou 73140 Saint-Michel-de-Maurienne, tél. : 04 79 56 57 40.

■ **ACALP, Association citoyenne active de lutte contre les pollutions**, Mairie, CD 925, 73200 Grignon, tél. : 06 87 49 64 06. *Lutte pour la reconnaissance des victimes de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère qui a émis des dioxines en quantité pendant des années.*

■ **Alliance paysans, écologistes, consommateurs**, Bernard Molliex, 138, rue Suarez, 73200 Albertville, tél. : 04 79 32 38 61.

■ **Vivre en Tarentaise**, Le Villard d'Amont, 73210 Landry, tél. : 04 79 07 29 30.

■ **Eko Tignes & co**, La Ravirette, apt. 8, 73320 Tignes. *Association qui cherche à sensibiliser sur les questions d'environnement... en station de ski.*

■ **Frapna-Haute-Savoie**, 58, avenue de Genève, 74000 Annecy, tél. : 04 50 67 37 34.

■ **Vivre en vallée verte**, Mairie, 74420 Burdignin, tél. : 04 50 31 01 13.

■ **Association pour le respect du site du Mont-Blanc**, tél. : 06 10 51 80 53, www.arsmb.com. *Dénonce les nuisances provoquées par le passage des poids lourds par le tunnel du Mont-Blanc.*



Michel Bernard

Pierre Gallet dans la fromagerie

➤ **Ferme des Baraques**,
Pierre Gallet, 441, chemin des
Baraques, 73190 Challes-les-Eaux,
tél. : 04 79 72 91 00.

➤ **Couleur saisons**,
tél. : 04 79 75 17 80.

Les p'tites pointures dans la nature

Association d'éducation à l'environnement qui dispose d'un jardin sauvage qui permet d'initier les enfants à la cueillette des plantes sauvages, au jardinage bio, à utiliser l'argile, le bois, l'eau... Ateliers de papier recyclé, eau chaude solaire, marmite norvégienne, compost, gestes écologiques, art dans la nature...

■ Les p'tites pointures dans la nature,

Les Moulins, passage des Fleurs,
74290 Menthon-Saint-Bernard,
tél. : 04 50 60 18 53.

1. Sur 50 000 euros de chiffre d'affaires annuel, cela ne représente qu'environ 3000 euros aujourd'hui.

LES PARENTS DE PIERRE GALLET ÉTAIENT AGRICULTEURS À PROXIMITÉ DE CHAMBÉRY. ILS ONT ÉTÉ expulsés lors de la construction d'une ZUP. Avec l'indemnisation, ils ont pu acheter la ferme des Baraques à Challes-les-Eaux en 1972. Le père de Pierre avait alors 60 ans. Pierre et sa femme Odile reprennent la ferme en 1980. Ils rencontrent des agriculteurs de *Nature et Progrès* et sont vite convaincus de l'intérêt de l'agriculture biologique. La ferme se reconvertit et devient officiellement bio en 1986. Il y a assez peu de changement car le père de Pierre utilisait très peu de produits chimiques. De 12 ha, la ferme va progressivement s'agrandir pour atteindre 19 ha aujourd'hui. Au départ, il y avait douze vaches avec vente du lait. En 1983, Odile se lance dans l'élevage de chèvres avec un troupeau de 25 bêtes. Les chèvres font une saison en alpage, avec transformation du lait en fromage. Peu après, ils commencent également la transformation du lait de vaches.

Militants écologistes, ils cherchent des associés pour développer de nouvelles activités à la ferme. Au fil des ans, différents projets vont voir le jour mais jamais de manière durable (l'expérience la plus longue durera quatre ans).

À partir de 1990, ils mettent en place l'accueil de groupes, d'enfants, d'handicapés, qui viennent à la ferme à la journée. Cela reste assez marginal¹. En 1999, les chèvres sont vendues et Odile remplace

La ferme des Baraques

Pierre Gallet, éleveur bio, a réussi à fédérer autour de sa ferme plusieurs projets alternatifs : magasin de vente directe, boulangerie, classes vertes, école Steiner...

ce revenu par une activité de boulangerie bio. Un bâtiment est aménagé pour accueillir le four, ainsi qu'un point de vente de produits de leur ferme et d'autres exploitations bio des environs.

Réflexions sur le retour du cheval

En 2005, le couple se sépare. Pierre commence à envisager un nouveau projet.



Michel Bernard



Bâtiment abritant la fromagerie, la boulangerie et le groupement Couleurs Saisons

Il a suivi l'évolution de la question du retour du cheval de trait et pense qu'avec la hausse du prix des carburants, la traction animale va redevenir d'actualité pour de nombreux usages, agricoles ou non. Il pense que le cheval va avoir un rôle de plus en plus important pour le débardage du bois en forêt, mais également pour les transports lors de fêtes ou même pour des services municipaux².

A 49 ans, il cherche donc à créer son activité dans ce domaine...

enfants vont venir de plus en plus de Challes-les-Eaux et de Chambéry, les effectifs augmentent. A la rentrée 2008, s'est ouverte une classe de jardin d'enfants pour les 3 à 6 ans.

Le choix de la classe unique permet de développer le sens de l'entraide entre les plus grands et les plus petits : c'est un facteur de mélange social important et donc un apprentissage de la tolérance. Il y a quinze enfants cette année dans l'école

Une école dans la ferme

Pierre a mis en place, avec des écoles voisines, des journées à la ferme. La ferme est utilisée comme outil pédagogique : l'enfant y comprend l'importance des saisons et donc des rythmes. Il y découvre ses relations avec l'animal et une certaine forme de sécurité dans l'action concrète. Pour accueillir les classes lorsque le temps n'est pas clément, un bâtiment a été construit en bois cordé³ aménagé pour recevoir une classe.

Pierre Gallet pense qu'une ferme en polyculture-élevage est plus économe en énergie, présente une bonne empreinte écologique et peut permettre le passage à l'après-pétrole.

En 2004, quatre familles dont celle de Pierre cherchaient une école différente, d'inspiration Steiner⁴. Elles décident alors d'utiliser le bâtiment. Une association se met en place : *La ferme des quatre saisons*. L'école hors-contrat est agréée en décembre 2005. On embauche Chantal, formée en Angleterre, qui a déjà enseigné pendant 14 ans. La première rentrée accueille les enfants de ces quatre familles locales, plus ceux de deux autres familles qui habitent à Albertville. Il s'agit d'une classe unique pour les 6 à 12 ans. Au fil des années, les



L'école construite en bois cordé

primaires. Les premiers élèves sont partis : deux poursuivent leurs études dans l'école Steiner de Saint-Genis-Laval, près de Lyon, un autre est au lycée Steiner de Sorgues, près d'Avignon, deux autres ont rejoint un lycée local.

Dans une classe unique, l'institutrice travaille par niveau : pendant qu'elle s'adresse à quelques enfants, les autres doivent être autonomes et les plus grands aident les plus petits. Le fait que l'école se situe au sein de la ferme permet de relier les

➤ Education

■ **Etre parents, le jardin des partages**, Centre d'animation, 73110 La Rochette, tél. : 04 79 25 32 37 (Christelle Guinand) 04 79 44 27 93 (Marie Esneault). *Association qui anime un lieu d'échanges et de partages d'expériences entre parents sur l'éducation, la famille, la parentalité. Ateliers d'échanges de savoir-faire, ateliers créatifs, documentation...*

■ **Ecole Steiner**, 397, route de la Fontaine-Lamée, 73190 Saint-Baldoph, tél. : 04 79 28 24 21.

■ **Ecole Montessori**, 117, rue des Ecoles, 73420 Méry, tél. : 04 79 63 61 77.

■ **Université populaire Savoie-Mont-blanc**, 273, avenue Victor-Hugo, 74803 La Roche-sur-Foron cedex, tél. : 04 50 03 30 47, www.upsavoie-mb.fr. *Fédère huit universités locales à Annemasse-Genevois, Bonneville, Cluses, Pays rochois, Sallanches, Thônes-Aravis, Vallée verte et Vuache-Salève.*

2. Il existe ainsi déjà des collectes d'ordure par attelage à cheval dans des parcs publics de Lyon ou des ramassages scolaires en Normandie.

3. Sur la technique du bois cordé voir page 20.

4. Sur la pédagogie Steiner voir www.steiner-waldorf.org.

➤ Magasins bio

■ Biocoop Aquarius,
95, route d'Anney,
74370 Pringy,
tél. : 04 50 27 22 84.

■ Biocoop Aquarius,
6, rue du 11e-BCA,
74000 Anney,
tél. : 04 50 57 34 23.

■ Biocoop Aquarius,
2, rue Perrine,
74800 La Roche-sur-Foron,
tél. : 04 50 27 22 84.

■ Satoriz,
100, allée des Frênes,
73460 Sainte-Hélène-sur-Isère,
tél. : 04 79 38 54 39.

■ Satoriz,
310, rue Louis-Armand,
ZA du Chiriac, 73200 Albertville,
tél. : 04 79 32 35 71.

■ Satoriz,
2577, avenue Landiers,
73000 Chambéry,
tél. : 04 79 68 63 86.

■ Pause nature,
21, rue Suarez,
73200 Albertville,
tél. : 04 79 32 82 81.

■ Satoriz,
53, rue des Roseaux,
74330 Epagny,
tél. : 04 50 24 20 02.

■ Satoriz,
44, rue de Genève,
74100 Ambilly,
tél. : 04 50 38 88 08.

■ Satoriz,
1894, avenue de Genève,
74700 Sallanches,
tél. : 04 50 58 48 29.

■ Satoriz,
10, avenue d'Evian,
74200 Thonon-les-Bains,
tél. : 04 50 70 15 81.

■ Satoriz,
Zac Pré Bolliat,
74200 Anthy-sur-Léman,
tél. : 04 50 81 91 25.

■ Casabio,
26, quai de la Rize,
73000 Chambéry,
tél. : 04 79 60 72 50.



5

enseignements théoriques aux enseignements pratiques. Dans le programme de l'Education nationale, selon Chantal, "il y a trop à savoir pour la tête et pas assez pour les mains et le cœur". De nombreux exercices ou apprentissages sont ainsi adaptés pour être en lien avec le jardinage ou l'élevage. Les enfants ont la responsabilité de la collecte des œufs ; le potager est suivi toute l'année, enfin il y a des observations dans la nature, la ferme étant limitrophe d'une zone de marais classée espace naturel protégé.

L'école se fait connaître à travers des journées portes ouvertes, des conférences, des fêtes (comme les changements de saison), des chantiers, des repas partagés. Cela a permis d' étoffer l'association qui anime l'école et compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. Certaines activités sont

Le jardin est un excellent support pédagogique

Prochains rendez-vous à la ferme des 4 saisons

- Jouer avec nos enfants (9 janvier),
- Vivre en famille (10 et 11 janvier),
- Se relier à soi et aux autres (approche Jacques Salomé) (21 janvier, 4 mars, 29 avril et 3 juin),
- Éducation de l'enfant en devenir (31 janvier),
- Massage sensitif (24 janvier, 28 mars, 6 juin),
- Rester un couple dans l'exercice de la parentalité (12 mars),
- Fête de printemps et journée portes ouvertes (4 avril).

spécialement destinées aux parents qui viennent ici pour des réflexions communes (voir les prochains rendez-vous en encart).

Les parents s'interrogent actuellement sur l'arrivée d'un nouvel exploitant agricole et et réfléchissent à des formes de soutien concrètes à l'activité de production alimentaire qu'ils souhaitent laisser au centre de cette ferme.

Couleurs saison

Enfin, *Couleurs saisons* est un groupement de producteurs. Cette association gère la boulangerie et le magasin adjacent qui n'est pour le moment ouvert qu'un après-midi par semaine et sert de point de dépôt à *Terres solidaires*, un jardin d'insertion qui y distribue des paniers de légumes bio⁵. La ferme des Barraques est ainsi un lieu de convergence pour de multiples alternatives.



Repas parents-enfants lors d'une fête de l'école

5. Terre Solidaire, Carmintran, 73800 Planaise, tél. : 04 79 84 41 23, www.promos-savoie.com.

Le jardin des cimes

Pour rendre visible son champ d'activité, une entreprise d'insertion a mis en place un jardin qui reconstitue les différents étages de la végétation alpine.

L'ASSOCIATION EN PASSANT PAR LA MONTAGNE A VU LE JOUR EN 1995 POUR VENIR EN AIDE aux jeunes en difficultés sociales (protection de l'enfance, prévention de la délinquance, toxicomanie, échec scolaire...). Après quelques années de fonctionnement, l'association s'est aperçue que la difficulté à trouver du travail localement était une cause importante des problèmes rencontrés. Elle a alors réfléchi à un projet favorisant l'insertion professionnelle.

Champ des cimes voit le jour en 2005. C'est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)¹ qui a le soutien de plusieurs communes. Elle intervient pour la valorisation des espaces naturels, paysagers et du patrimoine montagnard, dans la vallée de Chamonix. Des professionnels encadrent des personnes en formation. Les services proposés aux particuliers sont variés : nettoyage de cours d'eau, tonte et fauchage, abattage et élagage, taille de haies, plantation, enrochement, construction de murs en pierre sèche, création paysagère... L'entreprise propose également aux communes des services comme l'entretien des chemins de randonnées ou des alpages, le nettoyage de berges, le démontage d'installations obsolètes, le déneigement...

Un jardin de démonstration

Pour valoriser son savoir-faire, un "jardin des cimes" a été ouvert en juin 2008, en accord avec la



Marie Clem's

commune de Passy, village célèbre pour son église aux vitraux modernes ; là, le visiteur peut découvrir, sur deux hectares, un circuit qui reconstitue les différents niveaux de la végétation alpestre. Le site grandiose, face au mont Blanc, accueille de nombreuses animations pour le grand public ou les scolaires, en particulier des démonstrations des métiers nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. Ouvert seulement quatre mois par an, altitude oblige, il emploie une dizaine de personnes.

Il a été mis en place par le cabinet d'architecture paysagiste *l'Atelier*, avec l'aide de Boris Jollivet, spécialiste de la prise de sons naturalistes et le Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude (CREA), association spécialisée dans la vulgarisation scientifique².

Une manière assez ludique de pratiquer la réinsertion dans un cadre agréable. ■

➤ **Champ des cimes**, 1133, avenue Jacques-Arnaud, plateau d'Assy, 74190 Passy, tél. : 04 50 53 44 75.

➤ AMAP

■ **Amap Les paniers du Corti**, case 61, maison des associations, rue du Docteur-Baud, 74100 Annemasse, tél. : 06 06 62 88 48 ou 06 35 91 22 51.

■ **Amap Les carottes sauvages**, case 70, maison des associations, rue du Docteur-Baud, 74100 Annemasse, tél. : 04 50 39 13 81.

■ **Amap La Coccinelle de Haute-Savoie**, Céline Santos, coccinelle.hautesavoie@gmail.com

■ **Amap Les Trois jardins**, Jean-Jacques et Robert, Gaec des 3 jardins, La Tour de Molat, 74130 Faucigny, tél. : 04 50 03 67 44.

■ **Amap Le potager balmon-tain**, Odile Hameau, 10, rue de la Donzière, 74600 Seynod, tél. : 04 50 67 58 92.

■ **Amap Faverges**, Joël et Sylvie Guazzoni, Les Clues, 600, route de Lachat, 74210 Faverges, tél. : 06 22 78 79 16.

■ **Amap Les paniers du Chablais**, chambre d'agriculture, 16, rue d'Hirmentaz, 74200 Thonon, tél. : 04 50 94 24 84, www.lespaniersduchablais.fr.



Entrée des jardins

Une Farandole

Cette association essaie de promouvoir des relations d'entraide et de coopération dans un cadre rural... menacé par le tourisme.



► Une Farandole,
impasse des Anciens, Les Plagnes,
74190 Passy, tél. : 04 50 78 14 69,
<http://unefarandole.chez-alice.fr>.

EN 1992, PASCAL ET CÉCILE BÉNÉFICIENT D'UN COUP DE CHANCE : ILS TROUVENT UNE ancienne ferme à Passy, à quelques kilomètres de Chamonix, à un prix très bas. La ferme dispose de 720 m² de terrain et de 5500 m² loués à proximité. Pascal envisage d'y mener une activité maraîchère.

Une Farandole est un lieu d'expérimentation de pratiques d'entraide et de coopération, de développement des alternatives concrètes ; c'est également un outil pédagogique de transmission des connaissances ainsi acquises.

Il s'avère que les 5500 m² entre la voie de chemin de fer et l'autoroute sont peu utilisables et il négociera la reprise de petits potagers autour de chez lui pour disposer d'un minimum de surface (aujourd'hui 2300 m²). Comme cela ne permet pas de dégager un revenu décent, en 1994, à quatre personnes, ils réfléchissent à l'idée de mettre en place une ferme pour enfants. Mais la pression immobilière est telle qu'il est impossible d'agrandir le lieu. Une association voit alors le jour, *Une Farandole*, qui, au lieu de faire venir les enfants à la ferme, propose des activités de la ferme dans les écoles.

Des animations pour les scolaires

Thierry et Pascal, les deux animateurs d'*Une Farandole* mettent au point un four à pain itinérant



Marie Clem's

permettant une animation sur la journée. Le matin, chaque enfant doit amener une bûche pour alimenter le four. Pendant que celui-ci chauffe, les enfants préparent la pâte à pain. Celle-ci lève pendant les heures du repas. La cuisson se fait pendant l'après-midi pour que chacun reparte ensuite avec sa production.

Ils viennent aussi dans les écoles avec un pressoir à pommes manuel et proposent une animation autour de la pomme avec, à la fin de la journée, la production de jus de pomme, chaque enfant repartant avec sa bouteille. Même si c'est physique, les enfants adorent tourner la manivelle. Cette animation est aussi faite dans de nombreuses fêtes de village.

Ils proposent également une action de plus longue durée : le suivi de la vie de poussins depuis la mise en place d'œufs dans une couveuse jusqu'à leur autonomie, ce qui nécessite 21 jours pour la couvée et autant pour suivre les progrès des poussins... Cela suppose que l'on tienne compte des vacances scolaires. Il faut aussi un engagement de la part de l'enseignant qui doit s'occuper des poussins le week-end.

L'évolution des normes de sécurité rend les écoles de plus en plus fermées à ce genre d'animation. On en est arrivé à une situation absurde : par exemple, les parents ne peuvent plus confectionner des gâteaux pour les ventes à l'école en soutien à une sortie ou une autre activité !



Adeline et Pascal

Marie Clem's

Des méfaits du salariat

Dans un premier temps, Pascal et Thierry sont salariés de l'association pour assurer ces animations.

Mais pour dégager un salaire, il faut tout le temps courir après les animations et comme les écoles locales ne sont pas assez demandeuses, ils doivent aller parfois fort loin (de Strasbourg à Montpellier), ce qui est peu intéressant et épuisant. En 2001, ils décident de changer de fonctionnement. Thierry déménage.

Pascal dans son magnifique jardin

Pascal n'est plus salarié mais il ne peut non plus prétendre à un statut d'agriculteur. Il trouve alors un statut qui lui assure une existence légale : cotisant solidaire à la Mutuelle sociale agricole (350 € de cotisation par an). Ce statut lui donne le droit de vente et couvre les accidents du travail. Il est généralement réservé aux agriculteurs retraités qui veulent continuer à faire un peu de vente directe. Ainsi, il ne cotise ni pour la sécurité sociale (il est couvert par sa femme), ni pour la retraite.

Plusieurs personnes au sein de l'association assurent maintenant les animations en milieu scolaire avec lui, rémunérées au coup par coup, ce qui lui assure un complément de revenus. Les animations se font localement et même sur place lorsque c'est possible, comme pour le pain. Le four à pain de la maison accueille non seulement des écoles, mais aussi des centres d'adaptation par le travail (handicapés) ou des maisons de retraite. Pascal propose des cours de gestion des vergers (taille, greffe et production de jus). Il s'est aussi lancé dans le maraîchage (mention *Nature & Progrès*) en privilégiant la biodiversité (une vingtaine de sortes de courges). Pour les semences, l'association est membre de *Kokopelli*¹.

Avec le prêt de parcelles voisines, Pascal a pu développer une petite activité de poules pondeuses.

Globalement, la Farandole affiche un chiffre d'affaires modeste, de l'ordre de 10 000 € par an, mais cela permet à Pascal de fournir des aliments bio aux adhérents. Chacun vient se servir dans la cave de la maison, en totale autogestion : on note les quantités pesées et prises, le prix correspondant et on met l'argent dans une caisse prévue à cet effet. Tout est vendu à un prix unique... mais avec l'obligation de prendre un peu de tout. Ce prix (1,80 à 2 € le kilo en 2008) est calculé selon les heures de travail divisées par le poids de la production. Le prix est ensuite modulé en fonction des revenus de celui qui se sert. Ce réseau alimentaire sert de liant entre les alternatifs locaux. Ils sont une cinquantaine à venir se servir.



Animation pain



Marie Clémis

Donner du sens à ses pratiques

Adeline est nantaise. Elle a connu l'association en 2002 et y a donné un coup de main régulièrement, se chargeant parfois de faire des animations en complément de l'activité de Pascal. Elle a fini par venir s'installer sur place en 2006, avec une forte motivation pour la décroissance et une hostilité au salariat. Elle vit donc de très peu, assurant un minimum à travers les animations proposées par *Une Farandole*. Elle remplace également Pascal au potager lorsque celui-ci doit s'absenter et bénéficie en échange de nourriture. Elle cherche pour le moment à se former au maximum de techniques possible. Son but est de se lancer dans un projet d'installation collective permettant d'assurer un maximum d'autonomie alimentaire, et donc d'avoir un minimum d'activités en lien avec le système économique dominant.

Pour Adeline, aujourd'hui présidente de l'association, *Une Farandole* a un double rôle : c'est un lieu d'expérimentation de pratiques d'entraide et de coopération, de développement des alternatives concrètes ; c'est également un outil pédagogique de transmission des connaissances ainsi acquises.

Elle a quitté la ville car elle pense que celle-ci ne permet pas d'aller assez loin dans sa recherche de cohérence. Si, en milieu rural, le travail physique est parfois pénible, il peut devenir plaisant s'il est pensé pour être assuré de manière collective.

Ce travail collectif permet un équilibre naturel en fonction de la force et de l'énergie de chacun-e. Il permet ensuite une distribution en fonction des besoins.

Dans une vallée où la spéculation immobilière est massive (comparable à l'Ile-de-France), les terres sont surtout destinées à être revendues comme terrains constructibles pour les résidences secondaires (53 % du bâti !). Il ne reste donc plus beaucoup d'espace pour des activités agricoles. Adeline pense qu'il ne faut pas avoir peur de radicaliser le message en montrant que la recherche de cohérence au niveau écologique ne peut se faire sans une remise en cause du système capitaliste.

> Agri bio

■ **Collectif des faucheurs volontaires**, c/o Michaëlle Rabiller, 6, rue Denfert-Rochereau, 73000 Chambéry, camirellibar@nolog.org.

■ **Philippe et Sylvie Turchet, Miellerie de Saint-Hugon**, Le Molliet, 73110 Arvillard, tél. : 04 79 65 60 91 ou 06 22 05 77 96.

■ **Maurice Pichon, La Baraterie**, 73800 Cruet, tél. : 04 79 84 13 80. Adhérent de *Nature et Progrès* depuis 1985, ce producteur de légumes, vin et plants potagers, a décidé de ne plus avoir le label AB.

■ **Orbis**, zone artisanale, 74210 Lathuile, tél. : 06 08 06 98 87. Devant la montée des allergies au gluten, Laurence Ferreira et Guy Communal ont créé cette société pour produire des "gourmandises bio sans gluten".

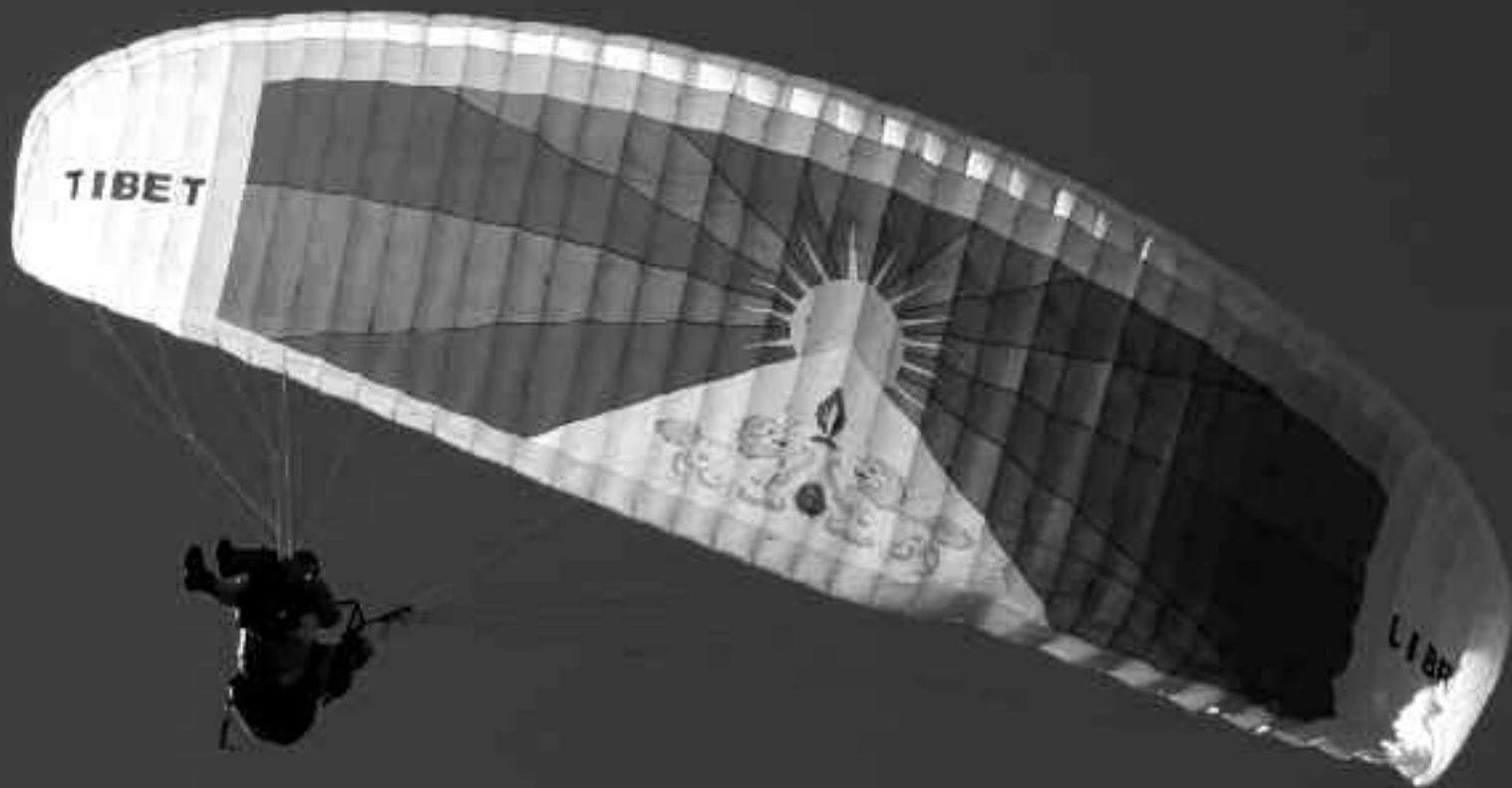
■ **Gaëc Les Fougères**, André Gerjoux et Gérard Fournier, 74230 Serraval. Producteur du seul reblochon bio.

■ **Graine de jardin**, 11, allée des Bergeronnettes, 74600 Vieugy, www.grainedejardin.fr. Promotion du jardinage biologique.

■ **La Belle verte**, Marion, Cédric, Jérôme, Les Granges, 74930 Scientrier, tél. : 04 50 25 88 83. Jardin de plantes aromatiques et médicinales, cueillette de fruits rouges (fraises, framboises, mûres, groseilles, cassis) en libre-service.

■ **Adabio**, maison de l'agriculture, 52, avenue des Iles, 74994 Annecy cedex 9, tél. : 04 50 45 85 70, www.adabio.com. Promotion de l'agriculture biologique.

1. Kokopelli, Oasis, 131, impasse des Palmiers, 30100 Ales, tél. : 04 66 30 64 91, www.kokopelli.asso.fr.



Lion des neiges Mont blanc

Lorsque l'on est passionné de montagne, comment rester indifférent à la situation de ce qui passe sur les plus hauts plateaux de la planète : le Tibet ?

► **Lion des Neiges Mont-Blanc**, Mairie, BP1, 74310 Les Houches, tél. : 04 50 54 55 20, www.tibet-montblanc.org.

► A lire

■ **Où la neige ne fond jamais**, tomes 1 et 2, Olivier Ferra, 62 p., 2005 et 2008, 15 € + 5 € de port pour chaque volume, à commander à Lion des Neiges Mont-Blanc.

► Rendez-vous

■ du 20 au 22 février 2009, sera célébré le Nouvel An Tibétain, Lhossar 2136, année du Buffle de Terre, à l'Espace OLCA des Houches, sur le thème de la résistance. Ce sera le 50e anniversaire du soulèvement du peuple tibétain et, en octobre de cette même année, les 60 ans de l'invasion du Tibet par l'armée chinoise.

NOUS SOMMES LE DIMANCHE 24 AOÛT 2008, AUX HOUCHES, DANS LA VALLÉE DE Chamonix. Une équipe de *France 3* filme la dernière étape de la Kora, marche de soutien au peuple tibétain qui s'est faite autour du massif du Mont-Blanc, pendant la durée des jeux olympiques de Pékin. Soudain, la caméra bascule dans le ciel pour filmer un parapente qui survole les marcheurs et où s'étale un énorme drapeau tibétain. L'image est saisissante.

Philippe Serpolet et sa sœur Carine sont aux commandes du parapente qui finit sa course dans la vallée. Le lendemain, ils nous expliquent l'idée. Ce parapente a été pensé comme un outil de sensibilisation. Un appel a été lancé auprès des fabricants français et *Nervures* a accepté de le fabriquer, malgré la complexité du dessin du drapeau tibétain (il a fallu 100 heures de coutures pour le réaliser). Ce parapente est bi-place afin de faire des baptêmes "solid'air" proposés au prix pratiqué localement. La somme est versé intégralement à l'association.

Les montagnards solidaires

La première association *Lion des neiges* est née à Lyon pour dénoncer l'occupation du Tibet par la Chine et le massacre culturel, spirituel, politique, environnemental qui s'y déroule depuis octobre 1959. L'association lyonnaise a organisé des actions sur le long terme comme de demander, mairie par mairie, d'apposer le drapeau tibétain au fronton des hôtels de ville. A plusieurs occasions,

des alpinistes sont venus soutenir l'association pour accrocher des banderoles ou des drapeaux géants lors de visites de politiques chinois en France. Ces alpinistes venaient le plus souvent de Haute-Savoie. Ce sont eux qui ont décidé, en novembre 2001, avec le soutien de plusieurs personnes de la région, de créer un groupe local aux Houches. L'association *Lion des Neiges Mont-Blanc* était lancée.

Sa première action a été d'escalader la tour Eiffel à Paris, le 10 mars 2002. Pour marquer le 43^e anniversaire du soulèvement du peuple tibétain du 10 mars 1959, ils s'y sont mis à 43 pour accrocher un drapeau tibétain géant. Bien que l'on soit à quelques jours de l'élection présidentielle et en plein plan vigipirate, ils ont réussi leur action. La journée s'est terminée en rejoignant, devant l'ambassade de Chine, la manifestation organisée





chaque 10 mars partout dans le monde.

A partir de 2002, aux Houches, chaque année fin février, une fête est organisée pour marquer le nouvel an tibétain (Lhossar).

La vitrine des jeux Olympiques

L'année 2008 a été marquée par la question des jeux Olympiques de Pékin. Fallait-il ou non soutenir le boycott alors que le Dalai Lama n'y appelait pas ? Il demandait seulement un plus grand respect des droits humains en Chine.

Différentes réunions publiques ont été organisées par exemple sur le lien entre le sport et l'apologie d'un régime politique, notamment en comparant avec les jeux Olympiques de Berlin en 1936.

Certains sont allés à Paris pour le passage de la flamme olympique. De quoi constater que, politiquement, la France s'est totalement écrasée devant les autorités chinoises. Le "pays des droits de l'homme" semble avoir totalement oublié à cette occasion le slogan qui orne ses bâtiments officiels : "liberté, égalité, fraternité".

Philippe Serpolet, toujours très actif, a ainsi porté une flamme du Tibet, contre-feu de celle des JO, pendant toute la durée de l'Alter-Tour, en juillet¹. Cette flamme a permis d'annoncer la tenue de la Kora², une marche de trois semaines autour du massif du mont Blanc, pendant la durée des Jeux.

Cet été, la Kora, marche autour du Mont-Blanc a été le plus gros événement de soutien à la cause tibétaine en Europe.

108 personnes, dont des Tibétains, ont fait cette marche rythmée d'étapes avec de nombreuses actions et soirées de solidarité. 108 comme le nombre de grains sur les chapelets bouddhistes. Cette marche a nécessité un an et demi de préparation. De fait, cela a été le plus gros événement de soutien à la cause tibétaine en Europe. Elle s'est achevée par une représentation théâtrale donnée par le Gu Chu Sum, une association d'anciens prisonniers politiques tibétains, venant de Dharamsala en Inde.

Le Tibet en voie de destruction

Lion des neiges ne cherche pas à donner une vision angélique des Tibétains. Il s'agit de présenter ce qui se passe concrètement au Tibet et comment un peuple résiste pacifiquement.

Le Tibet est constitué de hauts plateaux avec des habitations jusqu'à 5000 m d'altitude. Depuis l'invasion chinoise, en 1959, Pékin a tout fait pour essayer de détruire l'unité de ce pays, notamment en y envoyant des "colons". On y trouve aujourd'hui plus de Chinois que de Tibétains. Pékin a également choisi d'exploiter les sous-sols riches en

minerais et notamment en uranium. Des bases militaires ont été installées avec des missiles nucléaires pointés sur l'Inde, le grand voisin.

Ces activités ont provoqué une importante déforestation et une pollution des sols et de l'eau. Cette dernière est dramatique car c'est du Tibet que partent la plupart des cours d'eau alimentant le sud-est asiatique³.

Lion des neiges fait bien la distinction entre les Chinois et le gouvernement de la République populaire de Chine et reprend à son compte la phrase du Dalai Lama : "Quelle que soit votre vénération pour les maîtres tibétains et votre amour pour le peuple tibétain, ne dites jamais de mal des Chinois. Le feu de la haine ne s'éteint que par l'amour et, si le feu de la haine ne s'éteint pas, c'est que l'amour n'est pas encore assez fort".

Être présent aux côtés d'autres thèmes

Comme pour l'Alter-Tour, *Lion des neiges* essaie d'insérer la problématique du Tibet dans d'autres débats de société. Pour la journée sans achat lancée par *Casseurs de pub*, l'association a expliqué comment les prisonniers et les enfants chinois et issus des minorités sont exploités en Chine pour nous procurer des objets-gadgets à bas prix, combien le transport depuis la Chine est coûteux écologiquement... Elle a également participé à la campagne *De l'éthique sur l'étiquette* qui dénonce les délocalisations dans des pays qui n'appliquent pas un minimum de conditions sociales.

S'appuyer sur le symbolique

Pour le gouvernement chinois, l'occupation du Tibet n'est que la poursuite d'une relation ancienne qui a bien existé mais comme il le présente. Si la Chine et le Tibet ont bien été un moment dans le même pays, c'était lors de leur occupation par la Mongolie.

Dans les projets de *Lion des neiges*, il y a la volonté de reproduire un texte de 822 : un traité de paix entre la Chine et le Tibet qui étaient bien alors deux pays distincts. Ce texte ait été gravé dans la pierre en trois exemplaires, un dans chaque capitale et un à la frontière. Il est encore visible à Lhassa.

Elle diffuse plusieurs films qui ont été réalisés sur la question tibétaine, en français ou en version sous-titrée.

Olivier Ferra, devenu membre de l'association, a réalisé une très belle bande dessinée sur la situation au Tibet aujourd'hui. Deux tomes sont déjà parus et l'auteur réfléchit à un troisième tome qui aurait pour cadre les importantes manifestations qui se sont déroulées au début de 2008 et la répression violente qui a suivi.

En mars 2009, cela fera cinquante ans que dure l'occupation chinoise, l'occasion de nouvelles manifestations de soutien auxquelles vous êtes bien sûr invités à participer.

> Espéranto

■ **Leman Esperanto Asocio**, Jean-Loup Gaudin, 53, avenue de Genève, 74140 Douvaine, tél. : 04 50 35 48 01.

■ **Anancy Espéranto**, Mme Quirantes-Darnaud, 74960 Cran-Gevrier, tél. : 04 50 57 78 66.

> Solidarités internationales

■ **Hydraulique sans frontières**, 14, rue Louis de Vignet, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 69 35 08, www.hsf-h2o.org.

■ **Arcade**, centre d'animation, rue du 11-Novembre, 73110 La Rochette. *Actions de solidarité avec des villages du Mali : creusement de puits, mises en place de banques de céréales, panneaux solaires...*

■ **Terre des hommes**, 21-23, rue des Fleurs, 73200 Albertville, tél. : 04 79 32 08 97.

■ **France Palestine solidarité**, 4, passage Bellevue, 74000 Anancy, tél. : 04 50 57 13 82 ou 04 50 94 33 05.

■ **Une toile contre un mur**, 77, route de Bonneville, 74100 Annemasse. *Création d'une école du cirque avec des jeunes de Naplouse (Palestine). Action culturelle de solidarité avec la Palestine.*

■ **Grad**, groupe Ritimo, 228 rue du Manet, 74130 Bonneville.

■ **Tsampa Equita**, Le Villard, 73460 Montailleur, tél. : 04 79 37 14 53, <http://tsampa.equita.free.fr>. *Tsampa est une farine d'orge grillée, base de l'alimentation tibétaine. Association qui fait la promotion des énergies renouvelables, du papier recyclé, de pratiques écologiques, principalement dans la région himalayenne.*

■ **Agir ici 74**, Joël Perroud, joperroud@hotmail.com.

1. Sur l'Alter-Tour, voir le compte-rendu dans *Silence* n°361.

2. Le mot *Kora* a deux sens en tibétain : "manifestation populaire" et "procession religieuse autour des monuments sacrés".

3. L'Indus vers l'Inde et le Pakistan, le Brahmapoutre vers l'Inde et le Bangladesh, le Mékong vers la Chine, la Birmanie, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande et le Viêt-Nam, le Yangzi Jiang ou fleuve Bleu et le Huang He ou fleuve Jaune vers la Chine.



À l'étage, un large espace convivial.

Marie Clément

L'équité se différencie de l'égalité, dans la mesure où cela signifie que l'on cherche à partager de manière à respecter les besoins de chacun.

EquiThés, atelier d'alternatives

Un chalet au pied des pistes de ski, à Houches : c'est EquiThés, un lieu alternatif où se croisent avec bonheur de multiples activités écologiques et sociales.

➤ EquiThés, 65, route des S'Nailles, 74310 Les Houches, tél. : 04 50 54 55 20.



Le repas du jeudi soir

➤ Vie simple

■ Magalie Cathand et Jérôme Tuduri, La Bosse, 74230 Les Villards-sur-Thônes, tél. : 04 50 01 30 72 ou 06 50 66 47 92. *Expérience familiale de vie simple et de recherche d'autonomie, financée par aide d'une Cigale dans le cadre d'Equithés.*

DIDIER GATTIGNI A UNE FORMATION DE MENUISIER ET DÉVELOPPE UN ARTISANAT BOIS AVEC des objets faits au tour. Lorsque Didier cherche à s'installer dans la région, il découvre le prix exorbitant de l'immobilier. Avec l'aide de Thierry, un ami, il décide alors d'acheter une parcelle et d'y construire son propre atelier d'artisanat du bois. Celui-ci comprend, à l'origine, un atelier en sous-sol, un magasin d'exposition au rez-de-chaussée et des zones de rangement en souppentes, le tout sur 80 m² au sol.

Didier milite au sein de plusieurs associations locales. Celles-ci ont du mal à se réunir. Avec d'autres, ils discutent de la possibilité d'ouvrir un lieu alternatif où elles puissent se réunir.

Un carrefour d'alternatives

A chaque fois qu'un lieu est envisagé, le problème du loyer vient tout bloquer. En 2005, après avoir beaucoup réfléchi, Didier propose de prêter

son atelier. Après une transformation complète de l'intérieur du bâtiment, avec isolation liège, matériaux sains, chauffage au bois, le lieu — magnifique — permet d'accueillir les visiteurs dans le magasin. Repas, boissons, vente de produits biologiques et équitables : légumes, articles en céramique ou bois, chocolats, thés, T-shirts..., produits de proximité, lorsque c'est possible, sont proposés, au rez-de-chaussée.

Didier continuera à travailler au sous-sol. L'étage sera aménagé en salle de réunion avec un salon de thé, une médiathèque, un espace internet, une zone de prêt, un lieu pour les conférences-débats.

Pour gérer le lieu, l'association *Atelier EquiThés* voit le jour.

Plusieurs associations s'y retrouvent régulièrement : *Lion des neiges* (voir page 28), des groupes environnementaux locaux, des groupes de solidarités, un groupe non-violent... C'est un point de vente des produits d'*Une Farandole* (voir page 26). Un système d'échange local (SEL) permet de faire le lien entre la plupart des militants, au total une cinquantaine de personnes.

Pour animer le lieu et en faire un endroit libre, l'association ne sollicite aucune subvention. Les activités de vente doivent permettre d'assurer le fonctionnement du lieu et prochainement d'employer une personne. L'adhésion annuelle est à prix libre à partir de 1 euro pour que chacun puisse adhérer selon ses moyens.

Les repas biologiques du jeudi soir, cuisinés et dégustés sur place, sont le point de départ de nombreuses discussions introduisant une soirée thématique¹, toujours à participation libre. Ce même jour, des fournées de pain sont à disposition sur la cuisinière à bois installée derrière le bar. De septembre à décembre, c'est aussi le jour où arrivent les légumes d'*Une Farandole*. On y déguste des thés des Jardins de gaïa². Chacun peut y venir pour proposer d'autres activités.

1. C'est très divers : le vélo couché, la pédagogie Montessori, la marche consciente, internet... des dossiers de *Silence* sont débattus.

2. Jardins de gaïa, 6, rue de l'Ecluse, 67820 Wittisheim, tél. : 03 88 85 88 30, www.jardinsdegaia.com.

3. Voir *Silence* n° 316.

Repas débat devant le chalet



► Commerce équitable

■ **Ailleurs & Ici**, Véronique Dardion, 15, faubourg Montmélian, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 33 78 55. *Boutique membre du réseau Minga.*

■ **Artisans du monde**, 5, rue Sainte-Barbe, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 69 77 33.

■ **Artisans du monde**, 144, rue Saint-Antoine, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne, tél. : 04 79 64 26 08.

■ **Artère**, 967, avenue Jules-Bianco, 73400 Ugine, tél. : 06 72 43 51 94, www.artere-boutiquesolidaire.fr. *Commerce équitable, bio et solidaire.*

■ **Aart Friperie**, 83, rue de la Bourgeat, 73700 Bourg-Saint-Maurice, tél. : 04 79 07 91 51.

■ **Sucré salé**, Les Granges, ancienne poste, 73800 Les Mollettes, tél. : 04 79 36 78 77, www.sucresale-alpes.com. *Epicerie équitable, bio et de terroir.*

■ **Artisans du monde**, 1, côte Perrière, 74000 Annecy, tél. : 04 50 45 38 30.

■ **Alter Mundi**, 9, rue Royale, galerie de l'Evêché, 74000 Annecy, tél. : 04 50 45 73 71.

■ **Artisans du monde**, 32, avenue de la Gare, 74100 Annemasse, tél. : 04 50 38 46 99.

■ **Planète nette**, rue de la Liberté, 74140 Yvoire, tél. : 06 43 81 46 31.

■ **Artisans du monde**, 8, rue Chante-Cocq, 74200 Thonon-les-Bains, tél. : 04 50 26 06 01.

Deux projets sont en cours : la création de toilettes sèches et la mise en place d'un espace "dons et circulation de biens". Un projet de groupement d'achat pour acheter des aliments bio en vrac est en discussion.

Le lieu a aussi permis, dans une vallée envahie par les transports internationaux (nous sommes à quelques kilomètres du tunnel du mont Blanc) de réfléchir à la façon de se passer de la voiture individuelle en montagne. Si le local est à quelques centaines de mètres d'une gare SNCF et d'une gare routière, hors saison touristique, il y a si peu de trains et de bus que cela ne permet pas de remplacer totalement la voiture.

Après lecture du dossier de *Silence* sur le sens de la fête³, ils ont décidé de remettre au goût du jour les fêtes cardinales à chaque changement de saison.

Équité ?

Le choix du nom a fait l'objet d'un important débat. Équité se différencie en effet d'égalité, dans la mesure où cela signifie que l'on cherche à partager de manière à respecter les besoins de chacun. Cette notion de partage a conduit au choix des participations libres : si vous mangez, vous estimez vous-même l'équivalent financier que vous semble le plus juste.

Cette notion d'équité se retrouve aussi dans le partage de la parole. Il ne sert pas forcément à grand-chose de donner une égalité de temps de parole à tout le monde... par contre, il est important de s'assurer que tout le monde a pu s'exprimer. Il a été tenté d'animer les réunions avec un modérateur, mais, concrètement, cela s'est avéré inutile. Si les personnes font attention, l'équilibre peut être trouvé... quitte à signaler à quelqu'un qu'il doit laisser parler les autres.

L'équilibre est également réfléchi entre un magasin qui cherche à montrer le maximum d'alternatives qui existent et un étage où l'on discute autour des valeurs qui se retrouvent dans ces alternatives.

C'est un lieu unique en Haute-Savoie : un lieu de décroissance au milieu d'une montagne d'argent et de consommation à outrance. Contrairement à certains magasins de commerce équitable, il s'agit bien là de créer du lien social et de faire du lieu un centre de résistance.



Une boutique écologique et solidaire

Une écologie contemplative ?

L'institut Karma Ling, qui propose une formation bouddhiste, s'intéresse depuis plusieurs années à la question écologique.

► Institut Karma Ling, domaine d'Avallon, hameau de Saint-Hugon, 73110 Arvillard, tél. : 04 79 25 78 00, www.karmaling.org.

NOUS SOMMES DANS UNE VALLÉE, À LA LIMITE DES DÉPARTEMENTS DE LA SAVOIE ET DE L'ISÈRE, À 800 m d'altitude. L'institut Karma Ling s'est installé en 1979 dans un ancien couvent chartreux, abandonné par les religieux depuis son pillage pendant la Révolution française. Un des anciens bâtiments encore debout a été restauré pour regrouper les services administratifs, les salles de travail, une bibliothèque, deux temples, la cuisine et le réfectoire. À l'extérieur, sur l'un des rares espaces plats, on trouve la maison de la sagesse, construction contemporaine où se déroulent des rites comparables aux messes des catholiques. On y trouve également un monument dédié au bouddha (un shupa, comme dans *Tintin au Tibet*) où se trouvent un moulin à prière et un énorme gong qui rythme la journée. Plus haut, sous les bois, une série de petits chalets servent d'habitation, et deux camps retranchés (style camp romain dans *Astérix*) sont des lieux de silence où se forment et méditent les futurs lamas, hommes et femmes. Pour devenir lama, il faut y rester enfermé pendant trois ans ! Au pied des chalets, un bâtiment plus récent sert d'hôtellerie pour ceux et celles qui viennent suivre des formations et s'initier au bouddhisme. En été, une

petite centaine de personnes vivent sur place. En hiver, les cours et les activités publiques s'interrompent et le nombre de résidents descend à une quarantaine.

Bouddha et l'écologie

L'institut Karma Ling, d'inspiration tibétaine, enseigne le bouddhisme. On y trouve un département écologie contemplative et, dans les documents de présentation, le lieu est présenté comme un éco-site sacré. De quoi nous interroger.

Le chef spirituel des lieux, le lama Denys Rinpoché, écrit dans une brochure de présentation : "Spiritualité et écologie ont un même domaine, celui des éléments omniprésents : terre, eau, feu, air et espace ; et une même fonction : favoriser leur harmonie naturelle source de santé et de bonheur".

Bouddha a transmis deux messages fondamentaux. Le premier est que tout est interdépendance. Les habitants (la société) n'existent pas sans leur environnement (la biosphère). Le deuxième est qu'il faut choisir la voie de la non-violence.

Quels liens y a-t-il entre cette "tradition laïque orientale" et l'écologie ? Pour le lama Lhundroup, directeur de l'institut, Bouddha a transmis deux messages fondamentaux. Le premier est que tout est interdépendance. L'habitant n'existe pas sans son habitat. Les habitants (la société) n'existent pas sans leur environnement (la biosphère). Le deuxième est qu'il faut choisir la voie de la non-violence. Celle-ci doit conduire à la protection de la vie sous toutes ses formes.

Le lama Denys Rinpoché affirme que "l'expérience rassemble, les concepts divisent". Et donc si l'on veut mettre en application les principes de Bouddha, il faut aller vers un changement personnel, mais aussi collectif en respect avec l'écologie.

Pour cette communauté, le passage de la réflexion à la pratique a pris du temps, mais cette volonté a toujours été présente depuis le début. Appliquer interdépendance et non-violence au site (55 hectares), doit permettre de favoriser l'harmonie qui est en nous (écologie contemplative) et donc pacifier nos relations avec les autres.

Des mesures concrètes

Pour avancer concrètement, l'institut a tissé des liens avec des mouvements écologistes comme le WWF¹ avec qui plusieurs rencontres ont été organisées sur le thème "écologie et spiritualité". Le WWF a fait une étude de l'empreinte écologique du lieu. Du fait de la sobriété des habitants, elle était, au départ, deux fois moins lourde que la moyenne française. Le WWF leur a donné des

1. WWF (Fonds mondial pour la nature), 1, carrefour de Longchamp, 75116 Paris, tél. : 01 55 25 84 84, www.wwf.fr.
2. Terres solidaires, Carmintran, 73800 Planaise, tél. : 04 79 84 41 23, www.promos-savoie.com.
3. Pierre Rabhi, Terre et Humanisme, Mas de Beaulieu, BP 19, 07230 Lablachère, tél. : 04 75 36 65 40, www.terre-humanisme.org.



Mini-déchetterie

Marie Clem's

conseils pour aller vers une décroissance de cette empreinte.

Ils ont ainsi mis en place des repas entièrement à partir de produits biologiques avec une priorité aux produits locaux (dans un rayon d'une trentaine de kilomètres si possible). Ils ont passé un accord avec *Terre Solidaire*, un jardin d'insertion², pour une livraison à l'année de paniers biologiques. Ils ont commencé un potager, pour disposer de nourriture sur place, mais c'est encore anecdotique. Ils cultivent des pommes de terre et ont commencé un verger à l'automne 2008, sur les conseils de Pierre Rabhi, entre autres³. Il y a un projet de partenariat avec une ferme de la vallée car le site est trop haut sur un versant nord pour produire bon nombre de fruits et légumes.

De même, les produits d'entretien sont écologiques pour éviter la pollution.

Concernant l'énergie, ils ont bénéficié de l'aide d'ingénieurs sympathisants qui les ont aidés à mettre en place un plan de panachage énergétique, l'objectif étant d'arriver dans quelques années à l'autonomie. Pour cela, sont envisagés : un barrage hydroélectrique sur une cascade, présente sur les terrains de la communauté ; un forage géologique pour le pré-chauffage des bâtiments ; un réseau de chaleur alimenté par une chaudière au bois pour compléter le chauffage. Du fait de l'orientation encaissée au nord, avec seulement deux heures de soleil en hiver, l'énergie solaire n'est pensée que comme un apport passif. Les chalets, installés à partir du début des années 1980, sont mal isolés. Il est envisagé de les remplacer progressivement par des bâtiments en habitat sain, avec un haut niveau d'isolation. Le chauffage dans les bâtiments est limité à 15° C.

Un plan a été conçu pour faire évoluer la forêt. Celle-ci a été plantée de résineux au lendemain de la guerre, en 1945, pour alimenter une usine de pâte à papier de la vallée. On prévoit, au fur et à mesure des coupes, de replanter en feuillus avec des espèces diversifiées (tilleul, hêtres, châtaigniers...) et des parcours avec clairières pour faciliter la méditation en pleine nature, mais aussi pour favoriser le développement de la biodiversité. La cueillette des plantes sauvages pour l'alimentation reste limitée du fait du statut du site, établissement accueillant du public.

Un effort a été fait pour diminuer le volume des déchets et une collecte sélective a été mise en place à l'entrée.

Pour les déplacements, il y a déjà du co-voiturage entre les résidents, avec un panneau de demandes et de propositions près de l'accueil. Lors de leur bilan-carbone, ils se sont aperçus que ce poste pesait lourd. Depuis 2007, ils ont mis en place une navette avec la gare de Poncharra, à 20 km, et ont constaté que les gens apprécient de venir en train.

Le but de ces démarches est d'arriver à être une communauté "écologiquement viable" et de favoriser la sensibilisation des visiteurs qui passent.

Le lama Lhundroup explique que l'écologie contemplative vise à relier l'intérieur (la connaissance de soi) à l'extérieur (la connaissance de l'écosystème). Pour lui, cela conduit à une vie de sobriété et de contentement, et à un changement de mentalité.

L'Institut reçoit des intervenants comme Pierre Rabhi, sur la question de la sobriété, Thierry Thouvenot du WWF pour des stages sur la botanique et la biodiversité, Mohamed Thaleb sur l'éducation à l'environnement...

Des week-ends sur les liens entre écologie et spiritualité sont régulièrement organisés pour accueillir un plus large public.

Tradition et non-violence

L'écologie contemplative n'est qu'un des axes du lieu. La rencontre entre les traditions est un autre axe important. Pour l'Institut, le bouddhisme est une tradition laïque. Les religions monothéistes et la franc-maçonnerie seraient d'autres formes de tradition.

Comme nous nous étonnons de ce rapprochement, un débat se fait sur la franc-maçonnerie : si au départ il s'agit d'une fraternité avec une éthique

► Culture

■ **Arc en cirque**, 9, rue du Genevois, 73000 Chambéry, tél. : 04 79 60 09 20. *Centre de formation aux métiers du cirque et centre de documentation.*

■ **Chapeaux pointus**, Jean-Charles Haïllus, Faubourg Reclus, 73000 Chambéry, tél. : 06 32 75 29 64, <http://asso.chapeauxpointus.free.fr>. *Association de jonglerie. Organise depuis 2000, fin juin, Turlututu, une convention de jonglerie.*

■ **Am Slam gram**, Frédéric Leblanc, 60, rue du Nivolet, 73000 Chambéry. *Association née en 2007 pour faire la promotion du slam, poésie scandée et déclamée.*

■ **Le Café des Bains**, 9, rue des Bains, 73100 Aix-les-Bains, tél. : 04 79 34 89 36. *Lieu chaleureux qui expose de jeunes artistes et organise quelques concerts.*

■ **Compagnie du Tournemire**, Lucile Changeur, 866, montée de la Boiserette, 73190 Saint-Jeoire-Prieuré, tél. : 06 17 51 35 29.

■ **Brigade des clowns affranchis**, <http://baca73.free.fr>. *Une brigade pour ne plus faire de la politique sans humour. Recrutement toute l'année par internet. Grade au choix.*

■ **Cawa, café associatif de la vallée de l'Arve**, 74300 Nancy-sur-Cluses, tél. : 06 03 44 68 27 (Tuulikki) ou 06 82 11 29 35 (Maud). *Le café s'est mis en place à la suite de rencontres entre associations désireuses d'avoir un lieu convivial où se retrouver, rencontrer des artistes de la région, écouter de la musique d'ici ou d'ailleurs, participer à des débats.*

■ **Etienne Favre, L'Envers du Bouchet**, 74450 Le Grand Bornand, tél. : 06 81 50 24 97 ou 04 50 02 24 88, www.structuresmusicales.com. *Univers musical ludique et pédagogique.*

■ **Zik'Oz**, tél. : 06 61 32 98 84, herve@zikoz.org, regisseur@zikoz.org, www.zikoz.org. *Association fondée en 2005 qui organise des événements culturels et en particulier des manifestations musicales dans les pays du Mont-Blanc et du Faucigny. Zik'Oz coproduit plusieurs groupes locaux.*

La maison de la Sagesse face à un vaste paysage



Marie Clem's

► Compagnie des gens d'ici

Cette compagnie s'est fixé comme objectif d'amener le théâtre au cœur des villages. Ceci en dialoguant avec les populations locales pour choisir des lieux : place publique, quartiers, fermes, usines et quand même... théâtres. Comédiens, musiciens et conteurs font partager, aux petits comme aux grands, des spectacles, des ateliers et diverses interventions dans le village.

La compagnie des gens d'ici,
tél. : 06 86 93 40 42,
<http://ladici.free.fr>.

► Paix

■ **Yann Forget**, www.forget-me.net, animateur de la campagne pour l'indépendance de l'OMS, artisan de paix.

■ **Mouvement de la paix**, Michel Gassilloud, 788, route de Chambéry, 73200 Gilly-sur-Isère.

■ **Collectif de l'Appel des Cent pour la Paix**, François Denizot, 16, rue des Ranès, 74700 Sallanches, tél. : 04 50 58 11 61.

► A lire

■ **Ecologie, spiritualité : la rencontre : des sages visionnaires au chevet de la planète**, éd. Yves Michel, 2007, 254 p., 19 €. *Compte-rendu d'un colloque qui s'est tenu à Karma Ling en octobre 2004, avec notamment des interventions de Philippe Desbrosses, Mohamed Taleb, Jean-Marie Pelt, Pierre Rabhi, Edouard Goldsmith, Thierry Thouvenot...*

4. Nous sommes passés le lendemain de l'arrivée de la Kora (voir page 28). Ils en ignoraient l'existence, tout comme ils ne connaissaient ni le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN), ni Jean-Marie Müller...

5. CPNS, Le Prieuré, BP 51, 73372 Le Bourget-du-Lac cedex, tél. : 04 79 25 20 32.

humaniste, comment peut-on accorder leurs pratiques secrètes avec la non-violence ? La non-violence ne rejette-t-elle pas toute forme d'actions cachées ?

Nous demandons au lama Denys quelle différence il fait entre spiritualité et philosophie : il nous explique qu'au départ, du temps des Grecs, c'était la même chose, mais qu'aujourd'hui la philosophie reste dans les concepts alors que la spiritualité a le devoir de s'appliquer dans le quotidien. Nous demandons comment alors la non-violence, enseignement du Bouddha, peut être compatible avec leur pratique extrêmement hiérarchisée, proche justement des religions et des rites ici critiqués. Accepter d'avoir un maître, n'est-ce pas oublier que chacun a quelque chose à apporter à l'autre, que nous pouvons vivre dans la réciprocité... et donc dans la non-violence ? Pourquoi a-t-on des photos du lama Denys dans toutes les pièces ?

Nous sommes aussi étonnés de leur manque de connaissance de la non-violence politique. C'est pourtant bien une concrétisation de la spiritualité ?⁴.

Nous leur avons demandé pourquoi, alors que la non-violence est l'un des piliers de l'enseignement du Bouddha, il n'avait pas de programme concret dans leur institut. Cela les a interrogés.



L'un des temples du lieu

Vivre en citoyens ?

La gestion du lieu est complexe et demande beaucoup de temps, ce qui peut expliquer certains manques. Toutefois, ses membres insistent sur leur volonté de s'ouvrir à l'extérieur. Au fur et à mesure des années, ils ont ainsi fait connaissance avec les élus. Si pour les habitants, ils restent des gens bizarres, les acteurs économiques sont bien obligés de constater que la moitié des taxes de séjour dans la vallée proviennent de chez eux, ce massif étant quasi-exempt de tourisme. Ils sont une quarantaine à voter dans une commune de 330 habitants, mais n'ont pas pour le moment de siège d'élus.

L'écosite devrait bénéficier de partenariat locaux pour que les sentiers soient présentées dans des parcours de randonneurs, en lien avec le Conservatoire du patrimoine naturel de Savoie (CPNS)⁵, la faune et la flore locale étant particulièrement intéressantes.

Le programme de recherche pour l'autonomie énergétique bénéficie d'une aide du département et de la région, car c'est le premier projet en milieu collectif.

Ils ont contribué à mettre en place les scouts bouddhiques après une rencontre enrichissante

Un des chalets d'habitation



Marie Clémis

avec le fondateur des scouts musulmans. Ils espèrent ainsi mettre en avant, auprès des enfants, les valeurs d'interdépendance et de compassion, mais aussi les préserver contre les religions et les rites, la société étant appelée à évoluer.

Ils ont également décidé de soutenir la position actuelle du Dalaï lama à propos du Tibet : revendiquer la création d'une zone de préservation naturelle et culturelle, même au sein de la Chine.

Si la démarche écologique est bien engagée, il reste que, étrangement, c'est dans le domaine de la non-violence que nous émettrons le plus de réserves au vu de leur mode de vie. Cette vie extrêmement rythmée par les temps de méditation et une organisation hautement hiérarchisée peut sembler d'un autre temps.

■



Marie Clémis

“
La priorité numéro 1, c'est de s'assurer que les rouages du système capitaliste fonctionnent.
 Barack Obama, le 1^{er} novembre 2008 sur CNN, deux jours avant son élection.

Casse-toi pauvre con !

Pour avoir brandi, en août 2008, une pancarte reprenant un conseil de notre président de la République sur le passage de celui-ci, Hervé Eon, chômeur de Laval, a été condamné, le 7 novembre 2008, à une amende de 30 €. Le procureur avait demandé 1000 €. Hervé Eon a fait appel le 14 novembre 2008.

Paris remunicipalise son eau

Fontaine Wallace à Paris



Le 24 novembre 2008, le conseil de Paris a voté la remunicipalisation de la gestion de l'eau potable. La mesure sera effective

en janvier 2009... après 25 ans de privatisation. En 1984, Jacques Chirac avait partagé le marché en trois : une partie restant municipale, une partie confiée à Veolia, la dernière à GDF Suez. Le personnel associé sera réembauché dans le nouvel établissement public.

Grenoble

Comité anti-olympique



La ville de Grenoble postule pour accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 2018, cinquante après les avoir déjà accueillis. Selon Gilles Dumolard, président de la Chambre de commerce et d'industrie, déclare, le 9 septembre 2008,

Où est le terrorisme ?

Avec l'arrestation, mi-novembre 2008, à Tarnac, d'"anarchistes" de l'"ultra-gauche" accusés d'avoir saboté des lignes du TGV, les journaux ont emboîté le pas au gouvernement pour titrer

sur le terrorisme. S'il est possible que des personnes arrêtées aient saboté des caténaires, il serait important de définir ce qu'est le terrorisme : il n'y a aucune victime dans ces actions qui n'ont provoqué que des retards de trains et des dégâts matériels.

Si provoquer des pertes financières est un acte de terrorisme, il va falloir inculper de nombreux responsables bancaires.

En général, un gouvernement emploie le mot "terrorisme" pour amplifier un événement mineur... ceci dans le but d'allumer un contre-feu. Pendant ce temps, on parle un peu moins du hold-up des banques et des entreprises sur l'argent public.

La plupart des personnes arrêtées vivaient sur le plateau de Millevaches, dans le Limousin, un plateau où se sont développées de très nombreuses alternatives. Elles étaient dans un groupe essayant de refaire vivre une démarche communiste. Le côté spectaculaire des interpellations a choqué le voisinage et un comité de soutien a vu le jour très rapidement, présidé par Thierry Letellier, maire de la commune de La Villedieu et Jean Piazanet, ancien maire communiste de la commune de Tarnac, ayant accueilli le groupe à son origine. Il compte fin novembre plus de 200 personnes.

■ **Comité de soutien aux inculpés de Tarnac**, 12, rue du Tilleul, 19170 Tarnac, tél. : 06 78 70 15 52, 11novembre-soutien@gmx.com.

■ On peut lire l'instructif article publié sur le site de Mille Babords, local alternatif de Marseille, "L'ultra-gauche bientôt accusée d'avoir fomenté la crise financière" : www.millebabords.org/spip.php?article9507.



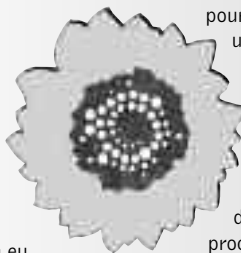
sur France 3 : "Les JO, c'est le BTP, c'est les infrastructures routières". Quel merveilleux paravent que le sport pour justifier le projet de rocade nord en tunnel sous La Bastille, une autoroute au sud (A51), l'élargissement d'une autre (A480), l'édification d'un nouveau centre ville (projet Giant) et l'ac-

célération du Sillon alpin (projet de continuité urbaine de Genève à Valence sur 220 km !). Un Comité anti-olympique vient de se constituer pour dénoncer la candidature : Comité Anti-Olympique, chez les Bas Côtés, 59, rue Nicolas Chorier, 38000 Grenoble, <http://cao38.eu.org>.

TENDANCES Vertes

Le 16 novembre 2008, les adhérents des Verts ont voté pour choisir leurs délégués pour le prochain congrès. Sur 8105 inscrits, il y a eu 5032 votants (65 %). Si aucune de ces motions ne remet en cause le projet de liste Europe-Ecologie emmenée par Daniel Cohn-Bendit, elles divergent sur les suites à donner.

➤ **Espoir en actes, 27,7 %**. Avec Cécile Duflot, secrétaire nationale



sortante, pour une mise en cohérence interne, privilégier les actes, affirmer l'identité des Verts. Plus pour une autonomie que pour une refondation.

➤ **OAI, 25,4 %**. Avec Dominique Voynet, Jean-Louis Roumégas, Anne Souyris, motion pour la reconstitution de la gauche plurielle autour du PS. Opposé à un rapprochement avec ce qui est plus à gauche, contre le concept de décroissance. Très électoraliste.

➤ **Unir, 14,6 %**. Avec Denis Baupin, Yves Cochet, Mireille Ferri, motion pour refonder les Verts dans un parti écologiste plus large, avec un rappel des fondamentaux de l'écologie, notam-

ment la lutte antiproductiviste, la décroissance, la sobriété.

➤ **Urgence écologique, urgence sociale, 14,2 %**. Avec Jean-Marc Brulé, Hugues Stækel, Etienne Tête, pour une décroissance solidaire et démocratique, pour une refondation du parti dans une structure plus large, proche de la motion précédente.

➤ **Adep, 11,9 %**. Altermondialisme, décroissance et écologie populaire. Avec Martine Billard, Yves Contassot, Francine Bavay, cette liste regroupe les partisans du non au traité constitutionnel européen, favorables à une ouverture plus à gauche, porteur d'une certaine radicalité au sein des Verts, les plus opposés à la démarche Cohn-Bendit.

➤ **RECV, 6,3 %**. Motion pour une refondation des Verts... mais plutôt en allant vers les écologistes style Grenelle de l'environnement, Nicolas Hulot.

On notera que la décroissance est devenu un enjeu important du débat. Elle totalise 40,7 % des voix sur trois motions, une seule motion est contre. La question de la refondation d'un parti écologiste est aussi au centre des débats, mais avec des visées différentes selon les courants : en s'ouvrant du côté des écologistes du Grenelle (donc dans la suite de la démarche Cohn-Bendit) ou en ouvrant du côté des écologistes plus à gauche (Alternatifs, Chiche, objecteurs de croissance...).

DÉCROISSANCE

Prix du pétrole

"Au bout du compte, nous connaissons

avec certitude le moment du pic de production pétrolière mondiale après que celui-ci aura eu lieu : au cours d'une année, nous remarquerons une augmentation rapide des prix à la pompe, et en observant les chiffres de production des années précédentes, nous nous apercevrons qu'ils sont en baisse. Il est possible que la décennie suivante soit une période de « plateau » durant laquelle les récessions économiques engendreront des baisses de demande en énergie, ces dernières masquant temporairement la tendance sous-jacente de la déplétion".

Richard Heinberg, dans *Pétrole : la fête est finie !* (éd. Demi-Lune). Texte écrit en 2003.

Nouveau documentaire

Utopimages vient de réaliser un deuxième film documentaire sur la question de la décroissance avec des entretiens avec Pierre Rabhi, Miguel Benassayag,

Françoise Gollain, Alain Gras, Serge Latouche et la présentation d'expériences concrètes. *Utopimages*, BP 4, 34650 Lunas, tél. : 04 67 95 43 84, www.utopimages.org.

Ecologie planétaire

Alain-Claude Galtié, qui a un temps publié de nombreux articles dans *Silence*, a mis en place un site internet www.ecologieplanetaire.fr sur lequel vous trouverez de très nombreux textes de réflexion sur la crise écologique et les fausses solutions qui sont souvent avancées. Dans un article "La décroissance, dans quel contexte ?" il montre les nombreux écueils que peut poser cette démarche : "Prôner la décroissance, c'est accorder à la croissance une certaine réalité" (...) "Moins de ceci, moins de cela... C'est beaucoup mieux que l'assujettissement et la résignation. Néanmoins, c'est très insuffisant car la diminution des quantités consommées et produites ne peut, seule, changer la logique du système. Même à faibles doses, les facteurs de destruction restent nuisibles".

Entropia

Dans son cinquième numéro, cette revue semestrielle de réflexion sur la décroissance, propose une critique de l'utilitarisme. Celui-ci prétend que ce qui fait la valeur des choses, c'est son utilité. C'est nier qu'une bonne partie de notre vie repose sur la gratuité, que la sensibilité ne relève pas de l'utilité, que ce qui a de la valeur pour l'un ne l'a pas forcément pour d'autres. A force de ne privilégier que l'utile, la société est en train de détruire la planète. En complément des réflexions menée par le MAUSS, Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales, dans le domaine économique, l'objection de croissance permet de diversifier la critique. Avec des textes de Françoise Gollain, Fabrice Flipo, Serge Latouche, Jacques Godbout, Alain Caillé, Marc Humbert, François Gauthier, Onafrio Romano, Jean-Claude Besson-Girard. *Entropia*, édition Parangon, 31, rue de Brest, 69002 Lyon, tél. : 04 92 53 59 62, automne 2008, 208 p. 15 €.

Loire-Atlantique

Cours d'espéranto



L'association Herbignac Esperanto propose des cours à la maison des associations d'Herbignac et reçoit régulièrement des espérantistes internationaux.

Plus d'infos : Jean-Yves Santerre, tél. : 02 40 88 96 98 ou 02 40 88 91 94, et pour le reste du département : <http://esperanto44.free.fr>.

Vendée

Handirock

Handirock est une association née en 2003 qui a mis en place une méthode de danse permettant d'associer des personnes en chaise roulante et des "marchants". Des soirées dansantes sont organisées en Bretagne et en Pays-de-Loire et des stages de formations sont organisés pour apprendre la technique un peu partout.

Handirock, La Renaudière, 85150 Sainte-Flève-les-Loups, www.handirock.asso.fr.

Deux-Sèvres

Pas à pas... l'aube !

Julien Corti cherche à promouvoir l'idée de non-violence à travers la poésie et la peinture. Il a édité à compte d'auteur un recueil *Pas à pas... l'aube !* Il est disponible contre 18 €. *Julien Corti*, 4, allée du Champ-Ruault, 79300 Bressuire, tél. : 06 72 70 47 12.

Montpellier

Biodiversité, échanges et diffusion d'expérimentation

Béde, Biodiversité, échanges et diffusion d'expérimentation, est une association de solidarité internationale qui a vu le jour en 1994. En lien avec une cinquantaine d'organisations de différents réseaux français, européens et

ALTERNATIVES

Lille

Bouquinerie Oxfam

Oxfam est une organisation de solidarité internationale. Elle a ouvert son premier magasin en France, à Lille, en avril 2007. Cette *bouquinerie* est d'abord un espace d'information, de sensibilisation et de mobilisation de proximité. Elle propose une large sélection de livres, CD et DVD d'occasion dont les recettes servent à financer des activités de mobilisation de l'association. Elle cherche à faire évoluer les habitudes de consommation, à offrir un accès à la culture à prix peu élevé et proposer de nouveaux modes d'engagements. On peut participer en donnant des ouvrages, en tenant la boutique ou en venant faire ses courses culturelles. *Bouquinerie Oxfam*, 19 ter, rue de l'Hôpital-Militaire, 59800 Lille, tél. : 03 20 54 40 31.



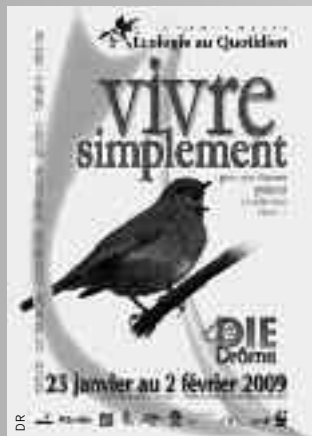
Marche ton rêve

Après la "marche du vivant" qui avait pris la route au printemps 2007 pour relier les Pyrénées à Paris (voir reportage photo dans *Silence* n°351), une nouvelle marche est en préparation "marche ton rêve" qui devrait s'élancer sur les routes de France le 9-9-9 (9 septembre 2009) et promouvoir la paix, le rêve, et le plus grand des arts : celui de vivre. La marche pourrait ensuite se poursuivre à l'étranger si l'énergie s'en fait sentir. Voir : www.lamarcheduvivant.org.



Drôme

Vivre simplement pour que d'autres vivent



Les rencontres de l'écologie au quotidien, à Die, se dérouleront cette année du 23 janvier au 2 février 2009 sur le thème : Vivre simplement pour que d'autres vivent.

Extraits de l'abondant programme :

- Jeudi 22 à 21 h, film d'ouverture *Un monde sans eau*.
- Vendredi 23, 16h, film *Out foxed*, suivi d'un débat sur l'écologie dans la presse (avec *Silence*, *Acrimed*...); 20h : débat Les valeurs au féminin; 21h30 : concert Mörice Bénin.
- Samedi 24, 12h, repas partagé; 14 h : défilé de mode écologique, bio et équitable; 16 h : débat vers une bio-vallée; 20 h : conférence

François Plassard : crise écologique ou crise sociale ?

- Dimanche 25, 10 h : ateliers CNV, Simplicité volontaires; 14 h : conférence Victor Hugo Espinosa Pollution de l'air; conférence d'Yves cochet Après pétrole et décroissance; 20h30 : conférence de Paul Ariès La décroissance, projet de société ?

- Lundi 26, 17 h : film *Un monde pas tout à fait parfait*; 20h30 : conférence Impact des métaux toxiques sur la santé et l'environnement.
- Mardi 27, 16h : film *La maison 3E*, entraide économique écologique suivi d'un débat sur l'habitat passif, social et l'autoconstruction; 20h30 : conférence d'Yves Paccalet, Issue de secours.
- Mercredi 28, 14h : spectacle enfants, goûter bio, 17h30 : film enfant *Un été avec Coo*; film adultes *La marche des gueux* et débat avec le réalisateur François Verlet; 20h30 : conférence La faim, le blé, la bagnole avec Fabrice Nicolino.
- Jeudi 29, 17h30 : film *Argent, dette et monnaies solidaires*; 20h30 : théâtre-forum Vivre simplement ?
- Vendredi 30, 14 h : film *Carapa, créer et vivre en écovillage*; 16h30 : film *Cultivons la Terre*; 17h30 : conférence-débat de Xavier Renou Le manifeste des désobéissants; 20h30 : soirée OGM avec Christian Velot et Michèle Rivasi.
- Samedi 31, 10 h : atelier formation à l'action non-violente; 14 h : débat Simplicité volontaire avec Alexis Robert; 21 h : bal folk.
- Dimanche 1 février, 10 h : ateliers Ecologie intérieure, Sociocratie, alimentation vivante; 10 h : ateliers PLU, PLD et ZPPAUP, Education autrement; 14 h : conférence Irradiation des aliments avec Roland Desbordes; 16 h : conférence Manger bio, c'est pas du luxe avec Lilian Le Goff et Agribiodrôme; 20h30 : Conférence La maladie a-t-elle un sens ?
- Lundi 2, 16h30 : film *Les animaux amoureux*; 18 h : cercle de parole et repas citoyens.
- Mardi 3, 17h : film *Nos enfants nous accuseront*; 21 h : film *La fièvre de l'or*.

Rencontres de l'écologie, Le Chastel, 26150 Die, tél. : 04 75 21 00 56, annetesson@free.fr.

L'homme construit trop de murs, pas assez de ponts

Isaac Newton

internationaux, elle fait la promotion des agricultures paysannes en soutenant les initiatives allant dans le sens d'une gestion respectueuse du vivant. Bède organise des ateliers, des rencontres entre paysans, chercheurs et société civile, ici et ailleurs (Europe, Maghreb, Afrique de l'Ouest). Avec le soutien de fondations et de collectivités, elle a édité récemment deux livres-CD : *Promouvoir une agriculture paysanne écologique et solidaire en Europe* (10 €) et *Semences paysannes, fondement de la souveraineté alimentaire en Afrique* (7 €), compte-rendu d'un colloque international qui s'est tenu à Bamako en février 2007. Bède, 47, place du Millénaire, 34000 Montpellier, tél. : 04 67 65 45 12, www.bede-asso.org.

Gard

La Faille

La Faille est une compagnie de théâtre associative qui a vu le jour en 2007 avec comme volonté de proposer des techniques permettant une réflexion philoso-

phique et d'aller vers une organisation de modes de vie plus humanistes, plus durables. Deux spectacles sont actuellement proposés : *Faim*, un spectacle poético-burlesque adapté d'un roman éponyme de Knut Hamsun et *SOS j'étouffe*, un spectacle jeune public de sensibilisation à l'écologie (déchets, éco-systèmes, air, eau). La compagnie propose de faire suivre les représentations de débats ou d'ateliers pédagogiques. La Faille, BP, 10, boulevard Gambetta, 30400 Villeneuve-lès-Avignon, tél. : 06 74 86 12 51.

Marseille



Recherches sur l'anarchisme

Le CIRA, Centre international de recherches sur l'anarchisme est né à Marseille en 1965. A l'origine, il s'agissait d'un dépôt annexe du CIRA de Lausanne, en Suisse, né lui en 1957. Il est ensuite devenu autonome. Il a pour but d'archiver, de classer tout ce qui a un rapport avec l'anarchisme. Cela représente aujourd'hui plusieurs milliers de livres et plusieurs centaines de collections de brochures. Une bibliothèque de prêt permet d'emprunter ces documents. Le CIRA organise régulièrement des débats, annoncé dans son bulletin. Le CIRA est affilié à un réseau international regroupant 70 centres dans une vingtaine de pays. Actuellement, le CIRA a engagé l'informatisation du catalogue des livres et un projet d'achat d'un local est en cours. On peut participer en faisant un don. CIRA, 3, rue Saint-Dominique, 13001 Marseille, tél. : 09 50 51 20 89.

Hautes-Alpes

Formation à l'autonomie

L'autonomie, dans toutes ses dimensions, et la recherche de

sens font l'objet d'une formation à Eourres (Hautes-Alpes). Celle-ci s'adresse prioritairement à de jeunes adultes de 18 à 25 ans : autonomie pratique (alimentaire, logement...), intellectuelle (lectures collectives, documentaires, ateliers de réflexion sur la société...) développement de nos propres médias (radio, internet, journal...) et activités liées au village d'accueil. Cette formation se tiendra du 16 mars au 16 juin. Plus d'infos : Emmanuelle et Michel Philippe, tél. : 04 92 49 65 93, <http://sensetautonomie.free.fr>.

Isère

La fabric-à-sons

La fabric-à-sons est un espace de créations musicales utilisant des instruments entièrement fabriqués à partir de matériaux de récupération. A l'origine du projet, Luc Perrin, menuisier, musicien, éducateur, a mis au point une technique et un savoir-faire pour obtenir des rendus sonores de qualité. L'atelier de récupération et de fabrication est mobile et permet aux enfants de concevoir leurs instruments, avant de tenter de jouer ensemble. La fabric-à-sons, Chapeau percé, domaine de Talon, 38710 Saint-Sébastien, tél. : 04 76 34 90 40.

NUCLÉAIRE

Transports chahutés

Un nouveau "Castor", convoi de déchets radioactifs par train — le onzième — a traversé la France, depuis l'usine Areva de La Hague (Manche) pour rejoindre le site d'enfouissement de Gorleben, en Allemagne, le 7 novembre 2008. Plusieurs groupes de militants ont tenté d'en bloquer le passage. Ils en ont été empêchés par les forces de police à Réding (Moselle) et à Hoenheim, en banlieue de Strasbourg (Bas-Rhin). Côté allemand, plusieurs militants ont été interceptés "préventivement". Malgré cela, un blocage a réussi à Berg, juste après la frontière, obligeant le convoi à stationner près de 12 heures à Lauterbourg (Bas-Rhin).

Cette journée de blocage intervient, jour pour jour, quatre ans après le décès de Sébastien Briat, écrasé par un tel transport.

Le 8 novembre, environ 14 000 manifestants et 350 tracteurs ont mené des actions diverses près de Gorleben pour ralentir l'arrivée du convoi transféré sur route à 200 km de l'arrivée. Les déchets étaient

SICHER IST NUR DAS RISIKO.



protégés par 16 000 policiers. Le convoi est arrivé avec 14 heures de retard.

Les manifestants rappellent qu'un convoi Castor (onze conteneurs) représente la moitié de la radioactivité du cœur d'une centrale nucléaire. A noter que pour la première fois, un représentant d'IG Metall, un des plus gros syndicats allemands, est venu prendre la parole pendant un meeting pour dénoncer le nucléaire "une technologie vieillissante et arriérée".

CASTOR



vélo

Les véloroutes au ralenti...

Un schéma national de véloroutes et voies vertes avaient été adopté le 15 décembre 1998, prévoyant la création de 7000 à 9000 km de voies réservées aux vélos en France. Dix ans après, les associations nationales de cyclistes s'étonnent de la lenteur de la procédure : environ un quart des itinéraires seulement a été réalisé. L'inventaire de ces voies et les projets sont sur le site <http://voiescyclables.free.fr>.

Prime de transport pour les vélos ?

Alors que de plus en plus de personnes se rendent en vélo à leur travail (3,5 % de la population en Ile-de-France), les députés qui débattaient d'une prime transport pour aider les salariés confrontés à une hausse du prix du pétrole, ont décidé, le 3 novembre 2008, d'étendre la prime "aux services publics de location de vélo". Fort bien, mais qu'est-ce que cela signifie ? Les vélos du publicitaire

Decaux relèvent-ils d'un service public ? Et quid de ceux qui, encore plus fidèle au vélo, ont leur propre deux roues ?

Paris

Des Velib peu sociaux

Derrière le libre-service des vélos Decaux, il y a un grand nombre de salariés pour remettre les vélos en place et les réparer. Et tout ne se passe pas de manière idéale sur le



plan social. Dans un tract diffusé le 16 juin 2008, des salariés indiquent que 60 % des personnes

engagées en juin 2007 ont déjà quitté l'entreprise.

Toulouse

Acharnement contre un militant

En 2002, Olivier Theron crée l'association Vélorution ! Olivier Theron est verbalisé pour un feu rouge grillé, le 8 août 2002.

L'association occupe en juin 2003 une maison abandonnée par l'Opac pour y ouvrir un atelier de collecte et de réparations de bicyclettes. Cela leur vaut quelques démêlés avec la justice. Lors d'une visite du ministre de l'intérieur de l'époque, Sarkozy, le 2 février 2004, Olivier est accusé d'"outrage par jets de yaourts". En décembre 2004, il est verbalisé pour "refus de circuler sur une bande cyclable". Le 2 avril 2005, il est verbalisé pour "entrave à la circulation

de bus" pour avoir roulé dans un couloir de bus... alors qu'il n'y a pas de bus à ce moment-là du fait d'une manif anti-CPE. A partir de là commence une escalade judiciaire. Comme il se permet de critiquer vertement par des lettres ouvertes les méthodes de la justice, il est poursuivi pour "outrages" et "rébellion" et il finit par récolter sept mois de prison fermes en janvier 2006 qu'il effectue du 29 novembre 2007 au 27 mai 2008. Son père et sa compagne se voient interdits de parler pendant les deux premiers mois. Il est changé huit fois de cellule. L'association Vélorution et le collectif d'artistes Mix-Art Myris qui disposent d'une ancienne usine où siègent l'atelier vélo, interviennent pour le soutenir en vain. De nouveau libre, il est encore poursuivi pour "outrages" et "rébellion" après avoir publié le récit de son emprisonnement. Vélorution, Mix-Art Myris, 12, rue Ferdinand-Lassalle, 31200 Toulouse, <http://olivierlibre.bloguez.com/>

Etats-Unis

Changements en vue ?

L'élection de Barack Obama va-t-elle changer quelque chose dans le domaine de l'énergie (et du climat) ? Le nouveau président a promis de signer le protocole de Kyoto et d'arriver comme le propose Al Gore, à diminuer les gaz à effet de serre dans le pays de 80 % d'ici 2050. Pour cela, il a affirmé pendant sa campagne qu'il n'aura pas recours au nucléaire, mais aux énergies renouvelables. Il a promis 150 milliards d'investissements dans ce domaine... pour assurer l'indépendance énergétique du pays. Toutefois, cela inclut pour le moment le développement à haute dose des agrocarburants... ce qui aura de nombreuses conséquences négatives à l'étranger (hausse des prix alimentaires). Mais comme il a reçu beaucoup d'argent du lobby nucléaire pendant sa campagne et qu'il est sénateur dans l'Etat le plus nucléarisé du pays, il faudra attendre ses actes pour en savoir plus !

EDF achète 654 éoliennes !

Le 5 novembre 2008, EDF a acheté 654 éoliennes pour une puissance totale de 981 MW... mais c'est aux Etats-Unis ! EDF

devient ainsi un des plus gros producteurs d'énergie éolienne outre-Atlantique avec 4500 éoliennes pour plus de 3000 MW. Dans le pays du libre-marché, les éoliennes sont plus rentables que le nucléaire !

Espagne

Pic de production éolien

Le 24 novembre 2008, l'Espagne a enregistré un record de production d'électricité éolienne. Les éoliennes ont fourni pour cette journée 43 % de la consommation. En moyenne, sur 2008, les éoliennes auront fourni 11 % de la production électrique. Le gouvernement prévoit un triplement de cette production d'ici 2020.

Greenpeace pour le tout renouvelable

Greenpeace a présenté le 27 octobre 2008 à Berlin une étude qui montre qu'il est possible de passer au tout renouvelable avec comme objectif 50 % en 2050, 100 % en 2090. L'étude montre que cela coûterait 10 à 12 000 milliards d'Euros pour l'ensemble de la planète... soit 120 milliards par an, une paille si on compare à

L'électronique va détruire le monde !

Une étude du *Natural Resources Defense Council* (Etats-Unis), publié le 14 novembre 2008, a estimé que la consommation des consoles de jeux sur la planète est de 16 milliards de kWh par an soit l'équivalent de la consommation de la ville de San Diego (1,2 million d'habitants). Une étude allemande citée par France-Info le 26 mars 2008 (www.france-info.com/spip.php?article113843&theme=81&sous_theme=184#) annonce que si internet continue sa croissance actuelle, il consommera à lui tout seul dans 20 ans autant d'électricité que l'ensemble de nos activités actuellement ! Selon l'université de Standord (USA), internet consomme déjà aux Etats-Unis l'équivalent de la production de 14 centrales thermiques (180 milliards de kWh en 2007).



DR Pour faire fonctionner Internet, il faut des milliers de placards électroniques

ce que l'on met aujourd'hui pour sauver le milieu bancaire. Le GIEC, Groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, a jugé cette étude "rigoureuse". Greenpeace va maintenant faire campagne pour qu'elle soit prise en compte d'ici la Conférence sur le climat prévue en décembre 2009 à Copenhague.

quelques dizaines de m2. Encore faut-il discuter de la manière d'implanter ces éoliennes. Si l'on avait une démarche de décentralisation, les éoliennes seraient gérées par les collectivités et non par des firmes et seraient dispersées pour éviter de concentrer l'énergie puis de la

Dérapage dans le gigantisme

Les prix de rachat de l'électricité solaire étant élevé, les investisseurs se lancent dans la construction de centrales photovoltaïques. Bien que le coût de rachat soit plus important pour une installation posée sur un toit que pour une installation au sol, cette dernière a la préférence des gros investisseurs car les conditions d'investissement (assurances, législation) sont plus faciles à réunir : il suffit d'obtenir un permis de construire de la part de la commune. Sont actuellement visées les terres en jachères et un projet de 180 hectares est en projet à Fourques dans le Gard (45 MWc). D'autres projets autour de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), concernent au total 1500 ha (375 MWc). Les mairies signent en Iorgnant la taxe professionnelle (de l'ordre de 18 000 euros à l'hectare, par an). Au lieu des 180 hectares prévus à Fourques, on pourrait obtenir la même production électrique avec seulement une douzaine d'éoliennes... Ces éoliennes rendent inconstructibles environ 2 hectares, mais ne prennent au sol que



DR Champ solaire en Californie

redistribuer. Mais la logique financière pousse à la concentration. Une concentration qui va aller s'accroissant du fait des revendications des anti-éoliens : pour protéger le paysage, le gouvernement qui soutient un programme d'implantation de 6 000 éoliennes d'ici 2020, vient d'adopter un principe de "regroupement des nuisances" qui va favoriser le gigantisme des parcs éoliens.

Illuminations de Noël : Emissions de CO2 maximales

Les illuminations de Noël durent de plus en plus longtemps, sont de plus en plus nombreuses... et tombent en période de chauffage intensif. C'est traditionnellement la semaine avant Noël où les jours sont les plus courts, que l'on atteint des records de consommation. Conséquence : à cette époque de l'année, toute consommation supplémentaire est assurée par la production de centrales thermiques car les centrales nucléaires ne peuvent couvrir les pointes de consommation. Et donc, c'est une émission maximale de CO2 qui s'ensuit. Même sans interdire cette débauche de lumière, il serait sans doute possible de penser en lampes à diode électroluminescentes qui consomment beaucoup moins, de limiter la période d'éclairage, en jours (pas avant début décembre) et en horaires (rien ne sert d'éclairer à 3 h du matin).



DR Grande roue de Londres

Téléphonie mobile

► **Etats-Unis : le Congrès inquiet.** Le Congrès des Etats-Unis (le Parlement) a entendu des experts sur la question des téléphones mobiles lors d'une commission d'enquête qui s'est tenue fin septembre 2008. Certains experts y ont expliqué que la plupart des études concluant à l'innocuité de la technique ne sont pas scientifiques, mais commandées par les opérateurs pour retarder les mesures sanitaires à prendre. Un des experts a fait le parallèle avec le tabac et l'amiante. Plaidant pour le principe de précaution, il a demandé que l'on ne refasse pas la même erreur qu'avec l'amiante (90 ans pour arriver à son interdiction), avec le plomb dans les peintures (70 ans), ou sur le lien entre cigarettes et cancers (50 ans de polémiques).

► **Belgique : interdiction des portables pour enfants.** Annoncé par un article paru dans *Le Soir* du 4 novembre 2008, deux nouveaux portables pour enfants que voulaient commercialiser Disney et Belgacom ont été immédiatement interdits par Paul Magette, ministre en charge de la protection des consommateurs. Il fonde son interdiction sur le principe de précaution : les téléphones portables sont suspectées d'être d'autant plus dangereux que l'utilisateur est jeune. L'année dernière, en France, le ministère de la santé avait pris une mesure similaire... Le 2 janvier 2008, laissant les téléphones se vendre comme cadeaux de Noël.

► **Les jeunes développent des cancers.** Une étude réalisée par la *Royal Society de Londres* comparant des jeunes ayant utilisé le portable avant vingt ans avec d'autres jeunes qui l'utilisent pas montre qu'à 30 ans, on observe un taux de cancer cinq fois plus important sur le groupe des utilisateurs.

► **Les assurances ne veulent plus payer.** Les Etats-Unis ont utilisé le téléphone portable quelques années avant nous... et les problèmes sanitaires y ont donc quelques années d'avance. Devant la multiplication des plaintes pour raison de santé, les assurances ont décidé de se retourner contre la marque Nokia, estimant qu'elles n'avaient pas été correctement informées des risques que provoquent les téléphones portables. D'autres compagnies ont purement et simplement rompu les contrats avec les opérateurs. (*Politis*, 25 septembre 2008)

► **Nouveaux problèmes de santé.** Une étude épidémiologique réalisée aux Etats-Unis et au Danemark portant sur le suivi de plus de 13 000 enfants danois confirme que l'exposition aux ondes des téléphones portables pendant la grossesse et pendant leur enfance, conduit à l'âge de 7 ans à avoir plus de problèmes comportementaux et d'hyperactivité. Cela est conforme avec de nombreuses études qui ont toutes montré les dangers de ces ondes sur le cerveau des jeunes enfants.



Les antirides pour vieillir plus vite !

Le centre hospitalier universitaire de Québec a mené une enquête sur la durée à propos des produits anti-rides. Il ressort de cette étude un vieillissement accéléré des couches cutanées et une sensibilité accrue de la peau aux agressions extérieures. Cela s'explique par un ralentissement important de la division cellulaire et la mort d'un nombre significatif de cellules. Conclusion : ces produits qui n'existent que par le matraquage publicitaire permettent de reculer pour mieux sauter ! (*60 millions de consommateurs*, décembre 2007)



Téflon cancérigène

Le Téflon (de son vrai nom polytétrafluoroéthylène ou PTFE) existe depuis 1938. Il a longtemps été suspecté d'être cancérigène. En 2005, les laboratoires DuPont qui le commercialisent ont été condamnés à payer plus de

16 millions de dollars aux autorités sanitaires des Etats-Unis pour avoir dissimulé certains risques potentiels. Des études ont montré que le PFOA, un agent chimique utilisé pour la fabrication du Téflon, provoque des cancers chez l'animal. Les Etats-Unis viennent de classer le Téflon comme cancérigène possible. (*60 millions de consommateurs*, octobre 2008)

La parole plus efficace que les antidépresseurs

Une équipe de chercheurs du département de psychologie de l'université d'Hull en Grande-Bretagne, a comparé les résultats de 35 études scientifiques portant sur l'efficacité des six principaux antidépresseurs. Résultats : ils n'ont pas plus d'effet que les placebos (fausse pilule ne contenant aucun principe actif) sauf pour quelques cas de dépressions graves. Il ressort de ces études qu'il existe un bien meilleur remède : la parole. Le gouvernement britannique a lancé un programme de formation auprès de 3600 thérapeutes pour les inciter à écouter leurs patients plutôt que de prescrire des molécules chimiques. (*Alternatives Santé*, avril 2008)



OGM

Inde

Génocide paysan

Les OGM permettent d'enrichir les firmes comme Monsanto. Alors que les paysans avaient l'habitude de produire leurs propres semences, ils se laissent convaincre d'acheter ces semences qui doivent donner des résultats extraordinaires. Mais quand les résultats ne sont pas là (souvent parce que les OGM sont très gourmands en eau), le paysan se retrouve endetté et n'a plus de semences, la plupart des OGM

étant stériles. Depuis l'arrivée des OGM en Inde, on estime que plus de 125 000 paysans se sont suicidés, croulant sous les dettes, et cela se poursuit au rythme affolant de 1000 par mois. La situation a été dénoncée par le Prince Charles, en Grande-Bretagne et depuis les reportages se multiplient. Pour le moment Monsanto qui vend en Inde du coton Bt reconnaît qu'il y a un problème de dettes, mais ne va pas plus loin.



Les autorités indiennes qui ont donné leur feu vert se contentent de confirmer les chiffres. Un article paru dans le *Daily Mail* du 3 novembre 2008 a été traduit et mis en ligne sur le site des *Amis de la Terre* (www.amisdelaterre.org/Le-genocide-OGM.html)

Risque de retour du maïs Mon810 ?

Le 31 octobre 2008, l'Agence européenne de sécurité des ali-

ments, Efsa, a rendu un avis sur la clause de sauvegarde française concernant le maïs 810 activée en février 2008. Elle considère la décision injustifiée. *Greenpeace* relève que l'Efsa a toujours pris position en faveur des OGM ce qui laisse douter de son objectivité. Cet avis de l'Efsa doit en principe orienter la décision du Conseil de l'Europe qui peut demander à la France de mettre fin à la clause de sauvegarde... ce qui peut provoquer un retour à la situation antérieure. En attendant le Mon810 reste interdit en France.



Amazonie

Accélération de la déforestation

En 2008, les surfaces défrichées dans la forêt amazonienne auront peut-être doublé par rapport à 2007 d'après les estimations faites par satellite. Les agriculteurs brûlent la forêt à grande échelle. A cette allure, il n'y aura plus de forêt vers 2030.

Transports

➤ **Rénovation du chemin de fer.** L'Etat et RFF, Réseau ferré de France, ont signé un contrat de plan allant jusqu'à 2015 et prévoyant un investissement de l'Etat de 13 milliards d'euros pour moderniser le chemin de fer. Il ne s'agit qu'à moitié d'une bonne nouvelle car tout dépendra de la destination de ces investissements. RFF annonce déjà vouloir doubler son réseau TGV et améliorer la desserte en région Ile-de-France, ce qui est sans doute le plus rentable, mais ne correspond en rien à la notion de service public : l'urgent est d'investir dans l'entretien des petites lignes pour éviter leur désaffectation qui sert ensuite de prétexte à leur fermeture. Cette logique prônée notamment par la Fnaut, Fédération nationale des associations d'usagers des transports, a cependant peu de chance d'être entendue. Ces investissements visent avant tout à ouvrir les voies à la concurrence européenne dès 2010. Or cette concurrence sera surtout effective sur les grandes liaisons entre grandes villes.

Irlande

Lutte contre Shell

La hausse des coûts dans le secteur énergétique fait que des gisements difficiles d'accès deviennent rentables à exploiter. C'est ce qui se passe en mer, dans la baie de Broadhaven, à l'ouest de l'Irlande, au large du comté de Mayo où Shell veut exploiter des richesses gazières. Shell, avec la compagnie norvégienne Statoil ont obtenu les droits de concession en 2002. Ils commencent à vouloir mettre en place un gazoduc pour rejoindre la terre ferme et plus loin une raffinerie. Une forte opposition apparaît sur le trajet de la conduite, avec manifestation, répression... En 2005, cinq habitants de Rosspoint sont condamnés à 94 jours de prison pour avoir tenté de bloquer les travaux. Cela conduit à médiatiser la lutte qui devient nationale. La résistance non-violente multiplie alors les actions dénonçant le choix du site (en zone naturelle classée), le tracé du pipeline (qui passerait près du lac de Carrowmore, réservoir d'eau potable pour 10 000 habitants de la région), la menace pour les activités de pêche, pour la langue gaélique. Ils dénoncent les termes de la concession à l'avantage des firmes. La coordination qui a vu le jour, Shell to sea, demande une exploitation entièrement en mer, plus au large, mieux contrôlée par le gouvernement irlandais et les cantons. En Irlande, la campagne organise régulièrement des blocages des stations Shell et du siège de la firme à Dublin. Des relais ont été trouvés en Norvège pour des actions similaires contre Statoil. Malgré cela, en septembre 2008, Shell a commencé la pose du pipeline... Des jeûnes ont été engagés, des blocages et des affrontements ont eu lieu et le 17 octobre 2008, Shell a annoncé le report du chantier à 2009. On peut en savoir plus auprès de Solidarité Irlande Paris (solidarite.irlande@live.fr) ou en anglais sur le site : www.corribsos.com.

Le 17 mars 2008, les opposants au projet retournent le pipe-line au siège de Shell à Dublin



➤ **Puissance sous le capot.** Les voitures haut de gamme, qui souvent n'ont que deux places assises, développent sous leur capot des puissances pouvant aller jusqu'à 600 chevaux. Par comparaison, un bus articulé MAN de la RATP, longueur de 18 m, 44 à 56 places assises + de nombreuses debout, ne nécessite qu'un moteur de 270 chevaux. (FNAUT-Infos, novembre 2008)

➤ **Coût du ramassage des ordures.** La commune de Castelbuono, 10 000 habitants, en Sicile, a choisi, en 2007, d'utiliser des ânesses pour ramasser les ordures ménagères. Le maire explique ainsi son choix : un camion vaut 30 000 €, coûte 9000 € par an et doit être changé tous les cinq ans. Un âne de trois ans coûte entre 800 et 1600 €, coûte 2300 € par an et peut travailler environ 20 ans. 6 ânesses remplacent ainsi 4 camions. A l'arrivée, les ânesses coûtent quatre fois moins chères, elles se glissent plus facilement dans les ruelles. Elles travaillent cinq heures par jour sauf le dimanche et la municipalité a couplé cela avec un programme d'embauche pour anciens toxicomanes, l'âne ayant un rôle thérapeutique.

➤ **Prix d'un transport en voiture ?** Vous faites du covoiturage, combien faut-il payer au kilomètre pour indemniser le propriétaire de la voiture ? Une étude de l'Ademe, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, indique que pour une petite voiture de ville de type Clio,

le prix du carburant ne représente que 17 à 19 % du vrai prix du transport (il faut ajouter 10 % pour l'assurance, 13 à 20 % pour l'entretien, 40 % pour l'achat, le reste pour les péages, les frais de stationnement, les amendes...).

Grenelle de l'environnement : ne pas nuire... à la compétitivité

La loi du Grenelle de l'environnement prévoit une écoredevance sur les poids lourds... mais pour ne pas nuire à la consommation, la loi prévoit qu'elle "pourrait" exister (conditionnel) accompagnée de mesures d'exonération lorsque la compétitivité est en jeu (autant dire tout le temps !).



Ce qui ruine l'Afrique

Selon Nicolas Sarkozy, nous n'aurions plus besoin de l'Afrique... Mais dans la réalité, il faut bien écouler nos armes et défendre ceux qui y pillent les ressources car la concurrence est dure. *Jeune Afrique*, reprenant des chiffres du Congrès américain, estime qu'en quinze ans, les guerres sur le continent lui ont coûté plus de 300 milliards de dollars. Ce chiffre totalise ce que dépensent les gouvernements africains et pas les forces d'occupation : la France y dispose de plus de 10 000 soldats (dont une bonne part à Djibouti), devant l'Espagne (au Maroc), et les Etats-Unis (aussi à Djibouti). Il faut encore ajouter le coût pris en charge par l'ONU pour les différentes forces internationales déployées ici ou là (avec encore beaucoup de militaires français).

Côte d'Ivoire

Justice coloniale

Le 23 octobre 2008, la cour d'assises d'Abidjan a condamné le patron de la firme qui avait déversé des produits toxiques provenant du navire *Probo Koala* à 20 ans de prison ferme. Le déversement en août 2006 de 500 m³ de boues toxiques avait provoqué 17 morts et plus de 100 000 cas d'intoxication. Une justice coloniale : les responsables de la société qui a fait venir le navire en Côte d'Ivoire, interpellés un moment, ont été relâchés contre un gros chèque. Aucun occidental n'a été poursuivi à Abidjan. L'affaire pourrait toutefois rebondir puisqu'à Amsterdam, d'où est parti le navire, plusieurs plaintes sont actuellement instruites.

Brésil

Syngenta s'en va... cela ne suffit pas

Dans notre n°361, nous rapportions la campagne menée par plusieurs ONG suisses en soutien au MST, Mouvement des sans terres en conflit avec Syngenta au Brésil. Le MST avait occupé des terrains de Syngenta pour dénoncer les expérimentations illégales d'OGM. Le 21 octobre 2007, 40 agents de la milice privée ouvraient le feu sur quelque 200 manifestants, tirant plus de 300 balles, tuant deux personnes, en blessant cinq. Le 14 octobre 2008, Syngenta faisait don de 127 hectares de sa propriété à l'Etat du Paraná pour en faire un centre de recherche sur l'agriculture biologique, une revendication du MST. Mais les avocats des personnes tuées demandent justice et le départ de la multinationale ne met pas un terme aux procès engagés. Englués dans les procédures, les avocats craignent que cela dure des années.



PAIX

Guerres des Etats-Unis

➤ **Soldats sous calmants.** Selon un rapport de la direction de la santé militaire des Etats-Unis, repris dans le magazine *Time* du 6 juin 2008, 12 % des troupes combattantes en Irak et 17 % en Afghanistan sont sous antidépresseurs. 60 % des soldats prennent des somnifères. Il s'agit des prises de médicaments délivrés par les services médicaux de l'armée... et le rapport estime que la réalité est sans doute bien supérieure si l'on y ajoute les drogues illégales et autres calmants.

➤ **Un pays de veuves.** Dans une société très patriarcale, les combats contre les armées occidentales sont quasi-exclusivement menés par des hommes. Avec près d'un million de morts irakiens selon certaines sources, des psychiatres états-uniens ont annoncé que dans ce "pays de veuves", on peut s'attendre à une montée progressive des attentats kamikazes par des femmes.

➤ **Chasse aux déserteurs.** Déserter à l'occasion d'une permission pour ne plus retourner sur le front en Irak ou en Afghanistan est actuellement puni d'une peine de prison ferme de 15 mois. Environ 300 déserteurs états-uniens auraient quitté le pays pour le Canada. Ce dernier qui avait accueilli les déserteurs pendant la guerre du Viêt-Nam, collabore cette fois avec les Etats-Unis au prétexte que dans les années 1970, il s'agissait de conscrits, alors que cette fois, ce sont des engagés volontaires.



Instits au garde-à-vous !

Les directeurs et directrices des écoles primaires d'Ile-de-France ont reçu un courrier de Michel Soussan, directeur de l'académie,

le 10 novembre 2008. Celui-ci leur rappelle les accords de coopération entre l'éducation nationale et la défense : "la Nation a confié au système éducatif la mission éminente de maintenir et renforcer les liens qui l'unissent et son armée" (loi

de 1995). Il leur demande : "à ce titre, l'association Solidarité défense, présidée par l'Amiral Jacques Lanxade, propose aux élèves des classes primaires de manifester leur soutien aux forces engagées dans des opérations extérieures en leur adressant des dessins à l'occasion des fêtes de fin d'année".

Ventes d'armes, quelle transparence ?

Nos élus ont-ils le droit de savoir comment se font les ventes d'armes en France ? Déjà auparavant, c'était assez obscur... mais le rapport sur le sujet communiqué au Parlement fin octobre 2008 subit en plus une sérieuse cure d'amaigrissement : 81 pages au lieu de 269 l'année précédente. Un rapport tourné vers les ambitions de la France, la recherche de nouveaux marchés... et pas du tout explicite sur ce qui est réellement vendu. On y apprend simplement que les commandes en 2007 auront été de 5,66 milliards contre 5,74 en 2006, que les livraisons ont été de 4,81 mil-

liards contre 4,03 en 2006. On retrouve dans les clients des modèles de démocratie : Libye, Israël, Colombie, Indonésie, Pakistan, Irak. Les élus curieux, s'il y en a sur ce sujet, devront apprendre à naviguer sur internet pour espérer en savoir plus. L'Observatoire des armements demande que soit au moins publiée une fiche par pays destinataire avec la liste du matériel vendu et que la loi déposée en 2001 pour le contrôle des intermédiaires soit mise à l'ordre du jour. *Observatoire des armements, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon, tél. : 04 78 36 93 03.*

Strasbourg

Manifestation contre l'Otan

L'Otan, Organisation du traité de l'Atlantique nord, sous commandement des Etats-Unis, fêtera ses soixante ans à Strasbourg (France) et Kehl (Allemagne), deux villes reliées par le pont de l'Europe, les 3 et 4 avril 2009. D'ores et déjà de nombreuses organisations se mobilisent pour organiser une manifestation de protestation : <http://sommel-otan-2009.blogspot.com>.

La vérité est dans les fripes

Dans son rapport annuel 2007, *Emmaüs* relève une évolution dans les vêtements collectés : ceux-ci arrivent de plus en plus usés et ils sont donc moins nombreux à être ensuite remis en vente d'occasion. Preuve s'il en est que les gens économisent sur leurs vêtements... et donc ont moins d'argent pour les renouveler.

Licenciements bancaires

Avec la crise bancaire actuelle, de nombreux cadres financiers et "goldens boys" de la Bourse se retrouvent au chômage... où leurs indemnités sont plafonnées à... 6366 €.



Bourse de Wall Street à New-York

Justice débordée

C'est bien connu, la justice est débordée... mais c'est surtout à cause de la répression contre les sans-papiers. En 2007, environ un tiers des dossiers traités par les tribunaux administratifs des grandes villes ont été consacrés aux recours contre les expulsions. Ainsi, à Lyon, 3017 des 9447 jugements l'ont été pour cela, en hausse de 11% par rapport à 2006. Si le ministère de la justice veut faire des économies, il peut contacter le ministère de l'immigration.

Publicité

► **Bruxelles : Cacheurs de pub.** Un collectif *Cacheurs de pub* s'est créé à Bruxelles pour la reconquête de l'espace public. Ils organisent des manifestations festives pendant lesquelles ils recouvrent

LA CULTURE EST-ELLE UNE MARCHANDISE ?

Le projet de loi contre le "piratage" de la musique ou des films, notamment par internet, sous-entend que la culture est une marchandise et qu'elle peut donc se vendre. Cette vision n'est pas partagée par tous. Le groupe musical *Combo Colombo*, comme d'autres groupes, revendique au contraire que la culture est un bien commun et qu'elle doit rester gratuite.

Rappelons quelques citations célèbres. Freud : "Tout ce qui promeut le développement culturel œuvre du même coup contre la guerre". Plus précis encore, Victor Hugo, dans son discours inaugural du congrès littéraire international en 1878 : "Le livre, comme livre, appartient à l'auteur, mais comme pensée, il appartient — le mot n'est pas trop vaste — au genre humain. Toutes les intelligences y ont droit. Si l'un des deux droits, le droit de l'écrivain et le droit de l'esprit devait être sacrifié, ce serait, certes, le droit de l'écrivain, car l'intérêt public est notre préoccupation unique, et tous, je le déclare, doivent passer avant nous". Enfin, Thomas Jefferson, troisième président des Etats-Unis et philosophe, qui précise sans ambiguïté que "Les œuvres de l'esprit sont la chose la moins susceptible d'un droit de propriété". Dans le projet de loi contre le "piratage", ce sont bien ces œuvres de l'esprit que les commerçants vou-

draient s'approprier. Il s'agit de la même dérive que l'on observe avec le brevetage du vivant dans le domaine de la santé ou du combat contre des médicaments génériques par les firmes pharmaceutiques. Il est clair que pour les commerçants, il s'agit de protéger leurs "artistes", certains étant entièrement pensés comme des produits médiatiques, avec ou sans talent. Il est donc grand temps de rappeler avec force cette formule de Proudhon "La propriété, c'est le vol", ...et celle de Tolstoï : "Admettre la propriété, c'est admettre la violence et le meurtre".

Il n'est sans doute pas inopportun de rappeler que nos élus pourraient s'intéresser à protéger les plus pauvres et non pas les plus riches. 854 millions de personnes dans le monde sont sous-alimentés, aucune ne gère une compagnie de disque. **PM.**

► téléchargement gratuit :

<http://comboquilombo.online.fr>.

► du bon usage de la piraterie : <http://host.coverprestige.info/piraterie/00-titres.html>.

► histoire des droits d'auteurs :

www.temps-reels.net/article1178.html.

► défense du droit à la copie privée :

www.audionantes.net.

► "Pour le libre accès à la musique", *Silence* n°322, avril 2005.

des affiches publicitaires avec des draps blancs. Lors de leur première action le 24 mai 2008, ils ont croisé le défilé d'enterrement d'un artiste. Julos Beaucarne et Bruno Poelvoorde qui étaient dans le convoi sont alors venus discuter avec les militants, approuvant l'action. www.cacheursdepub.be.

► **Déboulonneurs : condamnations.** Trois déboulonneurs parisiens ont été condamnés le 17 octobre 2008 à des peines de 100 euros pour avoir fait un barbouillage public à Noël 2006. Le tribunal n'a accordé aucune indemnité à l'afficheur. Le jugement refuse la dispense de peine, estimant que les militants "n'ont pas apporté la preuve qu'ils avaient épuisé les autres voies d'action démocratiques et légales (conférence de presse, interpellation des politiques, interventions dans les médias)". Après ce troisième procès dans la capitale, le 25 octobre 2008, la trentième opération de barbouillage s'est déroulée à Paris, avec toujours des volontaires pour passer en procès. www.deboulonneurs.org.

Baisse de la délinquance ?

La droite promet toujours une baisse de la délinquance et les chiffres officiels viennent appuyer l'idée qu'effectivement sous un gouvernement de droite, elle baisse... L'observatoire national de la délinquance a fait une enquête

auprès de 22000 personnes d'où il ressort que seulement 20 % des faits de délinquance ont fait l'objet d'une plainte en 2007. Dans la réalité, la délinquance continue à augmenter, c'est le nombre de plaintes qui baisse. Cela interroge : les victimes n'auraient-elles plus confiance en la police et la justice ?

Le Taser peut tuer

Le pistolet à décharge électrique peut effectivement tuer. Pour avoir repris les conclusions d'un rapport d'*Amnesty International* comptabilisant 150 morts aux Etats-Unis après usage de cette arme, Olivier Besancenot a été attaqué en procès par la firme Taser. Le 24 novembre 2008, le tribunal a estimé que les propos du leader de la LCR n'étaient pas diffamatoires.




Alain Bachelier

Les mal-logés assimilés à des détritits !

Le 24 novembre 2008, l'association DAL, Droit au logement, s'est vu condamner par le tribunal de police de Paris à une amende de 12000 euros pour "dépôts d'immondices sur la voie publique". L'amende vise en fait le camp de tentes installées sur les trottoirs, rue de la Banque, dans le 2e, en octobre 2007. Le maire Vert de l'arrondissement, Jacques Boutault, s'est dit "consterné" : "il est scandaleux que les militants et les mal-logés soient traités, du fait de ce jugement, comme des délinquants qui encombreraient l'espace public par simple négligence". Il dénonce une démarche politique : "un mauvais signal" face à l'actuelle crise du logement.


AGENDA

 environnement

 politique / société

 santé

 femmes


 énergie

 paix

 décroissance

 fêtes / foires / salons

Janvier

 **Gard : éduquer dans la nature.** Du 4 au 7 janvier, à Saint-Jean-du-Gard, rencontres du Réseau Ecole et Nature abordant les questions : freins et leviers de l'éducation dehors, comment défendre l'action d'une éducation dans la nature, produire des actions pour faire l'éducation dans la nature, échanges de pratiques. Réseau Ecole et Nature, 474, allée Henri-II-de-Montmorency, 34000 Montpellier, fax : 04 67 92 02 58.


 **Mâcon : pour en finir avec la fabrique de l'impuissance.** 7 janvier à 20h30 à l'AIAPÉC, projection d'un film interview de Chomsky, film d'Olivier Azam et Daniel Mermet. AIAPÉC, Association pour une information alternative populaire, éducative et citoyenne, 44, rue Dufour, 71000 Mâcon, tél. : 06 11 03 07 56, <http://iprd.typepad.fr/aiapec/>

 **Paris : pas de pub à la télé pour les enfants.** 11 janvier au marché bio Raspail, de 11h à 12h (métro Rennes), heure de silence pour la suppression de la pub à la télé à destination des enfants, organisée par le MAN Ile-de-France, 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris, 01 45 44 48 25.

 **Montpellier : Génération cancer ?** 12 janvier à 20h30, Brasserie Le Dôme, angle Clemenceau-Gambetta, café Vert sur le développement du cancer, des maladies chroniques, des allergies... nouvelles épidémies des pays industrialisés. Les Verts, 7, boulevard Ledru-Rollin, 34000 Montpellier, tél. : 04 67 34 07 29.

 **Mâcon : féminisme et démocratie sexuelle.** 14 janvier à 20h30 à l'AIAPÉC, trois films entretiens de Thomas Lacoste avec Elsa Dorlin et Eric Fassin. AIAPÉC, Association pour une information alternative populaire, éducative et citoyenne, 44, rue Dufour, 71000 Mâcon, tél. : 06 11 03 07 56, <http://iprd.typepad.fr/aiapec/>

 **Montreuil : le droit à la folie.** 14 janvier à 20h, au cinéma Le Méliès, projection de « La borde ou le droit à la folie » d'Igor Barrère suivi de Min Tanaka à la Borde de Joséphine Guattari et François Pain, suivi d'un débat avec ce dernier et Jean-Claude Polack, psychanalyste, directeur de la revue Chimères. www.lepeuplequi-manque.org.


 **Reims : la lutte de Chooz.** 15 janvier, de 19h30 à 22h, à la maison de la vie associative, projection du film « L'explosion » de Jérôme Champion sur la lutte de Chooz contre la construction d'un réacteur nucléaire. Attac Reims, maison de la vie associative, 122, rue du Barbâtre, 51100 Reims.


 **Namur : olfactothérapie.** 15 janvier à 20h, à la maison de l'écologie, conférence d'Alain Faniel : le rôle de l'odorat et notre mémoire profonde. La Maison de l'Écologie, 26, rue Basse-Marcelle, B 5000 Namur, tél. : 081 22 76 47.


 **Paris : vers un monde sans armes nucléaires ?** 16 janvier, salle Clemenceau du Sénat. Evolution des stratégies de défense, place des armes nucléaires, positions sur


le désarmement, analyse des blocages autour du traité de non-prolifération qui prévoit le désarmement nucléaire des cinq grands contre l'engagement des autres à ne pas avoir la bombe. Abolition des armes nucléaires, Stop essais, 114, rue de Vaugirard, 75006 Paris.


 **Arles : Décroissance.** 17 janvier de 15h à 23h, salle des fêtes, boulevard des Lices, à l'initiative d'Attac, de la Confédération paysanne et d'Upop'Arles, table-ronde à 15 h avec Paul Ariès, Jean-Marie Harihribey, Jean-Claude Besson-Girard et Claude Llena ; à 18 h : pratiques de décroissance avec Les casseurs de pub, Longo Mai, Les marais du Vigueirat, Oasis Carapa ; 20 h : repas proposé par La Kuizin. Attac, Maison de la vie associative, boulevard des Lices, 13200 Arles, www.local.attac.org/13/arles/


 **Lyon : expédition de Silence.** 22 et 23 janvier, voir en page 2.


 **Drôme : 7^e rencontres de l'écologie au quotidien.** Du 23 janvier au 2 février, à Die. Voir programme détaillé en page 37.

 **Aix-en-Provence : jouer pour apprendre à coopérer.** 24 et 25 janvier. Formation à la coopération : comment les jeux peuvent aider les parents, les enseignants et les formateurs, en favorisant l'écoute et le respect de l'autre. IFMAN Méditerranée, Le Pey gros, route des Estrets, 13490 Jouques, tél. : 04 42 67 66 40.

 **Lyon : Chrétiens et pic de pétrole.** 24 et 25 janvier, domaine Saint-Joseph, à Sainte-Foy-lès-Lyon. Colloque avec Paul Ariès, Yves Cochet, François Brune, Bernard Ginisty, Jacques Muller, Majid Rahnama, François de Ravignan, Nicolas Ridoux... Le samedi, une analyse de la société de l'après-pétrole, le dimanche, une réflexion sur les positions des Eglises face à la croissance. Chrétiens et pic de pétrole, Espace Saint-Polycarpe, 25, rue René-Leynaud, 69001 Lyon, www.chretiens-et-pic-de-petrole.org.

 **Lyon : revenu de citoyenneté.** 24 janvier à 15 h au Cedrats, débat avec Marina Casalegno, Baptiste Mylondo, François Menundi... Cedrats, 27, montée Saint-Sébastien, 69001 Lyon, tél. : 04 78 29 90 67.

 **Bayonne : Eco'Ve.** 30 janvier et 1^{er} février, à la Maison des associations, premier salon de la vie écologique du Pays Basque et des Landes. Vent d'idées, 2, rue Jean-Mermoz, 40130 Capbreton, tél. : 05 58 41 82 56, www.salonecovie.com.

 **Rennes : 9^e plumes rebelles.** 31 janvier et 1^{er} février, Halle Martinot, place des Lices. Thèmes de l'année : le travail, l'Occident et les autres, l'ingérence humanitaire, la politique migratoire européenne, le Rwanda, une démocratie asphyxiée et les droits humains en France. Plumes Rebelles, Amnesty international, c/o Dominique Evanno, 5, rue Le Boulais, 35690 Acigné, www.plumesrebelles.org.

ANNONCES

Entraide

■ **Auvergne.** Femme demande aide pour réparation lieu de vie, ferme et arbrs fruitiers, à partager avec la propriétaire qui souhaiterait un retour à la campagne au printemps, avec une possibilité de location et création micro entreprise, avec la ou les personnes intéressées. Tél. : 06 23 79 70 20.

Vivre ensemble

■ **Côtes-d'Armor.** J'ai commencé l'écovillage de bâtiments agricoles (voir <http://hotellerie.monsite.vanadoo.fr>) sur un terrain de 1,5 ha. Je vends un bâtiment (50 m²) et un fournil à rénover, avec terrain (2000 m² ou +), 30 000 €. Je propose aussi d'accueillir yourtes et autres roulettes. Possibilité partage phytoépuration, réseau chaleur (base solaire), puits, jardin collectif, bâtiments. J'ai deux enfants de 2 et 6 ans. Possibilité entraide et hébergement pendant les travaux. magoren@laposte.net, tél. : 09 51 81 75 00.

■ J'ai commencé un périple : une balade en France où je rencontre de très belles personnes, de très beaux paysages. Je cherche des lieux qui acceptent de me loger et de me nourrir, alors si vous voulez m'accueillir... J'aimerais aussi partager cela avec personne masculine ou féminine qui aime la marche, la simplicité. Béatrice Séguinot, Charde, 16300 Guimps, beatrice-des-charrentes@laposte.net, pas de téléphone.

■ Désirons créer un lieu de vie humaniste en accord avec la nature autour d'activités telles que maraîchage et petit élevage bio ; psychothérapies ; activités artistiques ; réflexion spirituelle non religieuses : massages. Offrons compétences agricoles solides ; capacités d'écoute et de compréhension de l'autre ; désir d'amitiés de partage et d'entraide ; passion et respect des animaux. Cherchons des familles ou couples sérieux désireux de partager nos projets. Isabelle et Fabien Puvilland, tél. : 04 74 51 12 19, après 20h30, isabelle-et-fabien.puvilland@laposte.net.

■ Notre famille homoparentale souhaite s'agrandir. Agés de 37 ans et agricultivés, nous souhaitons imaginer un projet, sorti des sentiers battus, avec un "homo" solo ou en couple et partager un même sens de la vie, qui donnerait beaucoup de place à la créativité, à l'écoute de soi et des autres, au partage et au respect du vivant. Nous proposons une vie de tribu, le lieu de vie nous important peu, s'il est naturel et en Bretagne. turlututu@no-log.org.

Rencontre

■ **Réf.364.01.** Grande jeune femme, aime surtout rire et partager, serait heureuse de rencontrer un homme sincère pour faire ensemble un chemin vivant. Ecrire à la revue qui transmettra.

■ Femme, 49 ans, parisienne, cherche à intégrer ou à construire) avec respect de l'environnement et de la personne humaine et animale. Très motivée, mais sans expérience, je désire changer de voie et prendre des contacts pour sortir du système hyper consommateur et destructeur d'énergie dans lequel je tourne en rond... Merci de vos réponses sur mimiama@laposte.net.

Emplois

■ **Lille.** La Scop Café Citoyen recherche un(e) associé(e) gérant(e) salarié(e). Grande motivation demandée pour l'univers des bistrotts, l'économie solidaire, les Scop et l'agriculture bio. CDI temps plein au smic + sociétariat. Poste à pourvoir en mars 2009. Annonce complète : <http://cafecitoyen.org>. Nous consulter pour toute question : laurent@cafecitoyen.org.

■ **Nord-Pas-de-Calais.** Cherche journaliste-associé pour futur mensuel régional indépendant démarré sous forme d'entreprise coopérative. Expérience comme journaliste ou formation en journalisme. Implication dans le monde associatif, l'écologie et l'économie sociale et solidaire... En tant que salarié, vous participez à l'élaboration du chemin de fer, à la rédaction d'articles et à la mise en forme du journal. En tant qu'associé (part sociale à définir), vous participez à toutes les prises de décision

concernant la vie et le fonctionnement de l'entreprise coopérative. Contact Zoé : 06 12 50 45 22 ou 03 28 36 06 28 ou zoe.busca@laposte.net.

Recherche

■ Cherche une copie de l'émission passée sur Arte le 10 juin 2008 à 20h40 "Planète bleue, bilan de santé". Merci de me contacter au 03 89 82 14 75 (tél., fax, rép) ou walteranda@aol.com.

■ Cherche le n° de S'Ilence sur le Poitou-Charentes. Tél. : 06 14 14 68 94.

Immobilier

■ Famille au RMI cherche hameau ou village à l'abandon avec habitations, bâtiments, terrains en location ou location-vente pour créer lieu de vie et élevage bio en production-vente. Serge Bedessem, rue des 3-Portails, 12170 Durenque, tél. : 05 65 78 48 69 ou 06 31 41 12 59.

■ **Nord de l'Ardèche,** 15 km sud d'Annonay, propose partage appartement dans ferme avec dépendances à femme retraitée, dynamique, esprit S'Ilence, non fumeuse, simple et proche nature. Peu encombrée choses matérielles, mais pleine d'idées et de projets. Pour vie en simplicité volontaire, sans stress, détachés des modes et des tendances qui ne mènent à rien. Pour vivre l'essentiel. Pour en parler : 04 75 32 13 42 le soir.

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés. Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées en page "Quoi de neuf", page 2. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Domiciliés :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Semons la biodiversité

Alors que la législation française accorde de plus en plus de droits au lobby semencier, une campagne de désobéissance civile est en train d'essaimer un peu partout. Un exemple en région parisienne.

A MONTREUIL (SEINE-SAINT-DENIS), DANS LE QUARTIER DES MURS À PÊCHES, À L'APPEL DE l'association "Le Sens de l'Humus" et du collectif "Semons la biodiversité", une vingtaine de semeurs volontaires se sont rendus sur la parcelle de l'association le 2 novembre 2008.

Réchauffés par une ambiance conviviale et bon enfant, ces quelques courageux ont participé à une action symbolique de désobéissance civile en semant du blé issu de semences paysannes. Par cet acte, ils se sont rendus coupables de semer des graines non manipulées, libres de tout droit privé et bien sûr interdites, car non inscrites au catalogue officiel. En effet, le lobby semencier impose un prix exorbitant pour une inscription dans ce catalogue, inaccessible aux petits paysans. De plus, il faut que ces variétés de semences soient rendues stables et homogènes, ce qui entraîne une normalisation de celles-ci et inévitablement, une réduction de la biodiversité. Le lobby semencier cherche aussi à interdire tout échange de ces graines en vue d'une utilisation pour l'auto-consommation, et à interdire le droit des agriculteurs d'ensemencer leurs champs avec les semences qu'ils ont sélectionnées dans leur jardin.

Ils se sont rendus coupables de semer des graines non manipulées, libres de tout droit privé et bien sûr interdites...

Rajoutons que si le jardinier ou l'agriculteur qui les a récoltées les sème sans payer de royalties à l'industrie semencière, il devient un contrefacteur et selon le projet de loi voté par le Sénat, la récolte peut alors être saisie. Il est interdit d'échanger, de donner ou de vendre ces semences. Celui qui les conserve peut être poursuivi pour recel.

Une réglementation abusive

Le collectif dénonce cette réglementation abusive, ce droit de propriété intellectuelle sur le vivant, le brevet ou certificat d'obtention végétale, le fichage génétique des plantes ou des animaux dans le seul but de faciliter ces formes légales d'appropriation privée des biens communs. Les semences industrielles sont manipulées, grosses consommatrices d'engrais et de pesticides chimiques qui réchauffent la planète. Elles affament les peuples pauvres pour nourrir les animaux et les voitures des riches !

Prochaine étape pour les Montreuillois : un semis de maïs et de tournesol au printemps 2009 avec un appel à participation de la maire de Montreuil, Dominique Voynet, en espérant qu'elle sera à la hauteur des élus parisiens : Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement, Denis Baupin, adjoint au Maire de Paris chargé du Développement durable, de l'environnement et du Plan-climat, et Fabienne Giboudeaux, adjointe au Maire de Paris en charge des espaces verts sont tout trois devenus receleurs en acceptant des sachets de semences paysannes remis par le collectif "Semons la Biodiversité" ! Ils se sont engagés à soumettre un projet de délibération au vote du Conseil de Paris de novembre 2008 qui :

- invite la France à traduire effectivement le TIRPAA (Traité international pour l'agriculture et l'alimentation) dans notre législation nationale en vue de reconnaître aux agriculteurs et jardiniers le droit de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre les semences ou du matériel de multiplication reproduits à la ferme sur son territoire ;
- invite les parlementaires à faire respecter leur vote en interdisant tout droit de propriété intellectuelle sur le vivant et en limitant les normes commerciales et les droits des obtenteurs là où commencent ceux des agriculteurs.

Frédéric Géral ■

➤ Pour participer aux prochaines actions de semis volontaire et signez l'appel "Semons la Biodiversité, contre le fichage génétique et la privatisation du vivant" et pour plus d'infos : <http://semonslabiodiversite.org> et pour contacter l'association "Le Sens de l'Humus" : <http://senshumus.wordpress.com/>

Quand l'Etat chambre l'agriculture locale

L'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara, créée en 2005, s'est constituée en une véritable Chambre d'agriculture alternative et autonome du Pays basque. Aujourd'hui, elle est citée à comparaître devant la justice au motif d'une possible « confusion avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques ». Michel Berhocorigoin, président de l'association, paysan dans le village de Gamarthe, est un militant convaincu de la non-violence. Il risque un an de prison ferme et l'assume pleinement.



DR
Michel Berhocorigoin

Pourquoi et dans quelles circonstances a été créée l'association ?

Michel Berhocorigoin : Euskal Herriko Laborantza Ganbara (« Chambre d'Agriculture du Pays basque » en langue basque) est une association qui a pour objet le développement d'une agriculture paysanne et durable en Pays basque. Elle compte aujourd'hui dix salariés et est forte du soutien de mille deux cent membres-donateurs.

Les paysans basques membres de la Confédération paysanne, majoritaires en Pays basque mais minoritaires dans le département des Pyrénées-Atlantiques, demandaient depuis dix ans une chambre d'agriculture spécifique du Pays basque pour mener une politique favorable aux petites et moyennes exploitations et pour donner au Pays basque ses propres outils de développement en matière agricole.

La Chambre d'agriculture officielle des Pyrénées-Atlantiques est positionnée sur une logique d'agriculture industrielle et intensive.

Malgré le caractère largement majoritaire de cette demande (appuyée par 110 maires — toutes tendances confondues — sur les 159 que compte

le Pays basque) et dix ans de mobilisation ininterrompue, le gouvernement va camper sur un refus intransigeant.

Dès 2004, la branche locale de la Confédération paysanne (qui s'appelle ici ELB) mobilise la société civile du Pays basque et le pari est tenu : Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG) est créée le 15 janvier 2005, installée dans des locaux situés dans le petit village d'Ainhice Mongelos.

Quelles ont été les réalisations d'EHLG depuis sa création ?

Nos missions et actions concrètes sont d'assurer un suivi des différentes politiques agricoles, apporter une aide aux paysans dans la gestion de leurs dossiers administratifs et juridiques, réaliser des diagnostics environnementaux et énergétiques des exploitations, favoriser la transmission des exploitations, susciter et soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs, participer à la promotion du métier de paysan. Nous agissons pour encourager les systèmes de production et les pratiques culturelles économes et autonomes, respectueuses de la ressource en eau et de la biodiversité. Plus largement, nous participons à la réflexion globale de gestion du territoire, et en particulier des espaces pastoraux, et agissons pour initier et favoriser les voies de collaboration transfrontalière.

Comment se situent les initiateurs de ce projet, entre jacobinisme, indépendantisme et régionalisme ?

ELB, qui a été le fer de lance de la revendication d'une chambre d'agriculture du Pays basque, a été créé en 1982 et adhère à la Confédération paysanne mais avait fait le choix de s'organiser au niveau d'un Pays basque qui n'existe pas officiellement, mais que l'on veut faire exister !

ELB se définit comme un syndicat paysan (avec toute la dimension sociale que cela signifie), au Pays basque (avec son histoire, sa culture, sa volonté de construire son avenir) et membre de la communauté internationale (ce qui suppose un positionnement clair et cohérent par rapport aux politiques agricoles, à la notion de souveraineté ali-

mentaire, et un encouragement aux systèmes de productions moins dépendants vis-à-vis des importations de soja, par exemple). ELB affirme également sa stratégie non violente.

La revendication d'une chambre d'agriculture du Pays basque entre dans un processus plus global de « construction du Pays basque », en relation et en ouverture sur les autres territoires et pays.

Nous savons qu'au-delà des enjeux agricoles, cette revendication pose la question qui fâche : celle du début de reconnaissance institutionnelle du Pays, puisqu'une chambre d'agriculture est un établissement public !

A part les jacobins de droite et de gauche, cette idée de réclamer pour le Pays basque des outils qui lui permettent de maîtriser son destin (une chambre d'agriculture, un cadre institutionnel, une université de plein droit, la co-officialisation de la langue basque...) est partagée et portée par un mouvement politiquement pluraliste : des indépendantistes, des régionalistes, des démocrates de toute appartenance politique (verts, socialistes, modem, UMP et PCF)

"Donner au Pays basque la maîtrise de son destin dans le partenariat avec les autres territoires et peuples" résume la ligne d'horizon des initiateurs du projet d'EHLG. Chacun donne à ça le qualificatif qu'il veut...

Peut-on parler d'une tentative d'auto-gouvernement parallèle face à l'absence de reconnaissance de l'Etat envers les revendications du peuple basque, dans la tradition de la non-coopération et du programme constructif ?

Il ne s'agit pas d'une tentative, il s'agit d'une action, d'une réalisation ! Le pas que nous avons franchi le 15 janvier 2005 en créant EHLG porte plusieurs messages. D'abord une revendication forte, majoritaire, portée pacifiquement depuis plus de 10 ans, ne peut pas, ne doit pas être réduite à néant, au prétexte que les pouvoirs publics ont décidé de l'ignorer. Il y a une question centrale de démocratie. Pour éviter l'essoufflement et la démo-

bilisation, il fallait rebondir fortement, de façon offensive, et démontrer qu'entre la capitulation et la clandestinité, il doit y avoir une autre voie ! Cette autre voie, pour nous, a été déclinée en création d'EHLG.

EHLG passera en procès le 29 janvier 2009. Pour quels motifs ?

Le 29 janvier 2009, je suis appelé devant le Tribunal correctionnel de Bayonne car, en présidant « l'association dont l'objet, les missions, l'organisation et la dénomination présentent des ressemblances avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, et ce, malgré les avertissements de l'autorité préfectorale », j'ai « exercé une activité dans des conditions de nature à créer dans l'esprit du public une confusion avec l'exercice d'une fonction publique ou d'une activité réservée aux officiers publics ou ministériels, et en l'espèce une confusion avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, établissement public professionnel placé sous tutelle de l'Etat ». En fait ce qui est reproché, c'est le nom et l'objet de l'association. Pour nous, les choses sont claires : le nom traduit

Pour soutenir EHLG, il est possible de signer et faire signer une pétition, et de se rendre au tribunal de Bayonne le 29 janvier 2009. Les peines prévues par les articles du Code pénal peuvent aller jusqu'à 15 000 € d'amende et un an d'emprisonnement en ce qui concerne Michel Berhorigoin en tant que Président, et cinq ans ou plus d'arrêt des activités d'EHLG.

Pour en savoir plus et pour voir les différentes formes possibles de soutien, voir le blog : <http://www.ehlgdoitvivre.org/>

➤ Euskal Herriko Laborantza Ganbara, 64 220 Ainhice Mongelos, tél. : 05 59 37 18 82.

La revendication d'une chambre d'agriculture du Pays basque entre dans un processus plus global de « construction du Pays basque », en relation et en ouverture sur les autres territoires et pays.

la revendication et l'objet de promotion de l'agriculture paysanne et durable. Ce qui gêne, c'est la revendication, c'est le travail que nous réalisons, la place que nous prenons et le choix de la non-violence qui complique le traitement des questions posées au Pays Basque.

Propos recueillis par Guillaume Gamblin ■



Michel Berhorigoin reçoit le soutien d'Albert Jacquard

De la croissance, encore de la croissance, toujours de la croissance...

Le projet de loi issu du Grenelle de l'environnement qui a été examiné cet automne 2008 par les parlementaires donne la dimension de l'engagement écologique de l'Etat français. Il suffit de lire l'*exposé des motifs* du projet de loi pour comprendre aisément quelle est la teneur du sentiment environnemental de nos dirigeants.

CE PROJET COMMENCE PLUTÔT BIEN PAR UN PARAGRAPHE LIMINAIRE NOMMANT "LES DEUX constats fondamentaux largement partagés par les diverses parties prenantes du Grenelle. (...) Le premier est celui des risques liés à la dégradation de l'état de la planète, (...) le second constat partagé est celui de l'urgence". Le gouvernement semble donc avoir bien entendu que la planète va mal et qu'il faut se dépêcher de prendre des mesures... Mais :

"(...) Il s'ensuit une double conséquence :

D'une part (...) alors que la population planétaire augmente et que le niveau de vie moyen s'élève presque partout, les ressources considérées depuis longtemps comme abondantes et pérennes deviennent plus rares et incertaines : les énergies fossiles, l'eau potable, les terres fertiles, les systèmes vivants robustes, etc. Aujourd'hui, le renchérissement des énergies et de l'alimentation pèse sur le pouvoir d'achat.

(...) D'autre part, les secteurs d'activité les plus dynamiques comprennent d'ores et déjà que leur capacité à réduire ces dégradations, à alléger les pressions sur les écosystèmes et à absorber les impacts déjà inévitables du changement climatique, sera rapidement la base de leurs avantages concurrentiels".

Il devient donc assez clair dès la page 3 du projet de loi que, dans les tensions prévisibles pour les prochaines décennies entre les modes de vie des humains et l'écosystème planétaire, ce qui intéresse le gouvernement français, ce sont principalement les conséquences économiques, et plus précisément **les opportunités françaises de se sortir de la crise marchande**.

En conclusion du chapitre sur l'exposé des motifs :

"Une loi pour une économie écologique.

En se fondant sur le consensus social forgé par le processus du Grenelle de l'environnement, le projet de loi entend favoriser et accélérer la prise en compte de ces nouveaux défis par tous les acteurs, simultanément, grâce à la mobilisation cohérente des moyens disponibles, afin de garantir à la société et à l'économie un fonctionnement durable, et de préserver sur la durée le pouvoir d'achat des ménages. La réalisation des investissements

correspondant à ces objectifs pourra susciter une importante activité supplémentaire pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'emplois dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre et faiblement affectés par les délocalisations. Ainsi, grâce à la généralisation des contrats de performance énergétique adossés à des mécanismes de financements innovants, le coût des travaux de rénovation sera lissé sur plusieurs années et sera, en large partie, financé par les économies d'énergie résultant des ces travaux. Les ménages et les entreprises bénéficieront ensuite pleinement de la totalité des économies d'énergie : leur revenu disponible sera augmenté d'autant.



DR
En ville : Isolation en paille d'un toit de la Friche Belle-de-Mai à Marseille

(...) Par ailleurs, les investissements correspondant aux objectifs de ce projet de loi permettront aux entreprises concernées de trouver des relais de croissance significatifs dans des segments de marché à forte valeur ajoutée (efficacité énergétique et équipements intelligents de production et de gestion de l'énergie). Ainsi, en donnant aux entreprises françaises en pointe sur les marchés du bâtiment des perspectives de développement nouvelles, la mise en œuvre des objectifs de la présente loi soutiendra leur positionnement sur des marchés stratégiques à moyen terme dont elles bénéfici-

cieront ensuite à l'export dans tous les pays qui sont en train de mettre au point de nouvelles normes pour la construction et la rénovation de bâtiments.

Peut-on être plus clair ? Equiper les logements de chauffage solaire et d'isolation performante, ce n'est ni pour le confort des habitants, ni pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, c'est pour la compétition économique ! Le crash environnemental à venir n'est pris en compte que sous l'angle de son impact sur l'activité économique des entreprises françaises et de leurs clients. On ne peut cependant pas s'étonner : "la croissance, j'irai la chercher avec les dents", avait-on pu entendre pendant la campagne électorale de 2007.

Des visions qui s'opposent

On peut nous faire remarquer ici que peu importe que ce soit pour des raisons marchandes qu'on isole les logements, si c'est fait et que c'est efficace.

Certes, mais tout d'abord si c'est vraiment le cas, pourquoi ne pas le faire pour des raisons d'abord environnementales puis éventuellement marchandes, et d'autre part, malheureusement, si la future loi Grenelle s'annonce sous une parure marchande, il y a de fortes chances pour que ce ne soit pas par hasard...

En effet, tout le monde est d'accord pour que les bâtiments soient mieux isolés. Là-dessus, la recommandation est unanime. Mais sur les techniques mises en œuvre, selon qu'il s'agit d'une volonté environnementale ou d'une volonté marchande, les prescriptions vont quand même être différentes.

La voie promue par la loi Grenelle s'appuie sur la filière industrielle de l'isolation. Le rythme d'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment neuf comme de l'existant se calera à la fois sur la capacité de production des industries, sur les capacités de financement privées des banques et sur la capacité du milieu professionnel à se former aux nouveaux standards.

Une alternative possible

Mais une autre voie possible est de s'appuyer aussi puis de plus en plus, sur les écomatériaux, le soutien financier de la collectivité et l'autoconstruction. On peut en effet isoler le neuf comme l'existant avec de la paille, financer ces améliorations énergétiques avec un engagement de l'état et utiliser la main d'œuvre des habitants volontaires, qu'ils soient professionnels ou non¹. Une telle stratégie serait plus rapide à mettre en œuvre, donc en économie cumulée d'énergie dans le temps, l'objectif de mettre en œuvre le facteur 4 serait atteint plus rapidement. Il permettrait aux ménages les plus défavorisés, souvent logés dans les immeubles les moins efficaces thermiquement, de sortir plus vite de la pauvreté énergétique. Il économiserait une quantité non négligeable d'énergie en évitant la fabrication d'isolants industriels, et serait un formidable puits fixateur de carbone.

Sur ces deux derniers points, l'énergie incorporée et l'émission de gaz à effet de serre, indicateurs d'un authentique souci écologique, en considérant

qu'il faut en moyenne très approximative 250 m² d'isolation (murs et toiture) par logement, que l'on construit 400 000 logements par an, et si l'on compare une proposition industrielle (20 cm de laine de verre) et une proposition végétale (35 cm de paille en bottes), on obtient les résultats suivants pour une année :

Enjeu entre laine de verre et paille pour l'isolation de l'ensemble des logements neufs en France chaque année :

	En millions de tonnes équivalent pétrole	En millions de tonnes équivalent CO ₂
Laine de verre 20 cm, R = 5	1,03	2,80
Paille 35 cm R = 5,8	0,03	-7,05
Solde	-1	-9,85

L'on voit donc ici que la proposition végétale économise un million de tonnes d'équivalent-pétrole par rapport à la proposition industrielle. En outre, si l'on isole en paille, non seulement on évite presque 3 millions de tonnes de gaz carbonique qui seraient émises pour la fabrication de la laine de verre, mais on en fixe 7 millions de tonnes que la paille a capturées pour sa croissance, ce qui fait que l'impact climatique est inférieur de près 10 millions de tonnes de CO₂. En rapprochant cette valeur des 123 millions de tonnes de CO₂ émises, selon la loi Grenelle, chaque année en France par l'usage du bâtiment, on peut se rendre compte de l'intérêt non négligeable qu'il y a à s'interroger sur une stratégie uniquement industrielle... On peut noter que la paille est une ressource dès aujourd'hui abondante, puisqu'on en produit 40 millions de tonnes (2005) en France et que le besoin pour la construction neuve serait de 5 millions de tonnes environ.

Aux rêveurs d'un Grenelle comme réplique de la Révolution de 1789 aboutissant à une déclaration universelle des droits de l'environnement, le message adressé est plutôt : "le changement climatique, combien d'euros ?"... de profit. Certes "faire de la politique, c'est faire de l'inévitable, l'utilisable", mais la posture du gouvernement est plutôt arrogante et cynique, particulièrement pour les lanceurs d'alerte environnementaux qui, depuis quarante ans, dénoncent une économie ravageuse de l'environnement. C'est d'autant plus consternant que ceux-là mêmes qui ont dénié longtemps toute implication de l'économie dans la dégradation de l'environnement, prétendent maintenant avoir trouvé la réponse à un défi dont ils sont en grande partie responsables.

Alain Marcom ■

Membre de la coopérative Inventerre et animateur du site
<http://terrecooperative.ouvaton.org>



DR

À la campagne : toiture isolée en paille au hameau des buis, à la Ferme des Enfants, à Lablachère (Ardèche)

1. Voir le dossier de *Silence* n°360, septembre 2008, "autoproduire pour se reconstruire" et en particulier l'article "Isolation, salubrité et maîtrise de l'énergie" de Daniel Cérézuelle.

Vers une société multicolore ?

Au moment où les Etats-Unis ont élu leur premier président noir, un point sur la situation des Noirs en France avec le CRAN, Conseil représentatif des associations noires.

Qu'est-ce que le CRAN ? Qui sont les "Noirs" en France ?

Patrick Lozès, Président du CRAN : Le CRAN, fondé le 26 novembre 2005, rassemble aujourd'hui plus de 150 associations. Cette fédération entend lutter contre les discriminations à l'encontre des populations noires, et valoriser la richesse et la diversité des cultures afro-antillaises. Le CRAN pose la question de la discrimination dite raciale comme d'autres groupes posent la question du handicap, la question de l'antisémitisme ou la question de l'homophobie dans le cadre de la République.

Les adhérents du CRAN sont blancs, noirs ou métis, musulmans, juifs, catholiques ou protestants, PS, UMP, Modem, Verts ou PC, etc.

Nous avons créé un espace démocratique pour débattre sereinement de questions qui créent tension.

A la question "qui est noir?" nous ne répondons ni par des arguments de nature (qui renverraient à une conception biologisante de la race) ni par des arguments de culture mais par des arguments sociopolitiques : dans les sociétés où ils sont minoritaires, est noir celui qui est réputé tel, est noire, *a minima*, une population d'hommes et de femmes dont l'expérience sociale partagée est celle de discriminations subies en raison de la couleur de leur peau. Les Noirs ont en commun de vivre dans des sociétés qui les considèrent comme tels. Le plus souvent, ils n'ont pas le choix d'être ou de ne pas être tels qu'on les voit. Pour paraphraser les propos de Sartre, un Noir est un homme que les autres hommes tiennent pour noir.

Où se font les discriminations actuellement ? Comment s'expriment-elles ?

En France, les discriminations ne sont pas réellement mesurées. Si on devine que les discriminations sont nombreuses dans l'emploi, le logement ou le monde politique, les données sur le phénomène ou sur son évolution font défaut. Nous sommes maintenus dans une double invisibilité : en France, il n'y a que des citoyens, il n'y a pas de Noirs donc pas de discriminations envers les Noirs !

L'EFFET OBAMA

HIER :



AUJOURD'HUI :



Il serait indigne de continuer à se réfugier dans le déni ou la dénégation des discriminations, notamment celles liées à la couleur de la peau.

C'est pourquoi le CRAN propose d'abord un diagnostic aussi précis que possible de la situation des discriminations, à l'aide des statistiques de la diversité (anonymes, facultatives, autodéclaratives et sans constitution de fichier) et ensuite une mobilisation collective de la nation sous la forme d'une action positive maîtrisée pour lutter contre les inégalités évaluées (mesures concrètes adoptées pour un temps limité dans l'éducation, le logement, la représentation politique etc...)

Qu'est-ce qui peut amener à une amélioration de la situation ?

La mobilisation des responsables politiques et surtout de la société française dans son ensemble. C'est une question qui concerne tous nos concitoyens. Ce sont les politiques publiques françaises, qui permettront, enfin, de réaliser le rêve français d'égalité.

Rappelons que Nicolas Sarkozy s'est déclaré favorable aux statistiques de la diversité et qu'il s'est engagé à soutenir l'« affirmative action » (discrimination positive) à la française.

L'élection de Barack Obama peut-elle avoir une influence sur l'image des "Noirs" et des autres "non-blancs" en France ?

Oui, en réduisant les stéréotypes et poussant les responsables politiques à adopter des mesures propres à permettre l'éclosion de responsables de valeur et de talent, blancs, noirs et beurs.

L'élection de Barack Obama est le fruit d'un long processus, celui de la lutte pour les droits civiques, celle de l'affirmative action, qui a permis aux Etats-Unis l'émergence d'une classe moyenne noire et d'une élite politique et intellectuelle noire, avec Colin Powell ou Condoleezza Rice. On a pris conscience très tôt, aux Etats-Unis, de la nécessité de donner de la visibilité aux minorités dans l'espace public, politique, et l'action affirmative n'est qu'un des moyens pour y parvenir, mais c'est un moyen nécessaire.

Propos recueillis par Michel Bernard ■

CRISE : LE REVENU D'EXISTENCE !

(...) Avec la crise actuelle du système financier international, malade, allons-nous prendre le parti de l'acharnement thérapeutique pour tenter de sauver le malade en vidant les poches du peuple (les richesses de la nation) pour redonner vigueur et suprématie aux puissances financières irresponsables ? C'est la voie que choisit la puissance publique en « volant » au secours des banques à coups de milliards en application de la loi non-écrite, mais constante du néolibéralisme : socialisation des risques, privatisation des profits... En attendant la prochaine crise !

Où allons-nous, par une mobilisation populaire qui gronde certainement dans les cœurs, mais tarde à trouver ses voies d'expression collective, imposer le début d'un changement de logique, qui serait un début de révolution ?

En exigeant, par exemple, (...) une priorité absolue à l'instauration d'un bouclier social, qui devra perdurer après la tempête, pour marquer une première étape dans le passage d'une logique de compétitivité à une logique de solidarité. La logique de compétitivité, base idéologique et ressort d'action du capitalisme, transforme le monde en champ de bataille économique et chacun de nous en petit soldat d'une guerre qui n'est pas la nôtre.

La logique de solidarité construite dans les luttes sociales du passé, toujours menacée de dissolution par la morale individualiste de la société de marché, respecte en chacun sa dimension d'humain, qui ne saurait se réduire à son statut de producteur ("travailleur") /consommateur !

Cette logique de solidarité, chaque génération a dû la penser en fonction du contexte de son époque. Ainsi les revendications étaient principalement de caractère salarial et quantitatif en période de plein emploi et d'essor de la consommation de masse. Le "progressisme" d'hier ne peut être celui d'aujourd'hui, où l'emploi — et donc le salaire — est devenu aléatoire, où le productivisme industriel a révélé l'étendue de son envers destructeur. Par conséquent il appartient à notre génération d'inventer un nouveau progressisme, associant exigence de justice sociale (en termes de revenu pour tous et de réduction des inégalités) et prise en compte de l'impératif écologique, qui, lui, impose l'arrêt de la spirale de la croissance économique et de l'expansion de notre modèle de développement non « soutenable ». (...) La multiplication des minima sociaux profilés au cas par cas entretient une idéologie culpabilisante d'assistance qui ne respecte pas le droit premier des personnes à la sécurité d'un niveau de vie sobre, mais décent et stable, indépendant des aléas du « marché du travail ». On n'évitera pas d'ouvrir la question du « revenu d'existence », qu'il serait légitime d'appeler « de citoyenneté » : revenu universel (assuré pour tous, égal pour tous), inconditionnel, déconnecté de l'emploi (mais non de l'imposition progressive sur le revenu, qui s'en trouvera revalorisée), assez substantiel enfin (autour de 12000 € par an ?) pour ne pas servir de trappe à pauvreté ni favoriser la création de postes de travail sous qualifiés et sous rémunérés dans les entreprises, mais au contraire offrir plus de liberté (et de marge d'exigence) aux chercheurs d'emploi ou potentiels créateurs d'activité.

L'objection souvent entendue sur le coût financier d'une telle proposition devient dérisoire, quand on la rapproche des sommes faramineuses que la puissance publique s'engage aujourd'hui à déboursier, s'il le faut, pour renflouer un système bancaire qui a pris la forme d'un « tonneau des danaïdes » !

Cerise sur le gâteau : l'ouverture du débat politique sur le revenu d'existence et sur ses sources de financement ne manquerait pas d'ouvrir, en corollaire, un autre débat de fond : celui qui suggère l'obscénité des fortunes générées par l'hyper capitalisme financier sur la nécessité d'instaurer aussi ce que Hervé Kempf appelle un « revenu maximum admissible » dont l'économiste, Jean Vassileff a démontré la parfaite faisabilité par voie fiscale (dans son livre *Le partage contre la croissance*). Au nom de la décence, du sens de la mesure... valeurs sans lesquelles il n'est pas de cohésion sociale. Or, seule une réforme radicale de l'impôt sur le revenu, réhabilitant et renforçant sa progressivité, pourrait donner corps à cette idée de revenu maximum et, du même coup, dégager les ressources utiles au financement du revenu d'existence. (...)

Jacques Bonnet
Drôme



OUTRANCES ?

On peut n'être carrément pas d'accord, par exemple avec les accusations outrancières de Survie sur l'Afrique. Au sujet de Max Havelaar et de ses subventions, d'où tirez-vous l'info ?

D. Lanz
Rhône

S'Ilence : On peut se renseigner sur les subventions reçues par Max Havelaar en contactant soit la firme, soit le ministère des Affaires étrangères. Nous sommes prêts à rectifier d'éventuelles « accusations outrancières » dans la mesure où vous nous indiqueriez les points précis sur lesquels elles portent.

Soutien

Ci-joint un chèque de 20€. Je suis RMISTe, pourtant cette somme ne peut ni me sauver ni me ruiner. Nous sommes 4000 abonnés ? 4000 x 20 = ... 80 000 ! Alors ?? (mais que la générosité de ceux qui ont plus ne se retienne pas !).

Martine Lionnet
Haute-Saône

Soutien ENCORE

Voici quelques années maintenant que j'ai le bonheur de recevoir S'Ilence, de le faire partager, de savourer sa force, son énergie... Et voilà que ce n'est plus possible pour vous de vivre et faire vivre cette perle de papier ! C'est fou et en même temps c'est l'occasion de voir l'investissement (pas monétaire, en tout cas pas que...) que nous sommes prêts à vous rendre en retour et pour que d'autres puissent encore accéder à tout cela !

Lucie Baret
Alpes-Maritimes

S'Ilence : Comme vous nous le proposez vous-même dans la suite de votre lettre, il est possible à toute lectrice et tout lecteur de proposer S'Ilence à sa médiathèque, à des lieux de dépôt potentiel, ou de nous proposer de tenir des tables de presse au cours d'événements militants qui ont lieu près de chez vous ! Pour cela appeler le lundi ou mardi de préférence au 04 78 39 55 33. Pour les personnes qui ont un blog ou un site internet, vous pouvez intégrer un lien dessus vers le site internet de S'Ilence, www.revueselence.net. Merci !



CRISE : FAIRE COTISER LES MACHINES ?

La crise économique nous oblige à prendre le temps de réfléchir à ses causes

profondes. (...) Tout le monde se demande aujourd'hui où trouver travail. (...) Pourquoi ceux qui exploitent le travail des machines — cela se passe désormais à presque tous les niveaux de l'activité économique — sont-ils exonérés des contributions sociales qu'ils paieraient à la collectivité s'ils employaient le travail humain ?

Actuellement la tendance est plutôt à la suppression d'impôts et taxes qui pourraient freiner les investissements de l'industrie et la « croissance ». Devons-nous donc renoncer à tout espoir de ne pas devenir les esclaves modernes de qui a les moyens d'investir dans la robotisation ? Pourquoi ne pas faire cotiser les machines, proportionnellement à leur capacité de production ? (...)

Il reste étonnant de constater que dans les débats des médias ce sujet n'est jamais abordé. Pourtant il s'agit là d'une question de base qu'un jour il faudra affronter : si des lois fiscales existent bien, elles devraient prendre en compte cette optique.

Luisa Zerial
Haute-Saône

Agro-écologie AU SAHEL

Chers amis rédacteurs, dans votre n°360 vous avez bien voulu publier un article sur notre travail au Sénégal (p.36). Nous vous en remercions beaucoup. A droite de l'article, sous le titre « En débat », nous pouvons lire « mais le fonctionnement n'est-il pas le même que bon nombre d'ONG développementistes ». Notre travail ne ressemble nullement à cette observation de votre part. En effet, nous ne faisons que : 1) essayer de lutter contre la désertification galopante, 2) rendre les familles paysannes autonomes et maîtresses de leur destin. Lorsque des milliers d'oasis seront créées, le pays commencera à ressembler à celui qu'en colonisant nous avons mis à mal, voire détruit. Il y a cinquante ans le Sahel était encore vert et l'eau disponible à faible profondeur, il est de notre devoir de réparer le mal qu'on leur a fait. C'est un travail gratifiant qui se fait dans la joie et nous n'avons qu'une idée, une fois leur autonomie retrouvée, c'est de leur laisser gérer leur pays comme ils l'entendent. Avec nos pensées les plus cordiales.

Pierre Gevaert
Sahel People Service
Gironde



COURRIER

ANPE : les WC étaient fermés de l'extérieur !

C'était l'un des jours les plus importants de ma vie qui commençait. J'étais convoqué à l'ANPE pour ma première inscription, et c'étaient peut-être des perspectives professionnelles passionnantes qui s'ouvraient à moi. J'avais été convoqué à 8h du matin, « pour deux heures maximum » m'avait dit le conseiller au téléphone. Première surprise : mon entretien est collectif. Nous sommes une vingtaine de présents, sommés de déclamer tout haut nos qualités professionnelles, assis sur des pupitres d'enfants. Il y a un écrivain attaché... à droite. Ma voisine, qui fait dans la cosmétique, s'inquiète : « mais comment je fais, je suis gauchère ? ». « Estime-toi heureuse qu'on ne t'attache pas la main derrière ta chaise », pensais-je en regrettant l'ingratitude de cette jeune chômeuse. Au bout d'un moment d'une passionnante séance d'information avec film à l'appui, nous sommes toujours là. Le thé du matin commence à se faire sentir dans ma vessie. Je me dirige vers les toilettes, dont la porte est condamnée. Je m'adresse alors au vigile qui fait planton à l'entrée du bâtiment, m'attendant à ce qu'il me guide vers des toilettes plus primitives utilisées durant la durée des travaux. Mais non : il va prendre derrière un guichet la poignée métallique de la porte des toilettes et vient l'insérer dans le trou béant de la serrure. « C'est pour la sécurité, plan vigipirate renforcé », m'explique-t-il. « C'est une blague ? ». Ça n'en a pas l'air, à entendre sa réponse négative et dénuée de tout humour. Une fois terminé le délicat exercice, je tente de sortir, mais la porte est fermée. Je dois tambouriner afin que le colosse vienne remettre la poignée dans la porte et m'ouvre.

Au bout de 3h30 environ, voilà que ma vessie se rappelle à moi ! Je ressors, prêt à pratiquer de nouveau l'étrange commerce qui vient d'être décrit. Mais pas de chance : le planton avec lequel je commençais juste à sympathiser, n'est plus là. Je sors dans la rue, et j'aperçois en face un espace réservé pour les « besoins » des chiens de compagnie. Un autre chômeur est en train d'y faire ses besoins tandis qu'un autre fait la queue derrière lui. Je me joins alors à la file... « la suite serait délectable/mais rigoureusement ma mère/m'a défendu d'la raconter ici ».

Je remercie l'ANPE de m'avoir aidé à retrouver mon sens de l'humanité, perdu par la dégradation morale entraînée par le chômage. Je me sens maintenant un homme nouveau. A nous deux Diogène !

André Croutant
Rhône



Ni travailler plus, ni gagner plus, mais vivre autrement

(...) Travailler plus pour gagner plus n'a aucun sens, à tous les niveaux. (...) Le niveau de vie des Français moyens est incompatible avec la survie générale, avec la sauvegarde de la biodiversité, avec la paix, avec un partage équitable des ressources restantes entre tous les humains. Les pays riches dans leur ensemble ont un niveau de vie incompatible avec la vie, avec un avenir pour notre planète et tous ses habitants.

Le tiers des Français en difficulté rejoint à grands pas les pays pauvres de tous les pays défavorisés. La guerre aux pauvres fait rage. Cette guerre fait rage ici en France, en Europe, tout autant que partout dans le monde. (...) Ceux qui ne travaillent pas (Rmistes, chômeurs, handicapés, personnes âgées) font moins de dégâts, sont moins nocifs pour la planète que les autres. Pour être provoquant je dirais que prôner une paresse intelligente est salutaire pour la planète. Il vaut mieux ne rien faire que nuire à la vie. D'abord ne pas nuire, disait déjà Hypocrate.

Il vaut mieux chanter, danser, rêver, converser, s'adonner aux arts, partager ce que l'on a, que de se lever à cinq heures du matin pour aller bosser, polluer, produire des gadgets, exploiter les ressources des autres, s'accaparer des richesses qui appartiennent à tous. Tout être humain a besoin pour s'épanouir d'avoir une activité

sociale, c'est-à-dire d'être utile aux autres tout en réalisant une œuvre qui le rend heureux, qui lui donne du plaisir, des satisfactions. C'est sa meilleure façon d'être reconnu, apprécié, valorisé. L'activité sociale peut se concrétiser dans un travail, un emploi, mais aussi de mille autres façons. (...)

Pourquoi ne pas tenter de vivre autrement en travaillant autrement, en gagnant moins ? Pourquoi ne pas pratiquer la simplicité volontaire, la décroissance, au niveau individuel et collectif ?

Pourquoi ne pas tenter de partager équitablement les richesses de la terre, les terres cultivables, ce que nous produisons d'utile, nos connaissances, nos techniques, nos arts, nos rêves ?

Pourquoi ne pas fonder notre société sur la coopération plutôt que sur la compétition ?

Est-ce que je préconise l'impossible ? (...)

Est-ce surhumain de s'entraider ?

Est-ce insupportable de partager des bons moments avec les autres sans chercher à les posséder, à les exploiter ?

Est-ce si indispensable de bousiller sa vie pour acquérir ces tonnes de choses que nous accumulons à la maison ?

Est-ce si fou cela que je vous écris ?

Alexis Robert
Ille-et-Vilaine

Crise : le pouvoir des pauvres

Voici une actualité où se donne à voir la faillite du système capitaliste mondialisé et ultra-financiarisé qui

- d'un côté privatise, internalise les bénéfices au profit des actionnaires de l'élite mondiale des maîtres du monde, millionnaires et milliardaires ;
- de l'autre socialise, externalise les pertes (coûts cachés) en faisant racheter les faillitaires par l'argent public via des Etats à la solde de cette élite. (...)

La politique keynésienne d'intervention de l'Etat dans l'économie a sauvé le système d'une faillite totale. C'est ce que tente le gouvernement des USA qui vole au secours des actionnaires privés, et rachète (nationalise, incroyable mais vrai) les compagnies d'assurance (...) et banques en très grande difficulté (déjà des centaines de milliards volatilisés) et ce, à hauteur — ahurissante — de 1000 milliards de dollars, soit un quart du budget du pays (...).

En France, le Grenelle de l'environnement a été celui des dupes. Le capital et son champion de président s'opposent aux quelques mesures positives... Ou alors ils veulent appliquer les recettes du marché et des privatisations pour faire des affaires même avec la maladie qu'ils ont engendrée. (...)

Il est probable que la dynamique du réchauffement climatique accéléré, en « boule-de-neige », ne puisse plus être renversée (...). A cette accélération du réchauffement par effet de serre, les pauvres n'ont pas pris part au Sud, mais ils en sont déjà les principales victimes (...).

Ce sont les « sans », les pauvres (économiques, en « avoir ») qui ont en puissance la capacité de devenir les meilleurs défenseurs de la nature et de la vie même s'ils n'en sont pas toujours là consciemment, les plus concernés pour expérimenter nombre d'autres façons de vivre, de produire, de consommer, d'habiter, d'éduquer, de se soigner, les plus concernés pour prendre pouvoir sur leur réalité locale et arracher leur pouvoir aux élites. N'est-il pas nécessaire qu'un mouvement massif de la société civile prenne pouvoir dans une sorte de mouvement horizontal de toutes les forces vivantes et diverses rassemblées ? Evitons la forme de nouveaux partis (...) vite avalés par le système comme tous les partis, mais faisons que s'organise localement une société civile comme actrice politique directe (voir la "démocratie générale" de Fotopoulos), incluant la tradition syndicale et participative dans sa dynamique. Il faut faire enfler à la base les luttes, les expérimentations alternatives et les assemblées de la démocratie de co-décision locale pour la montée de l'autonomie de la société pour convertir progressivement le système, si possible pacifiquement, dans une toute autre démocratie qui commence localement et s'expérimente ici et là, une démocratie de co-décision depuis l'assemblée locale (et dans l'entreprise relocalisée) jusqu'à la fédération des assemblées arrachant progressivement le pouvoir économique, culturel, politique à l'élite possédante. Pour ce faire, une autre éducation populaire est donc nécessaire...

André Duny
Ardèche

Manger bio Pourquoi ? Comment ?

Pascal Pavie et Moutsie
Ed. Edisud
2008 - 144 p. - 18 €



Choisir l'agriculture et l'alimentation biologique ne peut pas se faire sans changer un certain nombre d'approches dans la société actuelle. La grande richesse de ce nouveau livre sur l'agriculture biologique est d'en montrer les enjeux politiques. Ainsi les labels ne sont pas toujours gage de qualité. Les semences ne sont pas en vente libre donc il est difficile de diversifier ses productions. L'agriculture est aujourd'hui sous contrôle des industries qui travaillent en amont (pesticides, engrais) et en aval (transformation, distribution). Le livre appelle à avoir un comportement éco-responsable : non seulement, il faut privilégier le bio, mais également le local et s'intéresser aux critères sociaux (boussole Neso). Pour faciliter la progression de la bio, on peut s'impliquer dans les Amap, les jardins solidaires, les groupements d'achats, les coopératives agricoles, les foires et salons bio... Les auteurs dénoncent de multiples dérives : légumes vendus hors saison, emballages inutiles, bouteilles et sacs en plastique... un bon critère de choix est de savoir combien pèse notre poubelle après compostage. Beaucoup de très bonnes réflexions pour remettre la nourriture au centre des débats. MB.

B. D.

L'héritage du colonel

Carlos Trillo et Lucas Varela
Ed. Delcourt
2008 - 102 p. - 15 €



Le héros, fils d'un colonel qui torturait de jolies femmes à domicile pendant la dictature argentine, cultive un fantôme pour une poupée. Dans un style graphique d'une grande maîtrise, les auteurs nous plongent dans sa folie. L'arrivée d'une ancienne victime du père va le pousser au paroxysme. Une dénonciation réussie des conséquences de la dictature sur la société d'aujourd'hui. Une BD qui vous prend aux tripes. MB.

Climax 2 - Vostok

Brahy, Corbeyran, Braquelaire
Ed. Dargaud
2008 - 48 p. - 10,40 €



Dans le premier tome, l'héroïne rejoint une mission d'exploration sur le climat en Antarctique. Ayant découvert des données faussées, elle se retrouvait en panne en pleine tempête. Elle est ici sauvée par une mission russe où elle retrouve un de ces anciens collègues. Après plusieurs rebondissements, l'affaire des données faussées se révèle plus complexe que prévu. Dans cette série prévue en quatre tomes, les références scientifiques sur le climat sont, elles, bien documentées. La recherche n'est pas toujours aussi simple que cela, surtout quand il y a des multinationales pas loin. FV.

C. D.

Du vent dans un bocal

La Roulette Rustre
L'Art ou l'Etre production
2008



La Roulette Rustre, dans la plus pure lignée des groupes à chansons françaises engagées, traitent des problèmes politiques actuels sous couvert de jolis mots. L'engagement est large, touche à plusieurs sujets, mais sait rester de bonne facture quant à la définition des maux du système. À travers des rythmes et intonations proches des Têtes Raïdes, mais en développant leur propre son et style littéraire, le groupe nous convie à un parcours tout en finesse et dénonciation à travers un monde où, certains jours, on préférerait garder la tête dans le bocal. D'une excellente facture sonore, ce deuxième album est à découvrir, pour ne pas passer à côté de la nouvelle scène de la chanson française. JP.

Alles is durven

Semtazone
Label Irfan, www.irfan.fr
2008 - 12 titres

Ce combo mâconnais, produit sur le label des Ogres de Barback, nous présente douze compositions qui surfent sur des ambiances énervées, étouffées, enveloppantes et raffinées. La multiplicité des instruments, associée à deux voix aux timbres complices, crée dans le même temps des ambiances chaudes et intimes. Un groupe qui doit développer tout son charme sur scène où doivent exploser de



livres

présence leurs scénettes de vie. Un abordage sonore tout en douceur qui vient vous titiller, et là vous choisissez d'écouter à nouveau cet album qui pourrait faire partie de ces petits chefs-d'œuvre qui restent indépendants des majors production. C'est envoûtant, entraînant, changeant, plein d'inventivité et de volupté littéraire. Un groupe dont la vitalité et les compositions doivent exploser sur scène ! JP

Livres

La stratégie du colibri

Séverine Millet
Ed. Minerva (Genève)
2008 - 284 p - 15 €



Préfacé par Pierre Rabhi, dont elle emprunte en titre une de ses images favorites, ce livre propose une réflexion sur ce que l'on peut faire soi-même, à sa mesure. Et pour une fois, cela va au-delà des simples démarches individuelles que l'on trouve déjà dans de multiples guides : organiser le covoiturage, créer une ligne de pédibus (ramassage scolaire à pied), monter une cantine bio, créer une Amap, réduire les déchets... L'approche de ces quelques actions est finement détaillée et l'auteure prend le temps de donner la parole, à travers de multiples citations, à des acteurs de changement (de Greenpeace à Nelson Mandela en passant par Patrick Viveret). Elle avance aussi de manière résolument positive en abordant l'importance psychologique de se sentir bien dans les actions. Cela reste toutefois un peu déconnecté de la réalité politique parfois : se battre pour, c'est plus plaisant que se battre contre, mais dès fois il faut aussi intégrer qu'il faut agir contre (OGM, nucléaire...). FV.

Les couches lavables et autres alternatives aux couches jetables

Collectif
Ed. Grandir autrement
(38400 Saint-Martin-d'Hères)
2008 - 300 p. - 12,50 €

Les couches lavables, ça change tout !

Christelle Beneytout
Ed. La Plage (Sète)
2008 - 96 p - 5 €

Les couches lavables modernes ont des formes adéquates, sont lavables en machine, sont faites de matériaux sains (coton, chanvre, bambou), sont évidemment plus économiques (avec des prix très variables), évitent d'accumuler des déchets (huit fois moins), économisent l'énergie (deux fois moins) et la matière première (trois fois



moins), ... et proposent une autre relation à l'enfant : quand je choisis de balancer les couches, est-ce que je ne jette pas autre chose avec ? Le premier livre écrit par des parents qui ont adopté ces couches, présente de très nombreux témoignages, très bien illustrés en couleur, avec une multitude de données précieuses. Mais alors

la condition des femmes ? Le débat est présenté : quel que soit le parent qui gère les couches, qu'est-ce qui prend le plus de temps : laver les couches ou courir les magasins pour acheter une tonne de couches jetables, quantité moyenne dépensée par enfant. Le deuxième livre est plus sobre, présente aussi rapidement les arguments et se consacre essentiellement à la pratique. Les deux présentent comment coudre et plier ses langes soi-même. Deux mines d'informations à petit prix. MB.



La décroissance, rejet ou projets

Frédéric Durand

Ed. Ellipses

2008 - 230 p. - 14,50 €

L'auteur, géographe, retrace rapidement l'historique de la notion de "développement", les avertissements du Club de Rome en 1972, l'approche des limites de la planète que l'on peut constater aujourd'hui, avant de s'interroger sur le concept de décroissance. Avec une bonne vue de la littérature disponible, il en définit précisément les contours, expliquant qu'il s'agit d'une orientation à prendre qui peut ensuite fortement diverger selon les envies des citoyens



d'où l'importance de la politique et de la citoyenneté. Il approfondit quelques éléments de débats dans des annexes fort intéressantes. Une excellente synthèse. MB.

Non c'est non

Irène Zeilinger

Ed. Zones / La Découverte

2008 - 245 p. - 14,50 €

Le sous-titre est éloquent : "Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire". L'auteure, sociologue est aussi formatrice en autodéfense pour les femmes, présente les attitudes qui face à la violence ne sont guère efficaces et en propose d'autres dont la première est... la fuite (ne pas être là où l'autre frappe). Elle analyse ensuite les formes de violence que subissent les femmes et présente les théories sur l'origine de la violence des hommes. Elle



affirme, si nécessaire, que se défendre est un droit et qu'échanger avec d'autres permet de développer des solidarités, de se donner du savoir et de trouver des solutions. Elle donne ensuite des conseils de prévention (faire baisser la pression), savoir dire non, comment parler, l'importance des gestes, du non-verbal, et si tout cela n'a pas réussi, reste la défense physique : messieurs, attention à vos articulations ! Un livre qui ne rend pas parano, mais au contraire redonne confiance en soi. FV.

Autoconstruction d'un poêle de masse

Ignatz Heizmaus

Ed. Chauffe-souris, La Bitaque, 34390 Saint-Etienne d'Alb 2008 - 164 p. - 12 €

Le poêle de masse permet une accumulation de chaleur : après un feu vif, on peut en profiter pendant une journée sans remettre de bois. Problème : dans le commerce ça coûte cher. Ici, dans un style littéraire post-hyppie, toutes les données à prendre en compte, les plans, les conseils pour s'en faire un soi-même. FV.



Dictionnaire de l'anarchie

Michel Ragon

Ed. Albin Michel

2008 - 662 pages - 23 €

Michel Ragon est un grand bonhomme né en 1924 à Marseille. Romancier, critique d'art et un des experts majeurs de la littérature prolétarienne, il est aussi un de ces « compagnons » de l'anarchisme qui régulièrement mettent à disposition du mouvement leurs connaissances, savoir et savoir-faire. Je ne connais pas les raisons qui l'ont poussé à publier Dictionnaire de l'anarchie, s'agit-il d'une commande de l'éditeur ou bien l'envie d'aider à mieux faire connaître les « hommes » et les idées anarchistes « dans le monde contemporains, de son influence, souvent méconnue, voire occultée », ainsi qu'on peut le lire en quatrième de couverture ? En réalité, peu importe. Voilà un objet agréable à tenir entre ses mains, facile à consulter, qui de L'Abbaye de Thélème à Emile Zola nous renseigne sur les noms et les événements « essentiels » pour « cerner l'anarchisme ». Tâche ô combien difficile, car comme le reconnaît l'auteur, ce mouvement n'est pas un parti (politique), mais « l'association parfois tumultueuse, de nombreuses tendances. » Alors, si vous avez des ami/e/s qui n'ont encore rien lu au sujet des anarchistes et de l'anarchisme, vous pouvez toujours leur offrir ce livre... Si par contre vous voudriez en savoir d'avantage parce que vous connaissez un peu le milieu libertaire et ses acteurs, alors il faut aller chercher dans les librairies alternatives et libertaires d'autres ouvrages plus complets. MP.



Nous avons également reçu...

■ **La nature nous sauvera**, François Couplan, éd. Albin Michel, 2008, 290 p. 19,50 €. Sous forme d'une longue interview par Patrick Van Eersel, présentation de l'ethnobotaniste, de son parcours et des convictions : les plantes sauvages peuvent nous nourrir ; c'est l'agriculture qui en appauvrissant la biodiversité est couplée avec les famines.

■ **No kid**, Corinne Maier, éd. J'ai lu, 2008, 160 p. 4,80 €. L'auteur de Bonjour paresse sous couvert d'un pamphlet avec quarante arguments pour ne plus avoir d'enfant, s'oppose aux anti-natalistes.

■ **Collaborer avec les bactéries et autres microorganismes**, Jeff Lowenfels et Wayne Lewis, éd. du Rouergue, 2008, 208 p. 21,50 €. Les produits chimiques tuent la microfaune et la microflore du sol : une catastrophe ! La vie microbienne du sol contribue à sa bonne santé et les vraies techniques de jardinage doivent s'appuyer sur les connaissances de ces microorganismes.

■ **De gré ou de force**, Jules Falquet, éd. La Dispute, 2008, 213 p. 21 €. En revendiquant le droit au travail, les femmes se sont retrouvées instrumentalisées par le système néolibéral. Elles ont troqué une forme de domination pour une autre, se retrouvant engagées au sein de la guerre économique. Les femmes développent donc des luttes sociales spécifiques ou non contre cette exploitation.

■ **La fracture agricole**, Vincent Gallon et Sylvie Flatrès, éd. Delachaux et Niestlé, 2008, 270 p. 19 €. L'agriculture productiviste détruit l'environnement, au risque d'un épuisement de la production. Alors que des alternatives sont en cours un peu partout, les lobbies font de la résistance.

■ **Pour en finir avec la psychiatrie**, Nicole Maillard-Déchenans, éd. Libertaires, 2008, 290 p. 14 €. Le Groupe information asiles s'est mis en place à l'initiative d'anciens patients internés en psychiatrie pour dénoncer les abus et l'arbitraire en ce domaine. Actuellement environ 300 000 personnes font des séjours dans des services hospitaliers. La loi permet aux autorités de faire interner toute personne présentant des "troubles mentaux", une loi dangereuse ... qui peut être exploitée politiquement contre les emmerdeurs. Un appel à résister aux camisoles chimiques et à développer des méthodes alternatives.

■ **Une histoire de la violence au Moyen-Orient**, Hamit Bozarslan, éd. La Découverte, 2008, 318 p. 24 €. Le Moyen-Orient a connu trois épisodes violents : le nationalisme arabe (1920-1940), les luttes marxistes (1950-1970) et l'islamisme (depuis les années 1990). L'auteur propose une lecture de ces violences sur la durée et montre les limites des approches sécuritaires actuelles.

■ **Du Cep à la maison des Passages**, collectif, éd. Révoltes, c/O Cedrat (Lyon), 2008, 68 p. 8 €. Les militants lyonnais connaissent cette adresse : le 44, rue Saint-Georges. C'est là qu'en 1970, le PSU a acheté des locaux qui se sont transformés ensuite en Cep, Centre d'expression populaire dans les années 80 puis en Maison des Passages aujourd'hui, avec des hauts et des bas. Plusieurs dizaines d'associations y ont eu leurs locaux ou des réunions. Cet ouvrage nous raconte la gestion du lieu, les conflits, les difficultés financières et la succession des projets. Fort utile pour ceux et celles qui veulent faire vivre un local alternatif.

■ **Dopez votre pouvoir d'achat, dépensez moins, consommer mieux**, Marjorie Dodermann et Fabrice Vernoit, éd. Grancher, 2008, 156 p. 11 €. Livre opportuniste qui vous conseille d'aller faire vos courses dans les hard-discounters (consommer mieux ?)... mais surtout pas de manger équilibré. A éviter.

■ **Il ne faut pas rêver en Inde**, Claire Landais, éd. Paupières de terre (BP 36, 92122 Montrouge cedex), 2008, 68 p. 9 €. Petites touches poétiques sur un voyage en Inde où tout n'est pas que rêve et volupté.

■ **Les séquoias**, Henri Gourdin, éd. Actes Sud, 2008, 96 p. 12 €. Ces arbres qui peuvent vivre 4000 ans ont été témoins de l'histoire humaine. Ils peuvent abriter deux cents espèces d'oiseaux. Ils ont été exploités au dix-neuvième siècle avant d'être enfin protégés aujourd'hui. Brève histoire de ces arbres.



Commander un ancien numéro

Anciens numéros - Seuls les numéros présentés ci-après sont disponibles. Ils sont à commander uniquement en France (4 € l'exemplaire, 4,60 € à partir du n° 352). Les frais de port sont de 2 € pour un ex , 3 € pour 2 ex , 4 € pour 3 ex et plus .

Numéros régionaux

- 325-326 Nord-Pas-de-Calais
- 331 Ariège et Hautes-Pyrénées
- 337 Paris
- 342 Var et Alpes-Maritimes
- 348 Centre
- 353 Haute-Garonne et Gers
- 359 Seine-Saint-Denis

Autres numéros

- 315 **Décroissance et non-violence**
Transport fluvial. Les restes du festin. OGM : faucheurs volontaires.
- 320 **Ecologie et alternatives**
Pétrole et géologie politique. Imaginer une banque transparente. Bureautique et économies d'énergie.
- 324 **Voyages au pays de chez soi**
La bio au cœur de l'écologie. Eolien : du vent sur la maison qui brûle. La pile à combustible.
- 327 **De nos [in]cohérences**
REPAS : les Nouveaux Robinson. Energie : L'éolien détrône le nucléaire.
- 330 **Des entreprises solidaires**
Le micro-crédit : contre les femmes ? Illich, école et décroissance.
- 334 **Terre, terroir, territoire**
Tchernobyl. Autonomadisme contre libéralisme. Dix ans de sevrage radiophonique.
- 335 **Résistances à la Françafrique**
Capitalisme : sauver la gratuité ? Biocarburant. Grenoble : nanotechnologies non merci !
- 338 **Technologies contre autonomie**
Migrations : quelle empreinte ethnique ? Paris : Co-errances, Ecobox.
- 339 **Handicap et alternatives**
Seveso. L'action non-violente ça s'apprend ! Déboulonneurs, Massage café, Alternative Santé.
- 340 **Pour des innovations frugales**
Inspection citoyenne. Paris : La Maison des Femmes. Le café du soleil. OK Chorale.
- 341 **Décroissance et santé**
Nord/Sud : déchets-cadeaux. Paris : le Petit Ney, la petite Rockette. Commerce équitable.
- 343 **Changeons la recherche !**
Politique : Paul Ariès, révolution et décroissance. Paix : Parole et démocratie participative.
- 344 **Maghreb à quand l'indépendance ?**
Belgique : Chasse aux bombes. Chauffe-eau solaire. Association d'éducation populaire. Jean Van Lierde.

345 Les nouveaux horizons paysans

Politique : La déliquescence. Energie 21. Après la fin du pétrole.

346 Quelles relations Sud-nord ?

OGM : procès des faucheurs volontaires. Paix : guerre et nouvelles technologies. Décroissance : dissidence de la broussaille.

347 Libertés : le combat continue

Biocarburants : impossible à grande échelle. Irradiation des aliments : combien de fraudes ? Munich : la bio protège l'eau.

349 Quand l'écologie fait la foire

Japon : le réacteur ne résiste pas au séisme. Education : Célestin et l'école moderne.

350 Décroissance côté femmes

Famine : manger ou conduire, il faut choisir. Contrôle : passe Navigo et vie privée. Politique : des voies pour une régénération.

351 : 25 ans de silence

Voyageurs des possibles. Ecologie politique en questions. Fausses solutions. Excès de vitesse.

352 Sortir de l'industrialisme

Inspections citoyennes : Un festival "missile mi-raisin". Grenelle : Des promesses pour plus tard... ou pour jamais.

354 Municipales : être maire autrement

Alternatives : une autre Villa est possible. Décroissance : Colporteurs de santé. Islande : les géants de l'aluminium. Lobby nucléaire et politique.

355 Sortir des pesticides

Sans papiers : pour la liberté de vivre. OGM : rien n'est encore joué ! Transports : une énergie écologique sur quatre pattes. Alternatives à Silence : des lecteurs en action.

356 Comment les armées détruisent la planète

Inde du sud : voyage en biodynamie. Décroissance : cultivons le désir de créer. Energies : marche pour un futur sans nucléaire. Alternatives : un bar autogéré : de l'Autre CÔTÉ du PonT.

357 Amap, dynamiques et limites

Décroissance : le tourisme, une pratique prédatrice. Vivre autrement : habitat nomade, une large route des possibles. Santé : l'Embellie. Israël-Palestine : le meurtre est la question posée.

360 Autoproduire pour se reconstruire

Tricastin en eaux troubles. Enercoop. Commune de la Colline. Politique des transports. Neso. Agroécologie au Sud.

361 Les nouvelles formes de colonialisme

Altertour. AMAP : maraîchers en quête de terres. Journées mondiales végétariennes.

362 Les jardins partagés

Alternative : La Rôtisserie. Immigration, la saignée du continent africain continue. Les écologistes peuvent-ils s'inspirer de Mai 68 ? Pour la croissance du bonheur.

363 Téléphone (insup)portable

Crise économique : de gré ou de force, la décroissance. Agriculture bio, sortir de la dérive mercantile. Quinze ans d'évolutions dans le Chiapas.

je règle un total de :

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Commune _____

s'abonner à silence

Et si vous optiez pour le virement automatique ?
Voir dépliant en page centrale.

France métropolitaine

<input type="checkbox"/> Découverte 1 ^{er} abonnement 6 n°	20 €
<input type="checkbox"/> Particulier	1 an 46 €
<input type="checkbox"/> Institution	1 an 92 €
<input type="checkbox"/> Soutien	1 an 60 € et +
<input type="checkbox"/> Petit futé	2 ans 74 €
<input type="checkbox"/> Groupés par 3 ex	1 an 115 €
<input type="checkbox"/> Groupés par 5 ex	1 an 173 €
<input type="checkbox"/> Petit budget	1 an 28 €

Suisse

<input type="checkbox"/> Découverte 1 ^{er} abonnement 6 n°	45 FS
<input type="checkbox"/> Particulier	1 an 85 FS

Autres pays et Dom-tom

<input type="checkbox"/> Découverte 1 ^{er} abonnement 6 n°	27 €
<input type="checkbox"/> Particulier	1 an 55 €
<input type="checkbox"/> Institution	1 an 100 €
<input type="checkbox"/> Soutien	1 an 60 € et +
<input type="checkbox"/> Petit futé	2 ans 85 €
<input type="checkbox"/> Petit budget	1 an 35 €

France : règlement à

Silence, 9, rue Dumenge,
69317 Lyon cedex 04
CCP 550-39-Y Lyon
Virements bancaires :
CCP 550 39 Y LYON

Belgique : règlement à

Brabant-Ecologie,
33 route de Renipont
B - 1380 Ohain
tél. : 00 32 2 633 10 48
CCP 000-15-19-365-54

Suisse : règlement à

Contratom CP 65 -
CH 1211 Genève 8
tél. : (41) 22 740 46 12
CCP 17-497696-4

Courriers : 9 rue Dumenge, F 69317 Lyon Cedex 04 **Téléphone :** 04 78 39 55 33 **Abonnements et dépositaires :** mardi et jeudi, 10h-12h, 14h-17h
Rédaction : lundi et mercredi, 10h-12h, 14h-17h **Standards :** lundi, 10h-12h, 14h-17h. Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. **Textes :** sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs. **N° de commission paritaire :** 0910 G 87026 **N°ISSN :** 0756-2640 **Date de parution :** 1^{er} trimestre 2009 **Tirage :** 6500 ex. **Editeur :** Association Silence **Administrateurs :** Patrick Allamel, Michel Bernard, Patrice Bouveret, Myriam Cognard-Dechavanne, Clémence Emprin, Esteban, Guillaume Gamblin, Jean-Pierre Lepri, Pierre Lucarelli, Jean-Marc Luquet, Pascal Martin, Christophe Rastoll **Directeur de publication :** Jean-Pierre Lepri **Comité de rédaction :** Jean-Pierre Lepri, Patrice Bouveret, Esteban, Guillaume Gamblin, Jean-Pierre Lepri, Mimmo Pucciarelli **Pilotes de rubriques :** Patrice Bouveret, Adeline Charvet, Christian David, Sophie Dodelin, Marion Gillier-Rebaud, Anne Girard, Pierre-Marie Jacquier, Daniel Julien, Stephen Kerckhove, Kotopo, Jean-Pierre Lepri, Xavier Lhermitte, Pierre Lucarelli, Eveline Mana, Pascal Martin, Baptiste Mylondo, Marie-Pierre Najman, Fabrice Niccolino, Jocelyn Peyret, Xavier Seredine, Francis Verger

Gestion et abonnements : Béatrice Blondeau **Maquette :** Damien Bouveret **Dessinateur :** Lasserpe **Correcteurs :** Emmanuelle Pin-gault, Sara Martinez, Sylvie Michel, Raymond Vignal, Françoise Weité **Photographes :** ASDER, Alain Bachellier, Michel Bernard, Cabinet d'architecture Louis et Perino, Marie Clem's, CAUE Savoie vivante, Gilles Garofolin / Chambéry Métropole, Le Sens de l'humus, Oxfam, J.Star, Ville de Frontenex, Pierre-Emmanuel Weck **Et pour ce n° :** Pascal Desjours, Frédéric Géral, Alain Marcom **Couverture :** ASDER.

Pour l'application de la loi de réquisition

Le 8 novembre 2007, Christine Boutin déclarait "Si la situation le nécessite, je ferai appel aux réquisitions" (*Le Figaro*, 8 novembre 2007). Ne voyant rien venir, le 1^{er} mai 2008, le collectif *Jeudi noir* organisait à Paris une action de réquisition pour demander l'application de la loi, rappelant qu'il y a 130 000 logements vides dans la capitale. Christine Boutin renouvelait alors sa promesse. Ne voyant toujours rien venir, le 1^{er} novembre 2008, plus d'une centaine de

militants ont envahi un nouvel immeuble, avenue Kléber, dans le très huppé 16^e arrondissement de Paris. L'ordre républicain a été rétabli quelques heures plus tard par les casques bleus.

Pour en savoir plus : www.jeudi-noir.org.

Reportage de Pierre-Emmanuel Weck ■



1 : 14h, départ de l'action devant la Bourse de Paris. Après un échauffement avec une bataille de pavés en mousse, lecture d'un message à tous les chroniqueurs économiques qui n'ont pas vu venir l'effondrement boursier.

2 : Devant des policiers amusés, les manifestants organisent une bataille de pavés de mousse devant l'immeuble vide du 16, boulevard Montmartre, dans le 2^e arrondissement occupé six mois plus tôt. Il s'agit en fait d'une opération de diversion.

3 : Pendant ce temps, une vingtaine de militants pénètrent au 83, avenue Kléber, dans un immeuble appartenant à un groupe hôtelier de luxe. Les militants découvrent que pour éviter un éventuel squat, les planchers de l'immeuble ont été entièrement dévastés.

4 : L'immeuble étant fermé depuis longtemps, les nouveaux occupants ouvrent largement les fenêtres et les décorent. Les autres militants après avoir joué au chat et à la souris dans le métro avec la police, arrivent devant l'immeuble.

5 : Vers 17 h, les gendarmes mobiles arrivent pour faire respecter l'ordre... mais pas la loi sur les réquisitions. On est le 1^{er} novembre, en principe premier jour de la trêve hivernale. Tout le monde se retrouve, plus ou moins violemment sur le trottoir.